RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAÍX-TRAVAÍL- PATRÍE
******
UNÍVERSÍTÉ DE YAOUNDE I
******
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN « SCÍENCES HUMAÍNES, SOCÍALES ET ÉDUCATÍVES »
******
UNÍTÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATÍON DOCTORALE EN SCÍENCES DE L'ÉDUCATÍON ET ÍNGÉNÍERÍE ÉDUCATÍVE
****
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATÍON SPÉCÍALÍSÉE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE- WORK-FATHERLAND
******
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
******
POST GRADUATE SCHOOL FOR THE SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES
******
DOCTORAL RESSAERCH AND TRAINING SCHOOL IN EDUCATION AND EDUCAIONAL ENGENEERING
****
DEPARTEMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAÍRE DES CACAOCULTEURS DU VÍLLAGE ABONDO DANS L'ARRONDÍSSEMENT DE SOA

Mémoire rédigé et soutenu le 27 Novembre 2024 en vue de l'obtention du Diplôme de Master II en Sciences de l'éducation

Filière : Intervention, Orientation et Education Extrascolaire

Spécialité : Intervention et Action Communautaire

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE UY1

Présenté par

Désiré Parfait Mbassi Mbilongo

Titulaire d'une Licence en Sciences Politiques

Matricule : 21V3664

Devant le jury composé de **:**

Président : CHAFFI Cyrille Ivan	**Maitre de conférences**
Rapporteur : NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue	**Professeur**
Membre : MEZO'O Gaston Lebeau	**Chargé de Cours**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023/2024

SOMMAÍRE

REMERCÍEMENTS iii

LÍSTE DES ABRÉVIATIONS, SÍGLES ET ACRONYMES iv

LÍSTE DES TABLEAUX vi

LÍSTE DES FÍGURES vii

RÉSUMÉ viii

ABSTRACT ix

ÍNTRODUCTÍON GÉNÉRALE 1

PREMÍÈRE PARTÍE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORÍQUE DE L'ÉTUDE 13

CHAPÍTRE 1 : LE CACAO UNE CHAÍNE DE VALEUR AU SERVÍCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL. 14

CHAPÍTRE 2 : L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAÍRE AU SERVÍCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL UNE ÍNTERVENTÍON SOCÍALE et COMMUNAUTAÍRE 42

DEUXÍÈME PARTÍE : CADRE MÉTHODOLOGÍQUE ET EMPÍRÍQUE DE L'ÉTUDE 79

CHAPÍTRE 3 : MÉTHODOLOGÍE DE LA RECHERCHE 80

CHAPÍTRE 4 : PRÉSENTATÍON, ANALYSE, ÍNTERPRÉTATÍON ET DÍSCUSSÍON DES RÉSULTATS 91

CONCLUSÍON GÉNÉRALE 108

RÉFÉRENCES BÍBLÍOGRAPHÍQUES 108

ANNEXES 108

TABLE DES MATÍÈRES 108

Á

Ma famille

REMERCÍEMENTS

La rédaction de ce travail a été facilitée par l'encadrement, la collaboration et les conseils d'un certain nombre de personnes que nous tenons particulièrement à remercier.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce mémoire. Il s'agit notamment du :

- Pr. Njengoué Ngamaleu Henri Rodrigue, mon directeur de mémoire ; ses conseils constructifs et son apport multiforme nous ont permis de travailler dans des conditions idoines. Il est pour nous un exemple à suivre. Nous lui sommes très reconnaissants.
- Corps enseignant du département de l'intervention, orientation et éducation extrascolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé I, pour les efforts incessants qu'ils ne cessent de déployer dans la formation et l'encadrement des étudiants et qui nous a apporté les supports pédagogiques nécessaires à l'accomplissement de notre programme d'étude.
- Á mes camarades de promotion pour l'entraide ; le sens du travail en groupe durant notre formation.
- Madame AKA ETOM Anne Marie, Déléguée d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural à Sao.
- Madame NGO BAMA Thérèse, Chef de poste agricole d'ABONDO.
- Ma famille, pour leur solidarité agissante qui me permet d'être à ce niveau d'étude
- Aux responsables de la délégation d'arrondissement d'agriculture et du développement rural de Soa
- Monsieur OWONA MBOUROU Alphonse Parfait ; Chef Unité Suivi-Evaluation au PALAF2C, MINADER.
- Monsieur NOAH Léonard ; Technicien d'agriculture spécialisé dans la culture du cacao du village Abondo.

LÍSTE DES ABRÉVIATIONS, SÍGLES ET ACRONYMES

ANR **:** Apport Nutritionnel Recommandé

BVÍP : Brigade villageoise d'intervention phytosanitaire

CCC : Conseil du Café - Cacao

CÍCC **:** Conseil Interprofessionnel du Cacao et Café

CLSC : Centre Local de Suivi et de Coordination

DSCE **:** Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECAM **:** Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

FÍPAD : Forum International de la promotion des affaires et du développement

FODECC **:** Fond de Développement des Filières Cacao – Café

GSDR : Rapport Mondial sur le développement durable

ICCO : Organisation Internationale du Cacao

MÍNADER **:** Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MÍNEPAT **:** Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

ODD **:** Objectif du Développement Durable

OMD **:** Objectif pour du Millénaire pour le Développement

ONCC **:** Office National du Cacao et Café

ONCPB **:** Office National de Commercialisation des Produits de Base

PEA **:** Palmitoyléthanolamide

PÍB **:** Produit Intérieur Brut

PALAF2C **:** Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café

PAUEF2C **:** Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières Cacao et Café

PAGQ2C **:** Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la Production du Cacao et Café

PPDMVCC **:** Projet d'Appui à la Production et Diffusion du Matériel Végétal Cacao et Café

PRDFCC **:** Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et café

SAF : Système Agroforestier.

SDSR : Stratégie de Développement du Secteur Rural

SND 30 **:** Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

TAD : Théorie de l'autodétermination

LÍSTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Classification des types de cacaoyers 19

Tableau 2: PPDMVCC 28

Tableau 3: PAUEF2C 29

Tableau 4: PAUEF2C 29

Tableau 5: PAGQ2C 29

Tableau 6: PPDMVCC 30

Tableau 7: PAUEF2C 30

Tableau 8: PALAF2C 31

Tableau 9: PAGQ2C 31

Tableau 10: Etat récapitulatif des objectifs réels de production de cacao et cafés marchands ... 32

Tableau 11: Etat récapitulatif des ressources financières nécessaires à la production de cacao et café marchands, en mille (1 000) francs CFA 32

LÍSTE DES FÍGURES

Figure: l'Empowerment individuel, l'Empowerment organisationnel et L'Empowerment communautaire….68

RÉSUMÉ

Le présent mémoire qui porte sur l'Empowerment communautaire des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa est une investigation dans le champ des sciences de l'éducation en général, et particulièrement dans la spécialité de l'intervention et action communautaire. En effet, après constat fait il nous a été donné de constater l'incidence de la pauvreté chez les cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa ; vivant uniquement de la vente des féves de cacao qui représente après les hydrocarbures, l'une des principales matières premières du pays. De ce fait, il a été question de présenter et d'évaluer jusqu'à nos jours l'état, le niveau et les conditions de vie des planteurs de cacao dans le bassin de production du village Abondo situé dans l'arrondissement de Soa. Notre objectif à travers l'empowerment vise à créer un changement sociétal ou chaque individu peut contribuer au bien-être de la communauté et à la défense de ces droits. Ainsi pour répondre à notre question de recherche qui est de savoir quel est l'état de l'Empowerment communautaire des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de soa ?. Nous avons fondé notre argumentaire sur les composantes de l'empowerment communautaire au sein de la communauté des cacaoculteurs du village Abondo. A cet effet ; nous nous sommes servis d'un guide d'entretien que nous avons administré aux cacaoculteurs du village abondo et qui nous a permis de faire l'état des lieux de la pratique de la cacaoculture et de mieux comprendre les défis de ces planteurs et des nouveaux changements observés çà et là dans la chaine de valeur cacao. La méthode utilisée dans cette recherche qualitative est l'entretien semi-directif individuel. Nous avons également eu recours à la collecte d'informations documentaires et à l'observation participante au village Abondo. Les résultats de cette recherche ont été rédigés sous la forme d'une analyse de contenu qui reprend l'ensemble des sujets abordés dans le discours des répondants. En revisitant les fondements théoriques, nous avons fait recours à deux théories notamment la théorie de l'autodétermination et la théorie des capabilités pour illustrer notre étude en rapport avec les composantes de l'empowerment communautaire. Ces théories nous ont permis d'analyser le comportement autonome chez les cacaoculteurs au sein de leur communauté. Comme outils d'analyse des données nous avons utilisé un guide d'entretion. À la lumière des faits émergeant des résultats et des entretiens, nous pouvons affirmer que : L'Empowerment Communautaire est un mécanisme ou un moyen qui permet de contribuer au développement des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa; tout en accordant plus d'autonomie dans la gestion des activités diverses dans la chaine de valeur cacao.Pour se faire, comme suggestions dans cette étude nous avons relevé, la formation et l'éducation, adhésion aux coopératives et associations, la diversification des revenus, l'accès au marché et aux financements, promouvoir le développement communautaire, et enfin à traves la sensibilisation et plaidoyer.

Mots clés : Empowerment, communautaire, cacaoculteurs, village Abondo.

ABSTRACT

This thesis investigates community empowerment among cocoa farmers in Abondo village, Soa district, within the field of education sciences, specifically in the specialty of community intervention and action. The study evaluates the current state, level, and living conditions of cocoa farmeers in the Abondo village production basin. Our objective through empowerment is to create societal change where each individual can contribute to the well-being og the community and defend their rights. To answer our research question, what is the state of community empowerment among cocoa farmers in Abondo village, Soa district? We based our argument on the components of community empowerment within the Abondo village cocoa farmer community. We used a semi-structured interview guide administered to cocoa farmers in Abondo village, which allowed us to assess the practice of cocoa farming and better understandand the challenges faced by these farmers and the new changes observed in the cocoa value chain. This qualitative research used individual semi-structured interviews, documentary information collection, and participant observation in Abondo village. The results were written in the form of content analysis, which summarized the topics discussed in the respondents' discourse. We drew on two theorical frameworks, self-determination theory and capability theory, to illustrate our study in relation to the components of community empowerment. Our analysis shows that community empowerment is a mechanism that contributes to the development of cocoa farmers in Abondo village, Soa district, while granting more autonomy in managing various activities in the cocoa value chain. Based on our findings, we suggest that community empowerment can be achieved through education and training, cooperative and association membership, revenue diversification, market access and financing, promoting community development, and sensitization and advocacy.

Keywords: Empowerment, community, cocoa farmers, Abondo village.

ÍNTRODUCTÍON GÉNÉRALE

0.1. CONTEXTE ET JUSTÍFÍCATÍON DU CHOÍX DU SUJET.

Pourtois et Desmet (2004, p.37), définissent le contexte comme « l'ensemble des circonstances qui accompagnent un évènement, il devient un élément incontournable des recherches de type qualitatif qui insistent sur le fait que les sujets ne sont pas réduits à des variables mais sont considérés comme un tout ».

En ce qui concerne le contexte social, la notion d'inclusivité de la croissance du secteur cacao est peu significative dans l'étude de la filière cacao. Les prix aux producteurs ne sont pas attractifs quand le planteur ne bénéficie plus d'aide ou de subvention (pour les semences, les intrants, la commercialisation). Et les cours des prix des matières premières sont présicément en baisse et la période de croissance de la production n'a vraissembablement pas profité à tous ni amélioré les conditions d'existence des petits producteurs. L'analyse des conditions de vie des populations du Cameroun montre une précarité en ce qui concerne l'emploi, l'habitat, la nutrition, l'accès à l'eau potable et aux services de soins, tant dans le milieu rural, qu'urbain ou les inégalités dans la répartition des richesses, dans l'accès au foncier et aux ressources naturelles, les inégalités de genre et le chômage des jeunes, sont des défis importants auxquels est confronté l'Etat Camerounais. Si la majeure partie de la production de cacao est encore le fait de cette petite agriculture familiale, il reste que le manque de soutien et d'accompagnement qu'elle connait depuis la libéralisation de la filière rend difficile l'amélioration de la qualité produite, des rendements et des conditions de vie. (Guillaume, et al, 2019 value chain analysis for development ; p.13-70)

Notre étude mobilise l'approche purement économique, basée sur le revenu monétaire pour estimer l'incidence de la pauvreté. En zone cacaoyère, la diversification apparait comme une stratégie d'adaptation à la libéralisation. Enfin, on trouve une forte concentration plus importante des revenus et des fortes inégalités dans toutes les zones de production cacaoyères au Cameroun. Malgré la libéralisation des filières d'exportation et une baisse de revenu, le cacao reste et demeure l'épine dorsale de l'économie des ménages dans les grandes zones de productions. La pauvreté des cultivateurs est à la racine de presque tous les problèmes rencontrés dans ce secteur : déforestation, manque de plan d'action annuel, travail des enfants et inégalités entre les sexes seront d'autant plus difficiles à résoudre si les revenus des ménages vivant du cacao ne sont pas augmentés de manière significative. Malgré la pauvreté des cultivateurs, les entreprises sont riches car il existe une hypothèse tacite selon laquelle les cultivateurs de produits de base sont pauvres par définition. Mais si les cacaoculteurs les plus en amont de la chaine sont censés se contenter d'un revenu vital, de nombreuses entreprises ont enregistré des bénéfices records, malgré la récente pandémie et la flambée mondiale du cout de la vie. Pourtant, il suffirait bien souvent d'une part relativement faible

du prix versé par les consommateurs pour augmenter sensiblement le revenu des cultivateurs (Antonie et al, 2022)

Au Cameroun, le cacao est la principale culture d'exportation et la principale source de revenu monétaire pour 50% de la population agricole qui cultive environ 420.000 hectares de surface arable (Kit et al, 2010). Près de 90% de la production est exportée vers l'Europe, comme matière première pour les chocolateries (Hinzen et al ; 2010) le reste étant transformé localement. L'unité d'exploitation est généralement le ménage, limité au père, à la mère et aux enfants. Le constat fait est très alarmant, de nombreux ménages surtout en zone rurale pratiquent la culture du cacao, mais demeurent dans la pauvreté et la misère. De plus le cacao est souvent produit au détriment de l'environnement à cause de la pauvreté et des conditions de vie difficiles, le cacao et le travail des enfants, la déforestation et destruction de la biodiversité, la menace du changement climatique et le manque d'accès au financement et infrastructures inadaptés.

Il est également important de souligner ici que la production cacaoyère Camerounaise est issue de systèmes agroforestiers complexes, ceci après une longue période de stagnation entre 1963 et 1993. L'histoire du développement de la production cacaoyère au Cameroun, comme celle des autres pays producteurs d'Afrique de l'ouest, a reposé davantage sur l'essor d'une petite agriculture familiale marchande (Lesourd, 1982) que sur des processus d'accumulation en capitaux financiers ou l'émergence de formes patronale ou capitaliste de la production agricole. Cependant l'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie Camerounaise. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole devra impacter positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. De plus, cela contribuera non seulement à l'amélioration de la sécurité alimentaire mais aussi à générer des revenus et des emplois supplémentaires dans l'économie, pour l'atteinte de ces objectifs, une attention particulière sera accordée à certaines filières prioritaires dont une partie servira principalement de l'agro-industrie et le cacao en fait partie (SND 2030 ; p.55).

En définitive, le contexte social de la filière cacao tel qu'appréhendé ici va s'appesantir à la fois sur les conditions de travail et de vie des populations rurales productrices de cacao, car jusqu'à aujourd'hui la cacaoyère participe de l'identité de l'agriculteur des régions du Centre et du Sud.

Le contexte scientifique quant à lui contient notamment la description de l'environnement de travail, notre objectif principal à travers ce modeste travail de recherche est d'observer et d'évaluer l'Empowerment communautaire au sein des communautés qui vivent avec les revenus de la culture de cacao, comme principale source de revenu. En clair, nous allons tenter de répertorier les

difficultés et les obstacles qui perdurent dans le développement communautaire de ces populations ; tant sur le volet de la production que sur le volet commercial.

0.1.1. JUSTÍFÍCATÍON DU CHOÍX DE L'ÉTUDE.

Notre étude se déroule dans la région du Centre Cameroun plus précisément dans le village Abondo localité située dans l'arrondissement de Soa, département de la mefou et afamba. Cette localité est située à 12 Km du centre urbain sur l'axe qui mène à Soa, et à Edzendouan. C'est une région située entre le 10^{ième} et le 15^{ième} degré de longitude Est, le 3^{ième} et le 6^{ième} degré de latitude Nord (MINEPAT, 2014). L'agriculture de rente est l'une des principales sources de revenus de la région, la cacaoculture étant la principale culture de base. L'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise en ce sens que le secteur agricole contribue au développement et à la croissance économique des pays en voie de développement. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole devra impacter positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. De plus, cela contribuera non seulement à l'amélioration de la sécurité alimentaire, mais aussi à générer des revenus et des emplois supplémentaires dans l'économie. Le Cameroun de concert avec le programme pour les objectifs du millénaire pour le développement a élaboré une stratégie nationale de développement allant dans ce sens. (MINEPAT, 2020). Le cacao constitue une chaine de valeur au Cameroun qui dispose aujourd'hui d'avantages significatifs, car elle dégage un excédent commercial important, elle contribue fortement aux recettes fiscales et elle génère des taux de profit attractifs pour les entreprises engagées dans l'exportation et la transformation des fèves de cacao. Cependant, la chaine de valeur présente aussi des fragilités comme la tendance de la production à décroitre en volume et en valeur depuis quelques années et la précarité de la situation des petits planteurs. Aujourd'hui la plupart des aides aux petits planteurs sont fournies par les entreprises privées, notamment via les processus de certification. Le retrait de l'Etat dans les zones rurales a fortement contribué à dérégler la commercialisation domestique du cacao, ce qui se traduit par le rôle de dorénavant mineur des coopératives dans la vente du cacao, la multiplication des intermédiaires commerciaux privés et une concurrence forte pour l'achat des fèves aux planteurs. Malgré un manque d'efficacité dans l'utilisation du travail et du capital, la chaine de valeur est viable aux conditions actuelles du marché international. (Guillaume et al, 2020 ; p.2).

Sur la dernière décennie, le Cameroun est actuellement le cinquième producteur mondial de cacao qui est une ressource importante pour les recettes de l'Etat et pour l'activité économique générée en zone rurale. (Guillaume et al, 2020 ; p.3).

Considéré comme étant l'une des zones de production importante de production de cacao après le sud-ouest, la région du centre dans son ensemble compte plusieurs planteurs qui ont à leur actif de grandes exploitations, qui se consacre uniquement à la vente du cacao en fèves à hauteur de plusieurs millions de Francs CFA. Fort est malheureusement de constater que les communautés continuent de croupir dans la pauvreté et la misère totale, ceci malgré les revenus issus de cette vente de cacao, ce qui les maintiens ainsi dans une économie de pauvreté. Pour cela, le cacao qui représente la deuxième ressource en devise du Cameroun derrière les hydrocarbures pourrait améliorer ses exportations et contribuer au bien-être des populations, à leur épanouissement et surtout au développement d'un arrondissement, d'un département, d'une région, voire d'une nation entière.

Cependant, pour y arriver il est primordial d'associer l'Empowerment communautaire dans le secteur de la production et de la transformation cacaoyère ce qui les fera sortir d'une économie de pauvreté vers une politique économique de développement. D'emblée, il est rappelé que l'utilisation du terme « Empowerment » loin d'être un snobisme, s'avère nécessaire. Depuis les démarches de transformation sociale qui passent par le développement individuel et collectif ou « communautaire », au sens de la vie sociale de la communauté, dans les traditions anglo-saxonnes qui font davantage confiance aux individus, à leurs luttes et solidarités collectives, qu'à l'intervention de l'Etat (Marie Hélène Bacqué et al, 2012). De nos jours, l'Empowerment est intégré au discours de l'intervention sociale (Leonardsen et al ; 2007), tant il s'agit d'une notion associée à la justice sociale et à la solidarisation des personnes dites en situation de vulnérabilité. Si la solidarité est souvent considérée comme une finalité implicite de l'empowerment, elle constituerait aussi un catalyseur du processus d'appropriation du pouvoir des destinataires de l'intervention sur leur propre vie (Bourbonnais et al, 2018). L'empowerment communautaire apparaitra ici comme le moyen le plus adéquat pouvant résoudre les problèmes au sein d'une communauté ceci à travers les éléments qui le caractérisent.

0.1.2. FORMULATÍON ET POSÍTÍON DU PROBLÈME

L'agriculture représente plus de la moitié des recettes d'exportation non pétrolières et emploie pratiquement 60% de la population active au Cameroun. Les récentes estimations font l'état de ce que 90% des ménages ruraux sont d'une façon ou d'une autre, employés dans l'agriculture et près d'un tiers d'entre eux gagnent leur vie grâce aux cultures d'exportation. Pour mémoire, courant 2017, la contribution de l'agriculture à la croissance économique du Cameroun était de 76,38%. Au

regard de son importance dans l'économie, l'état camerounais s'est donné pour mission d'améliorer la participation du secteur agricole à son PIB, en mettant en place des mesures incitatives à l'investissement, un des premiers chantiers de cette mission a été d'encourager l'entrepreneuriat des jeunes dans ce secteur (sarada, N et al, la lettre juridique n° 777 du 28 mars 2019).

Cependant après constat fait, nous observons qu'il manque des outils clés à ces planteurs pour innover au niveau de la qualité de la production et de faire en sorte que cela puisse apporter un plus sur le développement durable de ces communautés, d'où un ensemble des promesses non tenues par l'état du Cameroun laissant place à une absence d'infrastructures rurales, routières, pour permettre et faciliter le transport du cacao, le manque d'accès aux intrants agricoles et à des prix abordables tel que préconisé par l'état, l'absence des formations et soutien technique promis par l'état et l'absence d'un prix minimum garanti afin de protéger les planteurs des fluctuations du marché, tout ceci étant loin des dispositions de la loi N° 2004/ 029 du 30 décembre 2004 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 95/ 11 du 27 juillet 1995 portant organisation du commerce du cacao et café, notamment en :

Article 1 :

(1) La présente loi organise dans le cadre de la législation -sur l'activité commerciale, les règles particulières relatives au commerce du cacao et du café, ci-après désignés " ***les produits*** ", en ce qui concerne notamment les opérations d'achat ; de traitement et d'exportation de ces produits.

(2) Elle a également pour objet de consacrer la libéralisation, de favoriser le développement d'une concurrence saine et loyale entre les opérateurs des filières du cacao et du café, et de protéger le producteur.

Article 2 : Sans préjudice de ses attributions générales pré vues par les lois et règlements en vigueur, ainsi que de son pouvoir de représentation dans les instances internationales et de suivi des accords internationaux sur les produits, l'Etat :

- Assure la défense de la qualité des produits par le biais des normes nationales et internationales ;
- Contrôle ou fait contrôler la qualité des produits exportés selon ces normes ;
- Collecte et traite les données statistiques relatives à la production, à la transformation locale, à la consommation, aux exportations et aux stocks des produits ;
- Arrête, de concert avec les autres partenaires des filières cacao et café, des mesures incitatives au développement de la production, à la valorisation des produits et de leurs dérivés ainsi qu'à la promotion de la consommation locale et internationale en liaison avec les organisations de coopération intéressées ;
- Veille à la diffusion de l'information au sein de ces filières et s'assure du bon déroulement et de la cohérence des opérations financières et fiscales y relatives ; -

- Assure la promotion des labels de ces produits.

Article 6 :

2 Les administrations compétentes apportent, en tant que de besoin, un appui à la création d'organisations de producteurs désireux d'effectuer des ventes groupées de produits, et au renforcement des capacités techniques desdites organisations.

Article 8 :

(1) Le cacao et le café sont achetés aux producteurs suivant un prix : différencié par qualité, négocié et fixé d'accord parties sur la base des prix de référence publiés par le système d'information dans les conditions fixées par voie réglementaire.

(2) Sont interdites, la pratique des mélanges de qualités ainsi que les ententes entre les acheteurs ou leurs organisations en vue d'imposer un prix unique aux producteurs.

Article 9 : L'Etat veille à ce que l'information sur les tendances des prix sur le marché du cacao et du café soit régulièrement et systématiquement disponible pour tout opérateur de ces filières.

Article 18 : Les administrations compétentes de l'Etat ainsi que les organisations professionnelles concernées peuvent, en tant que de besoin, prendre des mesures appropriées en vue de :

- Promouvoir le développement et/ou la relance des filières ;
- Favoriser la participation des nationaux pris individuellement ou sous forme de groupement où ils détiennent la totalité du capital social ou des droits de vote, au commerce des produits ;
- Protéger les vergers ;
- Promouvoir la transformation locale, la consommation des produits et leurs dérivés, la valorisation de leurs sous-produits ;
- Collecter, analyser et diffuser les statistiques sur ces filières.

Article 19 :

(1) Il est créé un Fonds de Développement des filières cacao et café dénommé "***le Fonds***".

(2) Le Fonds a pour objet :

- L'appui et la relance des filières cacao et café ;
- Le soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- L'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières ; - la promotion de la transformation et de la consommation des produits.

(3) Les ressources du Fonds proviennent :

- De la redevance à l'exportation ;
- Des produits issus des amendes résultant des opérations d'exportation des produits de mauvaise qualité ;
- Des contributions diverses ;
- Des dons et legs de toute nature, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

(4) L'organisation et le fonctionnement du Fonds sont fixés par décret du président de la République".

Ces outils sont basés principalement sur leur participation, leurs compétences, leur communication et surtout sur leur capital communautaire liés à cette activité qui génère tant de revenus, et le manque d'engagement de l'état vis-à-vis des planteurs sur ces aspects clés plombent le rendement de leurs plantations, bref dans tout le circuit. En d'autres termes, ces outils se fondent sur le mécanisme de l'Empowerment Communautaire qui soutient à travers ses composantes, que les hommes peuvent contribuer à la croissance économique de leur localité si et seulement si ces derniers sont à mesure d'avoir accès à toute la batterie de mesure leur permettant d'accéder à leur propre autonomie. Pour ce qui est de notre cas, nous pensons que l'Empowerment communautaire pour ses planteurs pourrait être la résultante pour une meilleure qualité de la production et augmentera également la croissance économique dans cette localité.

L'intérêt principal du concept d'empowerment est qu'il permet de cerner de près une réalité importante ; des personnes ayant des conditions de vie incapacitantes (chômage, pauvreté, marginalité, etc…), prennent leurs affaires en main et font avancer leur cause. Ces personnes qui à l'état actuel des choses ne tirent pas suffisamment profit de cette activité qui est sensé améliorer leur vécu quotidien, mais ne cesse de les plonger dans un sentiment d'impuissance et de détresse psychologique que ces conditions de vie entrainent au jour le jour. La notion d'empowerment telle qu'elle est utilisée actuellement dans les sciences sociales est fondamentalement construite autour de cette réalité. L'empowerment implique une forme d'action concrète. C'est du moins ce qui se dégage clairement des écrits recensés. Certains auteurs en font même un élément indissociable de la notion d'empowerment. En fait, les caractéristiques psychologiques de l'empowerment et de l'action semblent s'articuler autour de la notion de « *prise de conscience* ». Whitham, par exemple, associe prioritairement l'empowerment au développement d'une conscience critique et au développement de compétences qui s'actualisent dans l'action. C'est l'intégration de la prise de conscience et de la praxis qui permet le développement de l'empowerment. Cette position constitue d'ailleurs l'un des

éléments fondamentaux de la notion de « conscientisation » proposée par Freire. Concrètement, cela signifie que pour vivre de l'empowerment, une personne doit initier des actions susceptibles de lui procurer la base expérientielle nécessaire à la prise de conscience des liens qui existent entre son environnement et son vécu personnel. Si l'action est nécessaire, il apparait également qu'elle peut prendre des formes très différentes selon les milieux dans lesquels elle se développe (Yan et al, 1993). De ce qui précède, la capacité autonome d'une communauté, c'est-à-dire son empowerment, est indissociable de l'empowerment des individus et des organisations qui la composent. Une intervention sociale auprès d'un individu, d'une organisation ou d'une communauté devrait favoriser leur empowerment si on souhaite atteindre le type de développement préconisé par les groupes de femmes d'une part et d'autres mouvements sociaux progressistes. Mais une intervention sociale axée sur l'empowerment peut également contribuer à renforcer la démarche des personnes et des communautés appauvries. Par exemple, en aidant les individus à surmonter les effets pervers des interventions sociales axées sur la bienfaisance ou sur l'épidémiologie, ou encore en organisant la mise sur pied ou l'ouverture de lieux où elles peuvent participer aux décisions. D'une certaine façon, soutenir l'empowerment, c'est lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

0.2. QUESTÍON DE RECHERCHE PRÍNCÍPALE.

Selon Tsafack (2004, p.8), « une recherche commence toujours par la définition d'un objet précis d'étude et d'une question qui s'y rapporte ». Le constat fait par le chercheur débouche sur une question principale dite question de recherche. Elle est essentielle et centrale par rapport au sujet choisi, elle constitue le fil conducteur du travail et répond à trois critères, dont la clarté, la faisabilité et la pertinence pour le cas présent la question de recherche principale sera celle de savoir : **Quel est l'état de l'Empowerment communautaire des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de soa ?**

0.2.1. QUESTÍONS DE RECHERCHE SPÉCÍFÍQUES.

Pour ce qui est du cas de notre sujet d'étude, les questions secondaires de recherche seront conçues en fonction des différentes composantes de l'empowerment communautaire à savoir la participation, les compétences, la communication et le capital communautaire. De ce fait comme questions secondaires nous aurons :

- **Question secondaire 1** : quel est l'état de la participation sur le développement des cacaoculteurs du village Abondo ?
- **Question secondaire 2** : quel est l'état des compétences sur le développement des cacaoculteurs du village Abondo **?**

- **Question secondaire 3** : quel est l'état de l'accès à la Communication sur le développement des cacaoculteurs du village Abondo ?
- **Question secondaire 4** : quel est l'état du Capital Communautaire sur le développement des cacaoculteurs du village Abondo ?

0.2.2. OBJECTÍF DE RECHERCHE

L'objectif peut se comprendre comme une communication d'intention qui décrit ce que l'on se propose d'atteindre et de réaliser à la fin d'une étude. Autrement dit, l'objectif d'une étude est le but, c'est ce que l'on propose d'atteindre en précisant la démarche utilisée pour démontrer un phénomène. Aussi, Grawitz (1993), précise que l'objectif d'une recherche c'est de déterminer ce que l'on veut décrire, définir, ce que l'on retient, et aussi écarter un certain nombre de problèmes ; c'est-à-dire assigner une limite à l'enquête.

Notre objectif principal à travers ce modeste travail de recherche sera **d'examiner l'Empowerment communautaire des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa.**

0.2.3. OBJECTÍFS SPÉCÍFÍQUES DE RECHERCHE

Il s'agit ici des activités que le chercheur compte menée sur le terrain en vue d'atteindre l'objectif général. Il répond à la question du comment s'en prendre pratiquement sur le terrain. Ces objectifs nous présentent les aspects sur lesquels nous allons fixer notre travail sur le terrain. Pour le cas d'espèce nous avons :

- **Objectif spécifique N°1** : d'examiner le rôle de la participation sur le développement des cacaoculteurs dans l'arrondissement de Soa.
- **Objectif spécifique N°2 :** d'examiner le rôle des compétences sur le développement des cacaoculteurs dans l'arrondissement de Soa.
- **Objectif spécifique N°3** : d'examiner le rôle de l'accès à la Communication sur le développement des cacaoculteurs dans l'arrondissement de Soa.
- **Objectif spécifique N°4** : d'examiner le rôle du Capital Communautaire sur le développement des cacaoculteurs dans l'arrondissement de Soa

0.2.4. ÍNTÉRÊT DE L'ÉTUDE.

L'intérêt est l'attention que l'on porte à quelque chose. Selon Sillamy (2003), il s'agit de « ce qui importe à un moment donné ». C'est ce qui se présente comme étant une utilité pour un individu ou un groupe. Pris sous cet angle, cette étude présentera plusieurs intérêts comme suit :

- **THÉORÍQUE**

En effet, notre étude vise à évaluer l'incidence de la pauvreté en relation avec les revenus issus des zones de production cacaoyère du Cameroun notamment du village Abondo dans l'arrondissement de Soa ; qui requiert notre attention. L'analyse mobilise l'approche purement économique, basée sur le revenu monétaire pour estimer l'incidence de la pauvreté. Malgré la libéralisation des filières d'exportation et une baisse de revenu, le cacao reste et demeure l'épine dorsale de l'économie des ménages dans les grandes zones de productions (note d'orientation N° 8 de l'UIL « apprentissage communautaire pour le développement durable »)

En clair, nous allons tenter de répertorier les difficultés et les obstacles qui perdurent dans le développement communautaire de ces populations qui n'ont que la culture du cacao comme étant la principale ressource en devise pour la plupart. De ce fait, il ressort d'après notre constat que la manifestation des composantes de l'empowerment communautaire en milieu rural aura une incidence considérable pour sortir les populations de la pauvreté et de la misère ambiante qui est leur quotidien.

- **SCÍENTÍFÍQUE.**

Ce travail de recherche nous permettra d'enrichir la communauté scientifique d'un nouveau support dans le domaine de l'intervention communautaire en milieu social, et il va mettre en exergue la contribution de l'Empowerment communautaire dans le monde rural, notamment dans la communauté des cacaoculteurs de l'arrondissement de Soa, et plus précisément dans le bassin de production du village Abondo.

0.3. DÉLÍMÍTATÍON DU SUJET

Le sujet qui retient notre attention porte sur l'empowerment communautaire chez les cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa ; dont le thème est celui de l'intervention et communautés rurales. En effet il intervient dans un contexte qui tend à évaluer l'incidence de la pauvreté en relation avec le revenu dans les zones de production cacaoyère du Cameroun et plus précisément celle du village Abondo dans le département de la Mefou et Afamba.

Notre travail de terrain se fera pendant la campagne cacaoyère proprement dite c'est-à-dire de la période allant de Septembre à Décembre 2023. A ce titre, notre étude présente trois sortes de délimitations à savoir : une délimitation thématique, une spatiale et une temporelle.

- S'agissant de la délimitation thématique, cette étude s'inscrit dans le domaine de recherche des sciences de l'éducation, dans la spécialité de l'intervention et action communautaire ; et dont la thématique cadre avec celle de l'intervention et communautés rurales en psychologie communautaire.
- En ce qui concerne la délimitation spatiale, cette étude porte sur les cacaoculteurs du bassin de production du village Abondo dans l'arrondissement de Soa. Le choix de notre travail sur le terrain se

fera pendant la campagne cacaoyère proprement dite c'est-à-dire, la période allant de septembre à décembre 2023.

- Et pour ce qui est de la délimitation temporelle, la recherche qui est la nôtre s'est déroulée au cours de l'année 2023/2024, au sein des villages que constitue le bassin de production Abondo dans l'arrondissement de Soa.

0.4. PRÉSENTATÍON DU TRAVAÍL

La présente étude propose une réflexion sur la relation entre l'Empowerment communautaire et les cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa. Dans son économie générale, notre mémoire se découpe en deux parties comportant respectivement deux chapitres chacune ;

- La Première partie ou cadre théorique et conceptuel comprend deux chapitres respectivement comme suit,
- Le CACAO : une chaine de valeur au service du développement rural ; ce chapitre de notre étude mettra en exergue la notion étudiée ici qui est le cacao, et nous permettra d'avoir les notions essentielles, sur le cacao et son importance dans le développement ou la croissance économique du monde rural.
- L'empowerment communautaire au service du développement rural : une intervention sociale et communautaire. Ce chapitre de notre travail vise à recenser les différents écrits dans la littérature qui traite d'un contexte d'intervention communautaire à travers l'empowerment communautaire. Ces écrits vont nous permettre d'élaborer un cadre théorique qui viendra supporter les questions de recherche.
- La Deuxième partie dénommée Cadre méthodologique et empirique de l'étude, comprend également deux chapitres ;
- La méthodologie de la recherche, chapitre consacré aux méthodes et techniques d'investigations voire présenter la démarche utilisée pour la collecte des données.
- Présentation, analyse, interpétation et Discussion des résultats, dans ce dernier chapitre de la recherche nous interprétons et discutons les résultats au regard des éléments théoriques, notamment ceux renvoyant au modèle axé sur les approches de transformation de vie communautaire, des approches culturalistes de l'activité et de la théorie des capabilités.

PREMÍÈRE PARTÍE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORÍQUE DE L'ÉTUDE

CHAPÍTRE 1 : LE CACAO UNE CHAÍNE DE VALEUR AU SERVÍCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL.

La production du cacao fut introduite au Cameroun autour de 1910 par la puissance coloniale allemande dans la région du Littoral pour s'étendre vers l'Est et le Nord dans les décennies qui ont suivi. Il y a un accroissement important de la production du cacao et des surfaces qui lui sont consacrées entre 1910 et surtout dans les provinces du Littoral et Centre – Sud. Dans les années 1950-1960, la culture du cacao constitue un revenu très important pour de nombreux foyers ruraux et a bien souvent permis de financer les études d'une partie de l'élite camerounaise, à commencer par le président Paul Biya qui le relate dans ses mémoires. La fin de l'époque coloniale et le début de l'indépendance sont les périodes ou la plupart des agriculteurs ont planté de grandes cacaoyères qui sont encore actives aujourd'hui mais en fin de cycle. Cet âge d'or de la cacao-culture camerounaise bénéficie d'un soutien et d'un encadrement massif de l'État. L'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB) contrôle tous les aspects du commerce, du marketing, du contrôle qualité et de la formation des prix de la production jusqu'à l'exportation. Afin de maintenir les revenus agricoles et stabiliser les prix des matières premières, un certain nombre de mesures de soutien interne ont été adoptées, notamment sous forme de prix minimum garantis payés aux agriculteurs pour leurs récoltes, des engrais subventionnés, et la fourniture de services de vulgarisation (Chambaud, 1966).

Toutefois, ce modèle rencontre des limites dès le milieu des années 1960 entre 1963 et 1993, la production totale du cacao du Cameroun reste relativement stable, autour de 110.000 tonnes par an, mais cette stagnation freine peu l'expansion des surfaces cacaoyères : l'expansion des surfaces plantées dans le bassin cacaoyer du Sud-Ouest du Cameroun compense la baisse de production que connait durant cette période le vieux bassin cacaoyer du Centre Sud (Pedelahore, 2014).

La crise économique mondiale des années 1980 et la forte baisse des prix des matières premières marquent le début de réformes sectorielles significatives. Dans ce contexte et en vue de la réduction des coûts, de l'amélioration de l'efficacité du marché et la promotion du rôle du secteur privé, des mesures d'ajustement structurel sont introduites au début des années 1990 au Cameroun (Ruf 2000) avec la dissolution de l'ONCPB en 1991, compensée par la création de Office National du Cacao et du Café (ONCC) et la mise en place du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC), la libéralisation et la déréglementation de la commercialisation, la privatisation du contrôle de la qualité à l'exportation. La suppression des mesures publiques de soutien et l'ouverture du marché a entrainé une exposition sans précédent des producteurs a la volatilité des prix du marché mondial et une augmentation de la concurrence causée par l'émergence de Nouveaux exportateurs très compétitifs (Ruf, 2000)

Cependant, après une longue période de stagnation entre 1963 et 1993, la production du cacao au Cameroun a été relancée et le volume commercialisé a doublé entre 1993 et 2013 Cette production dépasse les 200 000 tonnes à partir de la campagne agricole de 2009 (Pedelahore, 2014) L'augmentation de la production ne va toutefois pas de pair avec une amélioration de la qualité des fèves commercialisées. L'entretien et l'amélioration de la qualité des produits sont limités par un grand nombre de facteurs le manque de moyens financiers dispensables pour les petits producteurs, la rareté des compétences agronomiques et techniques, le manque de connaissances sur les normes et règlements, le vieillissement des plantations, la faible disponibilité du matériel végétal et le manque de confiance entre producteurs et leurs organisations professionnelles respectives.

Même libéralisée, la filière du cacao fait l'objet d''une attention particulière par la puissance publique. Un premier plan de relance est élaboré en 2002 qui permet un renforcement du secteur et qui se traduit par une augmentation modérée mais constante de la production, appuyée en cela par une élévation significative des cours du cacao. A la fin des années 2000, les secteurs cacao et café au Cameroun représentent environ 3% du PIB national et 15% du secteur primaire. Le document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi en 2009 replace le secteur productif au cœur des préoccupations gouvernementales et incite en 2014 à élaborer un nouveau Plan de Relance et de Développement des filières Cacao et Café au Cameroun a l'horizon 2020. Les perspectives dégagées dans ce document font toutefois face au retournement du cours international du cacao à partir de 2017 et aux troubles politiques dans la région du Sud-Ouest, qui constituait alors le principal bassin de production.

La dérégulation du secteur depuis vingt-cinq ans, rend difficile la production de statistiques complète et fiables concernant les différents domaines de la production du cacao. Si cette culture est pratiquée dans 7 des 10 régions du Cameroun, il n'existe pas de données homogènes sur les surfaces actuellement cultivées. Les estimations de surface varient entre 375 000 ha selon (Gockowski et al, 2010) et 600 000 ha selon le MINADER, mais il n'est pas possible de savoir si et comment ces espaces de cacaoyer sont actuellement exploités. De manière générale, la cacao-culture camerounaise utilise essentiellement la variété trinitaro (hybride du Forastero et de Criollo), mais les vieilles cacaoyères ont presque toujours été plantées avec la variété Forastero, avec des différences importantes sur les rendements et l'effort de production.

L'absence de traçabilité des fèves de cacao depuis au moins la dérégulation du secteur ne permet plus de distinguer facilement les différents types de qualité de fèves de cacao. Il existe officiellement encore trois grades pour classer les fèves de cacao au Cameroun : le grade 1 correspond à la norme internationale du « good fermented », le grade 2 au « fair fermented » tandis

que le hors grade peut être commercialisé sous l'étiquette du « fairly average quality », avec des prix unitaires décroissants. En raison des carences de contrôles publics et de l'intérêt de certains acteurs intermédiaires quasiment toute la production camerounaise est exportée tant que « fair fermented » alors que le cacao camerounais était auparavant recherché pour sa qualité et sa couleur spécifique (Beckett, 2009).

Il n'existe pas non plus de chiffres actuels stables sur le nombre de foyers possédant des cacaoyères. Les estimations varient entre 300 000 et 600 000 foyers, sans savoir le pourcentage de foyers parmi ceux-là qui produisent effectivement du cacao.

Il existe par contre des informations robustes sur la commercialisation du cacao camerounais puisque les données sont enregistrées aux points d'exportation ou de vente aux transformateurs. Le Cameroun apparait bon an mal an comme le cinquième producteur, mondial de cacao (Tableau 3, en milliers de tonnes de fèves sèches).

1.1. ORÍGÍNE

Le cacao cultivé (théobroma cacao) appartient à la famille des sterculiacées. Il est originaire des forêts tropicales humides de l'Amérique équatoriale. Il semble avoir été exploité en tout temps en Amérique tropicale par les Mayas et les Aztèques. Au cours du XIX e siècle, la culture du cacaoyer fut successivement étendue aux régions tropicales de l'Asie et l'Afrique.

Nous citons ici certains pays :

- Amérique tropicale : mexique, colombie, république-dominicaine, équateur, brésil…
- Afrique Tropical: cameroun, cote d'ivoire, ghana, nigeria.

1.2. UTÍLÍSATÍONS

Le cacaoyer produit des cabosses dont les fèves fermentées et séchées constituent la matière première des industries qui fabriquent les produits semi-finis (pâte de chocolat, beure de chocolat, etc.), Ou des produits finis (chocolat en poudre, confiserie de chocolat, etc…). Les sous-produits de ces industries peuvent être utilisés pour la fabrication d'engrais, aliments pour bétail produits pharmaceutiques etc.

- **Propriétés nutritives du cacao cru**

Le cacao cru est une source alimentaire naturelle très riche en antioxydants contient des poly phenols ainsi que des flavonoides (jusqu'à 10% de sa composition totale pour ce dernier antioxydant). Sa teneur en antioxydant est supérieure à celui du thé vert, des baies d'acaii et même que les baies de Goji.

- Le cacao cru est également extrêmement riche en magnésium. Le magnésium est important pour la solidité des os (en jouant un rôle de synergie avec le calcium & la vitamine D). Il occupe une place importante dans l'équilibre chimique du cerveau (avec les vitamines du groupe B) et peut donc impacter, par exemple, sur notre gestion de stress, notre sommeil….. Le cacao cru contient en moyenne 450 mg de magnésium pour 100 gr. Note ANR (Apport Nutritionnel Recommandé) varie entre 300 à 400 mg / jour (en fonction du sexe, et de l'âge). Une petite portion de 30 gr de cacao cru comble donc un peu plus d'un tiers de notre ANR en magnésium.
- Le cacao contient des neurotransmetteurs (tel que la sérotonine, et de PEA) qui jouent un rôle dans la régulation de notre équilibre psychique. De nombreuses études mettent en avant un taux élevé de PEA lorsque l'on tombe amoureux. Et à l'inverse, lorsque l'on a des-contrariétés, notre taux de PEA chute.

✔ Cette petite fève contient du fer en quantité non négligeable (202 mg/100 g). À savoir que notre ANR varie de 11 à 18 mg/ jour (en fonction de l'âge & du sexe). Dix grammes de fèves de cacao suffisent donc à nous apporter notre apport en fer. Cet oligoélément ne peut être synthétisé (fabriqué) par notre organisme : notre alimentation doit donc couvrir nos besoins en fer. Une grande partie du fer se trouve dans notre hémoglobine (sang), où il joue un rôle de transporteur d'oxygène (les atomes d'oxygène s'accrochent à lui). Un apport de vitamine C permet d'augmenter l'absorption du fer par notre organisme. Un autre petit trésor se cache dans cette fève... Un oligo-élément que l'on trouve rarement dans le règne végétal : du zinc (10 mg/100g). Ce nutriment a un rôle important dans notre organisme, et intervient dans de nombreux domaines : nos systèmes immunitaires & hormonal ont besoin de lui pour bien fonctionner. Le zinc a une importance, également, sur l'état de notre peau & de nos cheveux. La teneur du cacao cru en zinc est de 10 mg/100g. Comme notre ANR (Apport Nutritionnel Recommandé) varie entre 8 à 12 mg/jour (en fonction du sexe, et de l'âge). Une portion de 30 gr de cacao cru nous apporte environ un tiers de notre ANR en magnésium.

1.2.1. Classification

On distingue 03 grands groupes de cacaoyer :

Tableau 1**:** Classification des types de cacaoyers

Groupes	Description	Potentiel Génétique		
		Vigueur	Productivité	Résistance à la pouriture brune
CRÍOLLO	Cabosses de forme allongée, étroite et pointue, verruqueuses et marqué de sillons profond, croissance lente, gout des fèves peu amère et fin, fournissent un produit de haute qualité, ils sont progressivement abandonnés au profit des autres groupes.	Peu vigoureux,	Peu productifs	Sensibles aux maladies
FORESTARO BAS AMAZONÍEN (brésil, Afrique de l'ouest)	Cabosses ovales à sillons peu profonds. Ils fournissent presque 80% du cacao mondial.	Très vigoureux	Très productifs	Tolérant
TRÍNÍTARÍO	Cabosses de formes variées. Ils sont très diversifiés et hétérogènes et sont issus du croisement entre Forres taro et criollo. Ils combinent ainsi la vigueur des forestaro et la qualité des criollo.	Vigoureux	Productifs	De tolérant à sensible

Source : Collection TAER, P 7

1.3. ENTRETÍEN DE LA CACAOYÈRE

L'entretien de la cacaoyère n'est pas trop exigeant si au départ toutes les précautions ont été prises pour assurer aux cacaoyers des conditions favorables de croissance et de développement au point de vue du sol de l'ombrage et de la plantation.

Les principales opérations d'entretien sont les suivantes :

- Réglage d'ombrage

Le réglage d'ombrage est très important pour une cacaoyère. Au court de la première année, l'ombrage doit ensuite être progressivement réduit pour laisser passer 50 à 70% de lumière lorsque les cacaoyères ont atteint leur plein développement. Dans certains cas, l'ombrage peut être complètement supprimé si on estime conduire la plantation en pleine lumière.

Remarque **:** Il convient de rappeler qu'en plantation adulte, un ombrage trop dense favorise le développement de la pourriture brune des cabosses et, l'absence d'ombrage favorise les dégâts d'insectes

- Entretien du sol

La quasi-totalité des racines absorbantes se trouve dans la couche humifère de surface Le travail du sol par labour ou sarclage est absolument interdit.

Ici l'entretien du sol consiste à éliminer régulièrement les mauvaises herbes par défrichement à la machette ou par application d'herbicides.

Remarque **:** Dans une très jeune plantation (moins de 2 ans), l'emploi d'herbicides est très délicat, car le produit peut facilement toucher les feuilles de cacaoyers et causer des dégâts.

De même, lors du fauchage manuel, la machette peut facilement couper un plant. Donc, de préférence, il convient d'abord de faire des ronds de 50 cm de rayon autour de chaque pied avant d'entamer la lutte générale contre les adventices

- Tailles

Taille de formation

Le plant issu de semis grandit normalement et forme sa couronne à environ 1.5 m du sol. La taille de formation n'est donc, pas encore nécessaire en ce moment-là. Cependant des gourmands peuvent pousser au-dessus du collet ou tout juste au-dessous de la couronne. Ces gourmands doivent être coupés pour donner une bonne charpente au plant. Dans certains cas la couronne peut se former

à un niveau plus bas. Il faut alors laisser pousser un gourmand vigoureux au-dessous de la couronne pour prolonger le tronc et former une deuxième couronne à une bonne hauteur.

Taille d'entretien.

La taille d'entretien consiste à supprimer les gourmands, les branches mortes. Malades ou portant des plantes parasites. Elle vise aussi à éclairer l'intérieur de la frondaison en coupant les ramifications secondaires tombantes lorsqu'elles sont trop denses.

- Fertilisation minérale

Pendant les deux premières années après la plantation, la fertilisation minérale surtout azotée est nécessaire pour la croissance des jeunes plants. La dose dépend de la richesse du sol en éléments nutritifs et de l'équilibre entre les bases échangeables Néanmoins, pour un sol moyen, 250 g d'Urée par an en deux apports favorise la croissance. Au-delà de 3 à 4 ans, les apports d'engrais sont rarement rentables.

- Luttes phytosanitaires

La pourriture brune (provoquée par phytophthora palmivora) et les capsides sont les deux fléaux qui menacent la cacaoculture au Cameroun. Hormis les caractéristiques génétiques des plants qui peuvent leur donner une certaine tolérance vis-à-vis de cette maladie et de ces ennemis, des mesures culturales précises sont à prendre pour réduire l'incidence de ces fléaux sur la production potentielle de cacaoyer.

- Mesures culturales pour lutter contre la pourriture brune

Récolter toutes les vielles cabosses provenant de l'ancienne récolte et les évacuer hors de la plantation ; Bien régler l'ombrage. Si l'ombrage est trop dense, il favorise le développement de la pourriture brune. Faire une bonne taille d'entretien pour ne pas avoir une couronne trop dense ; Enlever toutes les plantes parasites qui poussent sur les tiges ou les branches de cacaoyers ; Faire régulièrement la récolte sanitaire et évacuer les cherelles ou les cabosses pourries hors de la plantation. Ecabosser hors de la plantation.

- Mesures culturales pour lutter contre les insectes nuisibles

Réglage d'ombrage **:** l'absence d'ombrage expose les plants aux attaques d'insectes

- Éliminer les plantes hôtes
- Bien dégager et entretenir les bordures de la plantation

- Couper les branches attaquées par les borers, extraire et écraser les larves qui creusent des galeries a l'intérieure des branches.

➢ Lutte chimique

- La lutte chimique devient de plus en plus onéreuse avec la cherté des pesticides. Il est possible que cette lutte n'intervienne qu'après une bonne pratique des mesures culturales
- Contre la pourriture brune, on utilise les fongicides appropriés à la dose et à la fréquence indiquée par le fabriquant.
- Contre les capsides, faire un traitement en décembre-janvier et un autre en juillet-aout avec des insecticides appropriés et à la dose indiquée par le fabriquant

Remarque : Les produits phytosanitaires sont toxiques et dangereux pour les organismes vivants. Par conséquent, il est fortement recommandé de n'utiliser que les produits homologués par les services compétents.

L'applicateur doit en outre se protéger pendant la préparation des bouillies et lors des traitements. Toujours lire les consignes de traitement et de sécurité avant tout utilisation d'un produit.

1.4. RÉCOLTE ET PRÉPARATÍON DU CACAO MARCHAND

1.4.1. Récolte :

- Les plants issus des cabosses hybrides entrent en production à partir de 2 ans après la mise en champ. Dans des conditions plus favorables, la production peut être encore plus précoce. Les cabosses entrent en maturité 5 à 6 mois après la pollinisation. A maturité, les cabosses vertes virent au jaune et les cabosses violettes deviennent orange. Pendant la récolte, il faut respecter les consignes suivantes :
- Les cabosses doivent être récoltées à bonne maturité.
- Les cabosses non mûres donnent des fèves qui ne fermentent pas et les cabosses trop mûres sont vulnérables aux maladies et rongeurs et en plus leurs fèves peuvent germer.
- Sectionner le pédoncule de la cabosse avec un outil tranchant (machette, sécateur…) sans biaiser les coussinets floraux qui portent les fleurs pour la prochaine campagne.
- Ne pas ramasser les cabosses avec les fèves blessées qui deviennent vulnérables aux moisissures.
- Une cabosse mure ne doit pas passer plus de 3 semaines sur l'arbre.

- Les fèves vont pourrir ou germer ; celles-ci deviennent impropres à la commercialisation.

1.4.2. Ecabossage

C'est l'opération qui consiste à casser la cabosse et à extraire les fèves. L'écabossage doit se faire au plus tard 6 jours après la récolte. Quelles précautions prendre ?

- L'ecabossage doit se faire hors du champ
- Pour casser la cabosse, on utilise un gourdin en bois ou bien cogner deux cabosses entre elles. A moins d'être vraiment habile, il faut éviter d'utiliser la machette qui peut détériorer les fèves ou blesser les mains de l'utilisateur.

1.4.3. Fermentation

La fermentation est une étape très importante dans la préparation du cacao marchand

Dans son But ; Elle permet de :

- Débarrasser les fèves du mucilage sucré et acidulé qui les entoure
- Provoquer la mort de l'embryon à travers la haute température, et d'empêcher ainsi la germination de la fève
- Diminuer l'amertume et l'astringence des fèves et de développer les « précurseurs » de l'arôme chocolat.

Remarque : Après écabossage, les fèves doivent être mises en fermentation le plus tôt possible. A ce niveau, les conditions de fermentation doivent être mises en place deux ou trois jours avant l'écabossage.

La fermentation peut se faire dans des paniers ou préférentiellement dans des caisses en bois encore appelés bacs de fermentation.

Pourquoi la bonne fermentation est-elle une étape très importante ?

1- Un cacao peu fermenté donne des fèves plates violettes qui après séchage deviennent amères et astringentes

2- Un cacao trop fermenté donne des fèves brunes très foncées avec des tâches noires qui après séchage développent un goût très désagréable

3- Un cacao bien fermenté donne des fèves turgescentes, de couleur brune uniforme qui après séchage donnent un goût agréable bien aromatisé.

1.4.4. Séchage

But : Le séchage vise à ramener la teneur en eau des fèves de 60% à moins de 8% afin d'assurer des bonnes conditions de conservation au cours du stockage ou de transport. Le séchage peut être artificiel ou naturel. Pour le séchage naturel, c'est à dire, au soleil, les fèves sont étalées sur les claies en bambous posées sur pilotis ou coulissant sur des rampes en bois des séchoirs autobus.

Remarque : Le cacao contenant des propriétés oléagineuses, il fixe facilement des substances étrangères qui peuvent sérieusement altérer sa qualité et dans certains cas devenir très dangereux pour les humains.

Il ne faut donc pas le sécher sur du goudron ou avec du feu. Ces activités sont formellement condamnées par la loi et trahissent un manque de professionnalisme et de sérieux.

Pendant le séchage, le cacao doit être régulièrement remué pour homogénéiser les conditions d'aération. Pendant la durée du séchage, il faut éliminer les débris de cabosses ou les restes de placenta. Le séchage naturel peut aller de 7 à 15 jours selon les conditions climatiques

1.4.5. Stockage du cacao marchand

Après séchage, le cacao est mis dans des sacs en jute, après avoir éliminé toutes les impuretés. Le cacao séché est une denrée fragile dont la qualité peut être rapidement détériorée par des mauvaises conditions de stockage.

Pourquoi faut-il prendre des précautions lors du stockage du cacao marchand ?

Comme signalé plus haut, les fèves de cacao contiennent de la matière oléagineuse (il est gras) et peuvent donc facilement fixer des mauvaises odeurs (odeur de fumée, de peinture, de poisson fumé, de viande boucanée, etc.) Le producteur doit donc respecter les consignes qui suivent

- Stocker le cacao bien au sec et à l'abri de l'humidité (l'humidité ambiante doit être a moins 70%) ou des corps étrangers
- Poser les sacs à 7 cm au moins du sol sur un plancher en bois favorisant la circulation de l'air
- L'entrepôt doit être loin de la cuisine ou de toute autre source de fumée.
- Si le stockage est long, il faut vérifier périodiquement le degré d'humidité et si possible remettre au soleil pour empêcher la moisissure à se développer. Après toutes ces opérations, l'exploitant sera en mesure de procéder à l'auto classification de son cacao. Le tableau ci-après permet de reconnaitre les types commerciaux de cacao tel que prévu par les textes en vigueur :

Grade 1	Grade 2	Hors standard
Pas plus de 3% de fèves moisies, 3% de fèves ardoisées et 3% de fèves défectueuses	Pas plus de 4% de fèves moisies, 8% de fèves ardoisées et 6% de fèves défectueuses	C'est un lot donc les normes de qualité sont en dessous du G2, sans que le total des défauts ne dépasse 85%

Source : Collection TAER, P 12

1.5. ÉTAT DES LÍEUX DES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ AU CAMEROUN

Les secteurs cacao et café au Cameroun représentent environ 3% du PIB national et 15 PIB du secteur primaire. De 1980 à 2000, les exportations de cacao et de café ont représenté près de 28% du PIB des produits non pétroliers et 40% des exportations du secteur primaire ayant généré environ 110 milliards de FCFA/an redistribues aux producteurs de 2005 à 2016. Ces exportations ont progressé de 141 391 T à 239 717 T, soit une augmentation de 98 326 T en valeur absolue et de 69.5% en valeur relative d'après les statistiques de l'ONCC

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC), créé en 2002 et devenu opérationnel en 2006, devait prélever entre 7 et 9 milliards de francs CFA de redevance annuelle, soit 56 à 72 milliards de F CFA entre 2006 et 2014.

Après plus de dix années de mise en œuvre du Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et Café (PRDFCC), il a semblé nécessaire, au regard des évolutions économiques du pays, notamment le changement de cap effectué à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui replace le secteur productif au cœur des préoccupations gouvernementales, de marquer un arrêt pour évaluer sa mise en œuvre, afin de le reprojeter dans l'avenir sur la base des leçons tirées de cette évaluation. Pour répondre à ces défis, le Cameroun, à travers le Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et Cafés (PRDFCC) élaboré en 2014, s'est fixé les objectifs à atteindre à l'horizon 2020 :

✔Concernant la production, 600 000 tonnes de cacao, 35 000 tonnes de café arabica et 125 000 tonnes pour le café robusta ;

✔Concernant la qualité des produits, la formation continue des producteurs, ainsi que des autres acteurs de la production sur les bonnes pratiques agricoles (pré et post-récolte) et la dotation/réhabilitation/ développement des infrastructures et équipements post- récoltes duplicables en milieu paysan. Eu égard à ces orientations stratégiques nationales, le Ministère de l'Agriculture et

du Développement Rural (MINADER), acteur majeur de la relance a mis en place quatre (4) projets en vue du développement des deux filières, il s'agit du :

Projet d'Appui à la Production et Diffusion du Matériel Végétal Cacao et Cafés (PPDMVCC)

Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières Cacao et Café (PAUF2C) :

Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C) :

Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la Production du Cacao et des Cafés (PAGQ2C).

- Missions des projets du MINADER financés par le FODECC

❖ PROJET D'APPUÍ Á LA PRODUCTÍON ET DÍFFUSÍON DU MATÉRÍEL VÉGÉTAL CACAO ET CAFÉ (PPDMVCC)

Le Projet d'appui à la Production et Diffusion du Matériel Végétal Cacao Cafés (PPDMVCC) a pour objectif principal de contribuer à l'accroissement quantitatif et qualitatif de la production nationale du cacao et des cafés à travers la production et la diffusion du matériel végétal sélectionné et certifié en vue de l'amélioration des revenus des producteurs. Spécifiquement il s'agit :

D'augmenter l'offre annuelle initiale en matériel végétal actuellement de : 9 millions de plants de cacao, 1.3 millions de plants de café robusta et 3 millions de plants de café arabica, de manière à couvrir les besoins nécessaires à l'atteinte des objectifs de la stratégie estimés en termes de plants à 550 millions de cacaoyer. 143 millions de caféier robusta et 40 millions de caféier arabica :

D'améliorer le système de diffusion du matériel végétal cacao et cafés en contribuant à la professionnalisation progressive des pépiniéristes, au transport du matériel végétal et à l'accessibilité aux semences :

- De renforcer les capacités techniques des principaux acteurs ainsi que le dispositif de suivi/accompagnement des producteurs afin de favoriser l'appropriation et la pérennisation des acquis.

❖ PROJET D'APPUÍ À L'UTÍLÍSATÍON DES ENGRAÍS DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PAUEF2C)

Le Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières cacao et Café (PAUEF2C) vise l'amélioration des conditions de vie des producteurs à travers la fertilisation des vergers cacao et cafés par l'application des engrais minéraux et organiques. La première phase du PAUEF2C s'est exécutée de 2011 à 2015. Suite à l'évaluation concluante de cette première phase, le Gouvernement a

autorisé la mise en œuvre d'une deuxième phase du Projet qui a débuté effectivement en Janvier 2016 et qui était prévue s'achever en 2021 mais doit plutôt prendre fin par anticipation en Décembre 2019.

- **PROJET D'APPUÍ Á LA LUTTE ANTÍFONGÍQUE DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PALAF2C)**

Le Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C) a pour principale mission l'amélioration de l'état phytosanitaire des vergers cacaoyers et caféiers. Ainsi, après la phase pilote qui a été mise en œuvre de 2011 à 2014, la deuxième phase (phase d'envergure) qui s'étend sur la période 2014-2020 a pour objectif spécifique de contribuer à l'accroissement des productions nationales de cacao et de café par le biais d'une meilleure protection des vergers des deux spéculations contre les maladies fongiques (pourriture brune du cacaoyer et rouille orangée du caféier) et les insectes nuisibles (capsides du cacaoyer et scolyte du café sert, qui causent chaque année, des per production estimées entre 30% et 70% Pour ce faire, les activités du PALAF2C consistent à acquérir les produits et équipe phytosanitaires et à se déployer sur le terrain selon un calendrier précis, pour l'organisation des opérations de traitement direct de l'ensemble des vergers, dans les différents bassins de production à travers les brigades villageoises d'intervention phytosanitaire (BVIP), formées et équipées à ce sujet. Chaque BVIP constituée est composée d'au moins dix personnes chargées de conduire les traitements phytosanitaires sur les vergers des bassins et sous bassins à leur charge.

- **PROJET D'APPUÍ À LA GESTÍON DE LA QUALÍTÉ DANS LA PRODUCTÍON DU CACAO ET DES CAFÉS (PAGQ2C)**

Le Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés (PAGQ2C) a comme principales missions :

L'organisation des ateliers de formation des formateurs :

L'accompagnement des producteurs dans la maîtrise de l'itinéraire technique, garant de qualité et des normes internationales de certification du cacao et des cafés :

✔ L'accompagnement des acteurs institutionnels dans la gestion de la qualité en production primaire du cacao et des cafés ;

✔ La promotion et le renforcement du pré contrôle et de la pré différentiation des grades des fèves de cacao et des grains des cafés bord champ ;

La mise en place d'un système de surveillance des opérations et du niveau multi résiduel dans le maillon de production primaire.

1.6. RÉALÍSATÍONS TECHNÍQUES ET FÍNANCÍÈRES 2014-2018 DES PROJETS MÍNADER FÍNANCÉS PAR LE FODECC

Parties de 209 900 tonnes de cacao ; de 2850 tonnes de café arabica ; et de 29 958 tonnes de café robusta en 2014 (ONCC, 2018), les productions en 2016 se sont situées à 269 490 tonnes pour le cacao : 4 361 pour le café arabica, et 20.139 tonnes pour le café robusta. Ce qui montre un accroissement de 59 590 tonnes en valeur absolue, soit 28, 4% en valeur relative pour la production cacaoyère ; de 1511 tonnes en valeur absolue, soit 53% en valeur relative pour la production de café arabica ; et un recul de 9 819 tonnes en valeur absolue, soit 32,8% en valeur relative pour la production de café robusta. Le niveau de réalisations technico-financières des quatre projets sus cités se présente tel qu'il suit :

1.6.1. Réalisations techniques par projet

- **PROJET D'APPUÍ Á LA PRODUCTÍON ET DÍFFUSÍON DU MATÉRÍEL VÉGÉTAL CACAO ET CAFÉ (PPDMVCC)**

Tableau 2: (PPDMVCC)

Spéculations	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Cacao	5 371 000	6 822 688	7 042 100	9717 487	6 512 900	**35 466 175**
Café arabica	1 175 000	2 829 800	1 792 800	2 407 176	396 000	**8 600 776**
Café robusta	575 500	381 000	462 000	618 020	90 000	**2 126 520**
Total	**7 121 500**	**10 033 488**	**9 296 900**	**12 742 683**	**6 998 900**	**46 193 471**

Source : Minader 2019, P 7

Le tableau ci-dessus présente un bilan cumulé de production de 46 193 471 plants dont 35 466 175 plants de cacaoyers, 8 600 776 plants de caféiers robusta, et 2 126 520 plants de caféiers arabica ; correspondant à des extensions des vergers de 29 555 Ha de cacaoyers, 6 143 Ha de caféiers arabica, et 1 518 Ha de caféiers robusta.

- **PROJET D'APPUÍ Á L'UTÍLÍSATÍON DES ENGRAÍS DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PAUEF2C)**

Tableau 3: (PAUEF2C)

Spéculations	2015	2016	2017	2018	Total
Cacao	2 080 Ha	950 Ha	1 132 Ha	2 628,4 Ha	**6 790,4 Ha**
Café arabica	1 940 Ha	2 500 Ha	3 836 Ha	3 996,8 Ha	**12 278,8 Ha**
Café robusta	2 060 Ha	2 010 Ha	1 676 Ha	1 981 Ha	**7 727,4 Ha**
Total	**6 080 Ha**	**5 460 Ha**	**6 644 Ha**	**8 606,60 Ha**	**26 790,6 Ha**

Source : Minader 2019, P 7

- Il ressort de ce tableau un bilan cumulé en termes de superficies fertilisées de l'ordre de 26 790,6 Ha dont 6 790,4 Ha de cacaoyers, 7727,4 Ha de caféiers robusta, et 12 278,8 Ha de caféiers arabica : correspondant à un appui en fertilisants de l'ordre de 993 tonnes et 13 142 litres pour le cacaoyer, 1 336 tonnes et 23 777 litres pour le caféier arabica : 1944 tonnes et 47 962 litres pour le caféier robusta.
- **PROJET D'APPUİ Á LA LUTTE ANTİFONGİQUE DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PALAF2C)**

Tableau 4: (PAUEF2C)

Spéculations	2015	2016	2017	2018	Total
Cacao	65 000 Ha	80 000 Ha	42 000 Ha	45 000 Ha	**232 000 Ha**
Café arabica	16 200 Ha	6 000 Ha	22 000 Ha	18 000 Ha	**62 200 Ha**
Café robusta	27 000 Ha	33 000 Ha	17 500 Ha	35 000 Ha	**112 500 Ha**
Total	**108 200 Ha**	**119 000 Ha**	**81 500 Ha**	**98 000 Ha**	**406 700 Ha**

Source : Minader 2019, P 7

L'analyse de ce tableau fait ressortir un total de superficies des vergers traités de l'ordre de 406 700 Ha, dont 232 000 Ha de cacaoyers, 112 500 Ha de caféiers robusta, et 62 200 Ha de caféiers arabica.

- **PROJET D'APPUÍ Á LA GESTÍON DE LA QUALÍTÉ DANS LA PRODUCTÍON DU CACAO ET DES CAFÉS (PAGQ2C)**

Tableau 5: (PAGQ2C)

Spéculations	2015	2016	2017	2018	Total
Cacao	7 550 T	16 220 T	26 813 T	42 302 T	**232 000 Ha**
Café arabica	1 258 T	2 703 T	4 469 T	7 050 T	**62 200 Ha**
Café robusta	2 517 T	5 407 T	8 938 T	14 101 T	**112 500 Ha**
Total	**11 324 T**	**24 330 T**	**40 219 T**	**63 454 T**	**139 327 T**

Source : Minader 2019, P 7

L'analyse de ce tableau fait ressortir une production de qualité de l'ordre de 139 327 tonnes, dont 92 885 tonnes pour le cacao, 30 962 tonnes pour le café robusta, et 15 481 tonnes pour le café arabica qui correspond à une amélioration de l'ordre de 15,5% pour le cacao, 44,2% pour le café arabica, et 24,7% de café robusta par rapport aux objectifs du PRDFCC.

Pour mener à bien leurs différentes missions, chacun des quatre projets a bénéficié des financements du FODECC conformément aux tableaux, ci-après.

1.6.2. Réalisations financières

- **PROJET D'APPUÍ Á LA PRODUCTÍON ET DÍFFUSÍON DU MATÉRÍÉL VÉGÉTAL CACAO ET CAFÉ (PPDMVCC)**

Tableau 6: (PPDMVCC)

EXERCICE BUDGETAIRE	PREVISIONS (FCFA)	REALISATIONS (FCFA)	TAUX (%)
2014	3 092 290 000	1 690 451 632	54,7
2015	2 675 473 902	2 410 652 902	90,1
2016	4 639 121 000	3 237 452 049	69,8
2017	4 069 422 954	3 865 830 556	95
2018	2 230 653 201	1 926 190 750	86,4.
TOTAL (FCFA)	**16.706. 961. 057**	**13. 130. 577. 689**	**78,6**

Source : Minader 2019, P 8

Le tableau ci-dessus fait état d'une prévision financière globale de l'ordre de seize milliards sept cent six millions neuf cent soixante-un million cinquante-sept (16 706 961 057) francs CFA et treize milliards cent trente millions cinq cent soixante-dix-sept mille six cent quatre- vingt-neuf (13 130 577 689) francs CFA. En termes de prévisions et de consommation budgétaires, respectivement, il se dégage un gap de trois milliards cinq cent soixante-seize millions trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante-huit (3 576 383 568) francs CFA, en valeur absolue, soit 21,4% en valeur relative.

- **PROJET D'APPUÍ Á L'UTÍLÍSATÍON DES ENGRAÍS DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PAUEF2C)**

Tableau 7: (PAUEF2C)

Composante filière	2015		2016		2017		2018	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Engrais cacao	225 921 197	223 600 000	250 000 000	79 800 000	181 672 160	123 178 580	230 000 000	229 196 450
Engrais café Arabica	273 454 459	269 345 000	380 000 000	196 578 000	288 362 880	193 592 000	321 000 000	315 045 250
Engrais café Robusta	257 804 459	253 655 000	659 000 000	239 904 000	689 551 800	443 812 000	647 500 000	635 496 500
TOTAL (FCFA)	**757 180 115**	**746 600 000**	**1 289 000 000**	**516 282 000**	**1 159 589 840**	**760 582 580**	**1 198 500 000**	**1 179 738 200**

Source : Minader 2019, P 8

Le tableau ci-dessus fait état d'une prévision financière globale de l'ordre de quatre milliards huit cent trente-cinq millions deux cent soixante-six mille neuf cent cinquante-cinq (4 835 266 955) francs CFA et trois milliards deux cent trois millions deux cent deux mille sept cent quatre-vingt (3 203 202 780) francs CFA, en termes de prévisions et de consommation budgétaires, respectivement. Il se dégage un gap d'un milliard six cent trente-deux millions soixante-quatre mille cent soixante-quinze (1 632 064 175) francs CFA.

- **PROJET D'APPUÍ Á LA LUTTE ANTÍFONGÍQUE DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PALAF2C)**

Tableau 8: (PALAF2C)

EXERCICE BUDGETAIRE	PREVISIONS (FCFA)	REALISATIONS (FCFA)	TAUX (%)
2015	1 363 737 386	82 797 111	60,33
2016	2 696 650 000	963 857 017	35,74
2017	3 201 351 266	1 929 155 236	60,26
2018	2 463 111 624	1 901 317 064	77,19
TOTAL (FCFA)	**6 850 000 000**	**5 617 126 428**	**82**

Source : Minader 2019, P 8

Le tableau ci-dessus fait état d'une prévision financière globale de l'ordre de six milliards huit cent cinquante millions (6.850 000 000) francs CFA et cinq milliards sax cent dix-sept millions cent vingt-six mille quatre cent vingt-but (5.617 126.428) francs CFA, de consommation budgétaire, respectivement il se dégage un gap d'un milliard deux cent trente-deux millions cinq cent soixante-douze (1 232 873 572) francs CFA, en valeur absolue, soit 18% en valeur relative

- **PROJET D'APPUÍ Á LA GESTÍON DE LA QUALÍTÉ DANS LA PRODUCTÍON DU CACAO ET DES CAFÉS (PAGQ2C)**

Tableau 9: (PAGQ2C)

	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Prévus	207 472 500	172 657 010	277 241 048	826 289 094	1 196 012 239	**2 679 671 891**
Réalisés	207 472 500	172 657 010	277 241 048	513 987 761	1 196 012 239	**2 367 370 558**

Source : Minader 2019, P 9

Le tableau ci-dessus fait état d'une prévision financière globale de l'ordre de deux milliards six cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante-onze mille huit cent quatre-vingt-onze (2 679 671 891) francs CFA et deux milliards trois cent soixante-sept millions trois cent soixante-dix mille cinq cent cinquante-huit (2 367 370 558) francs CFA, en termes de consommation budgétaire. Il se dégage un gap de trois cent douze millions trois cent un mille trois cent trente-trois (312 301 333) francs CFA.

1.6.3. Ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de production de qualité.

- **PERSPECTÍVES STRATÉGÍQUES DE PRODUCTÍON DU CACAO ET CAFÉ MARCHANDS**

D'après le PDRFCC, les superficies à atteindre sont de 600 000 hectares de cacaoyer, 250 000 hectares de caféier robusta et 150 000 hectares de caféier arabica pour des productions respectives de 600 000 tonnes, 125 000 tonnes et 35 000 tonnes de cacao, café robusta et café arabica. L'atteinte de ces objectifs nécessite une mobilisation des ressources en inputs agricoles spécifiques récapitulés dans le tableau ci-après.

Tableau 10: Etat récapitulatif des objectifs réels de production de cacao et cafés marchands

SPECULATIONS	PLANTS	FERTILISANTS (TONNES)	TRAITEMENT PHYTOSANITAIRES (HA)	PRODUCTION DE QUALITE (TONNES)
Cacao	504 000 000	150 000	480 000	600 000
Café robusta	245 000 000	62 500	200 000	125 000
Café arabica	147 000 000	37 500	120 000	35 000
TOTAL	**896 000 000**	**250 000**	**800 000**	**760 000**

Source : Minader 2019, P 9

1.6.4. Ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques de production

Les ressources financières nécessaires à l'atteinte des objectifs de production sus cités sont globalement de l'ordre de cinq cent quarante-trois milliards deux cent millions (543 200 000 000) francs CFA, répartis comme indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Etat récapitulatif des ressources financières nécessaires à la production de cacao et café marchands, en mille (1 000) francs CFA

SPECULATIONS	PLANTS	FERTILISANTS	TRAITEMENT PHYTOSANITAIRES	PRODUCTION DE QUALITE	TOTAL
Cacao	151 200 000	90 000 000	30 000 000	51 000 000	322 200 000
Café robusta	79 625 000	37 500 000	12 500 000	10 625 000	140 250 000
Café arabica	47 775 000	22 500 000	7 500 000	2 975 000	80 750 000
TOTAL	**278 600 000**	**150 000 000**	**50 000 000**	**64 600 000**	**543 200 000**

Source : Minader 2019, P 9

1.6.5. Ressources financières sollicitées par les projets MINADER du portefeuille FODECC de 2014 à 2020

PROJETS	MONTANT FIXE (FCFA)	MONTANT OCTROYE (FCFA)	ECARTS (FCFA)	TAUX MOBILISATION (%)
PPDMVCC	188 000 000 000	17 045 340 000	170 954 660 000	9,07
PAUEF2C	18 000 000 000	4 200 000 000	13 800 000 000	23,33
PALAF2C	19 422 640 000	6 850 000 000	12 572 640 000	35,27
PAGQ2C	51 151 926 538	2 289 154 258	48 862 772 280	4,48
TOTAL	**276 574 566 538**	**30 384 494 258**	**246 190 082 280**	**10,99**

Source : Minader 2019, P 10

Au regard des tableaux ci-dessus, il ressort que pour atteindre les objectifs initialement fixés par le PRDFCC, à savoir : 600 000 tonnes de cacao ; 125 000 tonnes de café robusta et 35 000 tonnes de café arabica, les ressources requises pour la mise en œuvre de la stratégie de développement des filières cacao et café étaient de six cent milliards (600 000 000 000) de francs CFA. Or, à ce jour, le volume des financements alloués par le FODECC est de trente milliards trois cent quatre-vingt-quatre quatre cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante-huit (30 384 494 258) francs CFA. En tenant compte des financements issus des autres sources (Union Européenne, BIP, ONG, et privés), il ressort que depuis l'année 2014, les filières cacao et cafés ont à peine bénéficié de 15% de ce budget prévisionnel du PRDFCC. En conséquence, les projets du MINADER sous financement du FODECC, n'ont jamais bénéficié des moyens nécessaires pour contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs dudit plan. Par conséquent, le principal goulot d'étranglement du développement des filières cacao et cafés est le faible niveau d'investissement pour garantir son développement et le faible réinvestissement des revenus générés par ces filières pour leur développement. Cette situation justifie le fait que les performances de mise en œuvre des projets PPDMVCC, PAUEF2C, PALAF2C et PAGQ2C soient en deçà des prévisions. Malgré la clôture imminente des quatre projets du MINADER sous financement FODECC, il est nécessaire de prendre des mesures indispensables pour maintenir la dynamique d'encadrement des producteurs déjà atteinte sur le terrain depuis des années, en attendant la formulation des nouvelles phases, afin d'éviter de nombreux remous sociaux qu'induiraient un recul du niveau d'encadrement des 800 000 producteurs, la baisse de leurs revenus liée à la chute des rendements à l'hectare et la perte d'importantes devises générées à l'Etat par les deux filières.

1.7. DÍFFÍCULTÉS RENCONTRÉES

Les principales difficultés d'ordre stratégique sont les suivantes :

- ✓ Le faible niveau de mobilisation des ressources financières prévues pour assurer la mise en œuvre efficace des projets : le financement des quatre projets représente à peine 10% du budget prévu dans les documents-projets ;
- ✓ L'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines enrôlées dans les projets, ce qui rend difficile le déploiement sur le terrain et l'exécution convenable des activités ;
- ✓ L'insuffisance des moyens logistiques et matériels liés à l'insuffisance des ressources financières, ne garantissant pas un meilleur accompagnement des acteurs sur le terrain ;

- ✓ Les retards fréquemment accusés dans le démarrage de l'exécution budgétaire en début d'année, qui ne permettent pas aux projets de respecter les chronogrammes des activités ;
- ✓ Les procédures de passation des marchés actuellement en vigueur ne tiennent pas compte des spécificités des calendriers agricoles, ce qui entraine un déphasage notable entre les périodes d'acquisition des intrants et équipements divers par rapport aux activités des producteurs sur le terrain ;
- ✓ L'insécurité grandissante dans certains grands bassins de production de cacao et cafés, ce qui limite les activités d'encadrement des producteurs à la base ;
- ✓ L'insuffisance des mesures incitatives en vue de la promotion des produits de récolte à haute valeur marchande ;
- ✓ L'insuffisance de structuration des producteurs tant au niveau de la production que de la commercialisation de cacao et café ;
- ✓ Le vieillissement des vergers et des producteurs de cacao et café dans la quasi-totalité des bassins de production ;
- ✓ Les coûts de plus en plus élevés des intrants, matériels, et équipements agricoles pré et post-récoltes.

1.8. PERSPECTÍVES TECHNÍQUES ET FÍNANCÍÈRES 2019-2020

1.8.5. Perspectives techniques

- **POUR LE PPDMVCC**

Spéculations	2019	2020	Total
Cacao	7 150 000 plants	7 150 000 plants	**14 300 000 plants**
Café arabica	1 500 000 plants	1 500 000 plants	**3 000 000 plants**
Café robusta	400 000 plants	400 000 plants	**800 000 plants**
Total	**9 050 000 plants**	**9 050 000 plants**	**18 100 000 plants**

Source : Minader 2019, P 11

- **POUR LE PAUEF2C**

Spéculations	2019	2020	Total
Cacao (8%)	10 000 Ha	10 000 Ha	**20 000 Ha**
Café arabica (5,14%)	3 750 Ha	3 750 Ha	**7 500 Ha**
Café robusta (10%)	3 350Ha	3 350Ha	**6 700 Ha**
Total	**17 100 Ha**	**17 100 Ha**	**34 200 Ha**

Source : Minader 2019, P 11

- **POUR LE PALAF2C**

Spéculations	**2019**	**2020**	**Total**
Cacao	120 000 Ha	120 000 Ha	240 000 Ha
Café arabica	50 000 Ha	50 000 Ha	100 000 Ha
Café robusta	30 000 Ha	30 000 Ha	60 000 Ha
Total	**200 000 Ha**	**200 000 Ha**	**400 000 Ha**

Source : Minader 2019, P 11

- **POUR LE PAGQ2C**

Spéculations	**2019**	**2020**	**Total**
Cacao	56 000 T	60 000 T	**116 000 T**
Café arabica	8 000 T	10 000 T	**18 000 T**
Café robusta	15 000 T	17 000 T	**32 000 T**
Total	**79 000 T**	**87 000 T**	**166 000 T**

Source : Minader 2019, P 11

1.8.6. Ressources financières additionnelles sollicitées pour la mise en œuvre des activités des quatre projets en 2019 et 2020

Les développements ci-dessus amènent à conclure qu'au lieu de procéder à l'arrêt des interventions des quatre projets tel que préconisé actuellement, il semble indispensable d'accorder à ceux-ci, des budgets additionnels pour la période transitoire (2019-2020) pour leur permettre de maintenir le rythme d'encadrement des producteurs impulsé sur le terrain.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus visés en 2019 et 2020, il est indispensable d'allouer des ressources additionnelles aux projets PPDMVCC, PAUEF2C, PALAF2C, et PAGQ2C conformément aux tableaux suivants :

- **RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á LA PRODUCTÍON ET DÍFFUSÍON DU MATÉRÍEL VÉGÉTAL CACAO ET CAFÉ (PPDMVCC) EN 2019 ET 2020**

Spéculations	**EXERCICE 2019**	**EXERCICE 2020**	**TOTAL EXERCICE 2019-2020**
Cacao	2 105 004 333	2 105 004 333	**4 210 008 666**
Café arabica	588 754 333	588 754 333	**1 177 508 666**
Café robusta	258 754 334	258 754 334	**517 508 668**
Total	**2 952 513 000**	**2 952 513 000**	**5 905 026 000**

Source : Minader 2019, P 9

- **RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á L'UTÍLÍSATÍON DES ENGRAÍS DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PAUEF2C) EN 2019 ET 2020**

Spéculations	**EXERCICE 2019**	**EXERCICE 2020**	**TOTAL EXERCICE 2019-2020**
Cacao	1 000 000 000	1 000 000 000	**2 000 000 000**
Café arabica	700 000 000	700 000 000	**1 400 000 000**
Café robusta	800 000 000	800 000 000	**1 600 000 000**
Total	**2 500 000 000**	**2 500 000 000**	**5 000 000 000**

Source : Minader 2019, P 9

- **RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á LA LUTTE ANTÍFONGÍQUE DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PALAF2C) EN 2019 ET 2020**

Spéculations	**EXERCICE 2019**	**EXERCICE 2020**	**TOTAL EXERCICE 2019-2020**
Cacao	1 000 000 000	1 000 000 000	**2 000 000 000**
Café arabica	700 000 000	700 000 000	**1 400 000 000**
Café robusta	800 000 000	800 000 000	**1 600 000 000**
Total	**2 500 000 000**	**2 500 000 000**	**5 000 000 000**

Source : Minader 2019, P 12

- **RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á LA GESTÍON DE LA QUALÍTÉ DANS LA PRODUCTÍON DU CACAO ET DES CAFÉS (PAGQ2C) EN 2019 ET 2020**

Spéculations	**EXERCICE 2019**	**EXERCICE 2020**	**TOTAL EXERCICE 2019-2020**
Cacao	900 000 000	900 000 000	**1 800 000 000**
Café arabica	250 000 000	250 000 000	**500 000 000**
Café robusta	350 000 000	350 000 000	**750 000 000**
Total	**1 500 000 000**	**1 500 000 000**	**3 000 000 000**

Source : Minader 2019, P 12

Sur la base des données contenues dans les tableaux ci-dessus, il se dégage que les financements globaux requis pour la mise en œuvre efficace des activités programmées en termes de rallonge budgétaire au compte des projets PPDMVCC, PAUEF2C, PALAF2C et PAGQ2C en 2019 et 2020 s'élève à dix-huit milliards neuf cent soixante-cinq millions vingt-six mille (18 965 026 000) francs CFA, soit 9 482 513 000 FCFA à mobiliser par année.

- Notion d'élite et typologie des producteurs

Depuis la libéralisation du secteur, force est de constater qu'il existe deux grandes orientations dans les pratiques de production du cacao même si des nuances sont à considérer au sein de chaque type en termes de pratiques agroforestières, ainsi que nous les avons exprimées dans la partie fonctionnelle.

Ainsi, les cinq types de producteurs présentés peuvent, sociologiquement, correspondre à deux grands idéaltypes de mode de production, qui ne sont pas tous les deux intégrés de la même

manière dans l'économie, ne bénéficient pas de façon égale des moyens d'accès au foncier, aux appuis financiers, techniques et aux intrants, et enfin et surtout, se distinguent par la nature d'investissement et la mise au travail d'ouvriers agricoles salariés, la présence ou non sur l'exploitation agricole.

Cette distinction représente deux modes de vie et de travail différents, et partant, deux choix de société. D'une part, les producteurs des régions Centre et Sud qui, historiquement, constituent des plantations familiales de petites tailles, avec une main d'œuvre domestique, et d'autre part, des nouvelles plantations qui depuis la fin des années 1980 ne cessent de se développer dans des fronts pionniers, au sein des zones à faible densité humaine et qui sont le fait d'entrepreneurs urbains vivant avec des financements extra agricoles, utilisant de la main-d'œuvre salariée et n'habitant pas continuellement sur place. Deux postures distinctes face au métier d'agriculteur, aux stratégies d'investissement et dont l'excellence ne s'affirme pas de la même façon. Ces postures distinguent d'un côté les petits producteurs sans aide, et de l'autre côté les producteurs recevant de l'aide, sans ombrage et ainsi que les moyens producteurs. En réalité ces deux groupes rejoignent la notion d'élite que nous avions décrite. Des nuances sont à faire le long d'un continuum entre le producteur de 10 ha et le grand planteur absentéiste. La frontière, ainsi que Pedelahore (2002) le remarquait, délimite les exploitations dont le chef explore une main d'œuvre salariée (sous forme d'employé ou de métayer), et que lui-même ne produit ni ne vit sur place.

Il s'agit moins ici de baser la distinction des exploitations entre celles qui bénéficient d'un appui et les autres non, dans la mesure où ces appuis sont souvent sporadiques ou temporaires, ne durent que le temps d'un projet de développèrent (ci celui de la GIZ qui d'ailleurs, s'arrête en 2018) et ne sont pas structurels. Il s'agit davantage de distinguer, parmi les 5 types de producteurs, ceux qui font des investissements spéculatifs, emploient de la main d'œuvre salariée pour la totalité des travaux et supervisent à distance leur exploitation. Dans ce dernier cas, nous retrouvons les exploitants des catégories 4 et 5 de notre typologie, c'est à dire les moyens et grands planteurs, mais aussi certains de la catégorie 3 qui, en investissant dans les zones sans ombrages, prennent des risques agronomiques que ne prennent pas les paysans des exploitations familiales qui vivent de leur production immédiate et qui n'ont pas d'autres sources de revenus.

1.9. LE CACAO UNE CULTURE SOCÍALE ET UN MARQUEUR CULTUREL

En pays béti, le cacaoyer a été adopté et non imposé. Et s'il est devenu marqueur foncier, il a été aussi remarquablement intégré dans une société d'aînés et de cadets, sans aggravation des disparités sociales et sans modernisation technologique. Rien n'a totalement changé, mais tout a

évolué dans le sens souhaité par la société béti, le cacao surlignant les tendances de fond de cette société. Mieux, il a été l'instrument de l'authentification sociale de chacun, permettant aux aînés de confirmer leur importance par le recours à l'économie de prestige.

Prenant très jeune l'habitude de suivre son père dans la plantation, et de participer aux différentes tâches d'entretien, le futur planteur est naturellement conduit à reprendre, poursuivre et agrandir les superficies en cacao. La plantation héritée du père est toujours préservée, quel que soit son âge. Il est très rare que les anciennes plantations héritées fassent l'objet d'un arrachage ou d'un recépage massif, à moins que le foncier ne soit trop exigu. Vénération du passé et crainte des anciens (Franqueville, 1987), conditionnent bien souvent le comportement des planteurs béti en général et ceux du village Abondo en particulier.

S'il y a eu accumulation foncière ou constitution de rente foncière, cela tient à la position du lignage dans la société locale et à l'ancienneté d'installation de la famille. Si le morcellement des cacaoyères est rarement équitable, il aura finalement permis d'éviter l'apparition d'une classe de planteurs, comme aurait pu le faire la règle de l'héritier unique. En fait, la culture du cacao consacrait une aventure collective sans exclusion et sans nouveaux riches.

Depuis le désengagement de l'État en 1989, et malgré une campagne cacaoyère 1992-93 faite pour décourager les meilleures bonnes volontés, la majorité des planteurs a préféré l'investissement productif : 42% des exploitants ont, par exemple, acheté auprès de commerçants privés, les produits phytosanitaires indispensables à une lutte contre la pourriture brune (enquête cacao, 1992-1993). Cette volonté réaffirmée de maintenir soins et travail a surpris, car elle tranche radicalement avec le mode de gestion précédent. Peut-on pour autant parler de revirement ? Les cacaoculteurs ne désespèrent pas du cacao parce qu'ils croient en son avenir, tout en prenant conscience qu'il n'y a pas d'alternatives crédibles ailleurs, faute de structures d'appui.

1.9.6. Le cacao une contribution de la chaine de valeur à la croissance économique

La chaîne de valeur cacao au Cameroun dispose aujourd'hui d'avantages significatifs : elle dégage un excédent commercial important, elle contribue fortement aux recettes fiscales et elle génère des taux de profit attractifs pour les entreprises engagées dans l'exportation et la transformation des fèves de cacao. Cependant, la chaîne de valeur présente aussi des fragilités comme la tendance de la production à décroitre en volume et en valeur depuis quelques années et la précarité de la situation des petits planteurs Aujourd'hui, la plupart des aides aux petits planteurs sont fournies par les entreprises privées, notamment via les processus de certification Le retrait de l'Etat

dans les zones rurales a fortement contribué à déréguler la commercialisation domestique du cacao, ce qui se traduit par le rôle dorénavant mineur des coopératives dans la vente du cacao, la multiplication des intermédiaires commerciaux privés et une concurrence forte pour l'achat des fèves aux planteurs Malgré un manque d'efficacité dans l'utilisation du travail et du capital, la chaine de valeur est viable aux conditions actuelles du marché international.

1.9.7. Campagne Cacaoyère 2023/2024 : Comprendre l'envolée du prix du kilogramme de Cacao au Cameroun.

En début de campagne (octobre 2023) le gouvernement, à travers le conseil cacao – café (ccc) fixe un prix producteur garanti qui peut ensuite être ajusté au cours de la campagne intermédiaire, l'objectif étant de protéger les producteurs des fluctuations mondiales et de leur garantir un rendement minimum. Cependant, si les cours du cacao bondissent, c'est parce que l'offre a chuté. La cote d'ivoire et le Ghana, les deux principaux producteurs mondiaux, ont essuyé des pluies diluviennes qui ont favorisé des maladies avant de traverser des périodes de sècheresse.

Dans un premier temps ; il faut reconnaitre que les ventes groupées sont la conséquence de la libéralisation des filières cacao et café, la construction des centres d'excellence de traitement post récolte, le guichet producteurs sont autant de raisons qui concourent ainsi à l'augmentation du prix du cacao. N'oublions pas de rappeler également que la libération du prix du cacao a offert un avantage à la concurrence qui se traduit par une hausse des prix d'achat du cacao, dans ce système le marché est libre et efficace ; les débats sont ouverts lors des ventes et les producteurs peuvent être regroupés en associations ; ou en groupe d'initiative commune pour négocier eux même le prix de leur produit. Ce regroupement en coopératives permet aux cacaoculteurs de profiter de l'accompagnement et le suivi des organismes en charge des filières cacao et café.

Deuxièmement, la construction des centres d'excellence de traitement post récolte cacao ; sont un gage d'obtention de la qualité de cacao d'excellence dont le prix d'achat minimum est fixé à 1650Fcfa, le Kg de cacao. Ces centres nous permettent d'obtenir un cacao « zéro défaut » grâce aux structures dotées d'équipements de fermentation, de séchage et de stockage spécifiques, auxquels il faut ajouter un itinéraire de contrôle strict de la qualité des fèves de cacao. Par ailleurs, d'autres mesures incitent les producteurs à la commercialisation du cacao de bonne qualité comme la prime qualité cacao, de même le guichet producteur qui subventionne les producteurs, et le guichet de transition agroécologique qui les encourage à adopter de bonnes pratiques agricoles. Ces mesures d'accompagnement des pouvoirs publics concourent à l'amélioration des conditions de vie des premiers acteurs de la chaine, à savoir les producteurs.

Troisièmement la demande élevée, pour le cacao camerounais est en hausse, tant sur le marché local, qu'internationale. Les exportateurs et les transformateurs locaux se disputent les fèves, ce qui contribue à l'augmentation des prix, mais aussi la disparition de la chaine d'intermédiaires a enfin permis aux producteurs d'être en connection directe avec les acheteurs, car par le passé cette chaine d'intermédiaire ne permettait pas la répercussion du prix du cacao tel que déterminé par la bourse par quotation (opération au cours de laquelle on attribue une valeur à un produit sur le marché financier).

Quatrièmement, le contexte international, qui a tendance à aller vers un commerce équitable ; la baisse de production en côte d'ivoire et au Ghana, due à des problèmes climatiques et au vieillissement des plantations, a réduit l'offre mondiale de cacao, ajouté à cela la décision de la caisse de stabilisation et du conseil cacao – café de côte d'ivoire avec le mécanisme d'achat par anticipation d'une saison cacaoyère en avance qui a empêché aux producteurs de la cote d'ivoire de bénéficier de cette envolée des prix, le Cameroun n'étant pas lié par ses contrats ; cette situation a entrainé une hausse des prix sur le marché international, bénéficiant ainsi aux producteurs camerounais,

Pour finir, la Qualité améliorée des fèves de cacao camerounais ce qui les rend plus attractives pour les acheteurs et permet aux producteurs de négocier de meilleurs prix. (www.fodecc.cm).

En Juin 2023, le Cameroun a adhéré au label très sélectif du « cacao fin » de l'organisation internationale du cacao (ICCO). En résumé, l'augmentation du prix du cacao au Cameroun est le résultat d'une combinaison de stratégies de vente efficaces, d'une demande accrue, de conditions internationales favorables et d'une amélioration de la qualité des fèves ; mais aussi du résultat d'une combinaison de facteurs notamment les conditions météorologiques défavorables, les maladies affectant les cultures et la concentration de la production en Afrique de l'ouest.

Au Cameroun, comme dans de nombreux pays d'Afrique, le développement de la cacaoculture a longtemps été basé sur des exploitations de type familial, l'extension des surfaces plantées et la migration des planteurs vers les fronts pionniers forestiers. Depuis le début des années 1980, les dynamiques que connaissent les systèmes agro- forestiers à base de cacao de la région du centre montrent la montée en puissance des formes patronale et capitaliste de la production agricole. Elles s'appuient sur des capitaux financiers majoritairement d'origine urbaine et relevant de secteurs d'activités non agricoles. Les résultats de l'étude montrent que, si la mobilité de la force de travail reste toujours une composante essentielle des dynamiques des systèmes agroforestiers (SAF) à cacaoyers, la mobilité des capitaux financiers d'origine urbaine devient également l'un des déterminants importants de ces dynamiques.

Ces résultats incitent à analyser l'évolution de ces systèmes agroforestiers en portant une plus grande attention qu'avant à l'importance relative et aux interactions entre les différentes formes de production (familiale, patronale, capitaliste) et entre les trajectoires d'accumulation en capital qui se développent en milieu rural et en milieu urbain. Cela milite également pour conduire des études dans d'autres zones du Cameroun pour mesurer l'évolution éventuelle de l'importance relative des différentes formes de production (familiale, patronale, capitaliste). Cela permettra de voir les changements identifiés dans la région du centre qui sont inféodés à cette zone ou s'ils annoncent une évolution plus Générale des SAF à cacaoyers au Cameroun et dans d'autres pays d'Afrique.

CHAPÍTRE 2 : L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAÍRE AU SERVÍCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL UNE ÍNTERVENTÍON SOCÍALE et COMMUNAUTAÍRE

Ce chapitre de notre recherche vise à mettre en exergue les contributions des auteurs qui ont traité des thèmes similaires à celui-ci et d'envisager les nouvelles orientations. Dès lors, il constitue notre revue de la littérature en faisant l'état des connaissances sur notre sujet d'étude (Aktouf, 1987 p.55). Cette revue de la littérature facilitera la tâche dans l'orientation de ce travail vers la détermination des facteurs susceptibles d'améliorer la connaissance sur les déterminants de l'Empowerment communautaire au service du développement rural, notamment le cas de la filière cacao dans un contexte d'intervention sociale et communautaire.

2.1. ORÍGÍNE ET ÉMERGENCE

La notion d'« **Empowerment** » est très en vogue depuis les années 1990 dans le monde à propos des plus pauvres. Elle désigne l'accès à plus de pouvoir des catégories les plus défavorisées : les femmes, les pauvres ou les minorités ethniques ou sociales. Ce terme désigne le « **pouvoir d'agir** » ou **« autonomisation** », elle désigne à la fois un processus et un résultat. Cependant, il occupe aujourd'hui une place de choix dans le discours en vogue des institutions internationales sur la « participation » des pauvres au développement. L'Empowerment passe d'un processus de conscientisation et de mobilisation politique venant de la base et visant la transformation radicale des structures de pouvoir inégalitaires ; à un concept vague et faussement consensuel, qui assimile le pouvoir aux choix individuels et économiques, dépolitise le pouvoir collectif, et est instrumentalisé pour légitimer les politiques et les programmes de développement existants (Anne- Emmanuèle Calvès, 2009).

L' « Empowerment » qui signifie littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir » est utilisé abondamment depuis la fin des années 1970 dans des champs divers comme le service social, la psychologie sociale, la santé publique, l'alphabétisation des adultes ou le développement communautaire (Simon, 1994). L'«Empowerment est aujourd'hui intégré au discours de l'intervention sociale (Deslauriers, 1999), notamment, tant il s'agit d'une notion associée à la justice sociale et à la solidarité des personnes dites en situation de vulnérabilité. Si la solidarité est souvent considérée comme une finalité implicite de l'Empowerment, elle constituerait aussi un catalyseur du processus d'appropriation du pouvoir des destinataires de l'intervention sur leur propre vie (Matthieu et Michel , 2018).

Le concept d'Empowerment s'est avec le temps diffusé dans la culture anglo-saxonne et plus particulièrement aux Etats-Unis, mais aussi dans des pays émergents tels que l'inde. C'est un concept vagabond, c'est-à-dire qu'il s'est diffusé dans de nombreux domaines et contextes. La polysémie de la notion d'empowerment est donc décrite soigneusement ; depuis les démarches de transformation sociale qui passent par le développement individuel et collectif ou « communautaire », au sens de la

vie sociale de la communauté, dans les traditions anglo-saxonnes qui font davantage confiance aux individus, à leurs luttes et solidarités collectives, qu'à l'intervention de l'Etat. (Marie et al ; 2012).

La rhétorique de l'empowerment associée à celle des droits de l'homme prend sa place dans les stratégies d'aide au développement dans les pays pauvres ou émergents mais également dans les pays riches face à la crise économique. Elle repose sur deux principes : autonomisation et responsabilisation des individus et des groupes. Les origines et sources d'inspiration de la notion d'empowerment sont à chercher du côté du féminisme américain du début du 20 ième siècle ; du Freudisme, de la religion, du gandhisme ou encore du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis. La Banque mondiale, à partir du milieu des années 1980, importe le terme d'abord dans le discours sur les femmes, le genre et le développement puis dans le champ du développement international et de la lutte contre la pauvreté dans le monde, en s'appuyant sur les travaux d'A. Sen pour les valider. Partant de l'échec du modèle de développement orthodoxe top down, on fait appel à la rhétorique participative et aux modèles bottom-up pour prôner un développement dont le moteur est l'Empowerment des pauvres et des communautés plutôt que l'Etat et le marché. (Aurélie, 2016).

2.1.1. Les travaux précurseurs des années 1960 et 1970

Les origines et sources d'inspirations de la notion d'empowerment sont multiples et peuvent être retracées dans des domaines aussi variés que le féminisme, le freudisme, la théologie, le mouvement black power ou le gandhisme (Simon, 1994 ; Cornwall, Brock, 2005). L'empowerment renvoie à des principes, telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant, qui guident à la recherche et l'intervention sociale auprès des populations marginalisées et pauvres depuis plusieurs décennies aux Etats-Unis (Simon, 1994) il faudra pourtant attendre les années 1970, et notamment la parution en 1976 de l'ouvrage Black Empowerment : social work in oppressed Community de Barbara Solomon, pour que le terme soit formellement utilisé par les chercheurs et les intervenants en service social. A la faveur des mouvements sociaux contestataires, le mot se popularise rapidement et s'utilise alors de façon croissante dans les travaux et interventions portant sur les communautés marginalisées comme les Noirs américains, les femmes, les gays et Les lesbiennes ou les personnes handicapées. Les premières théories de I 'empowerment élaborées aux Etats-Unis sont ancrées dans une vision philosophique qui donne la priorité au point de vue des opprimés, afin que ces derniers puissent s'exprimer mais aussi acquérir le pouvoir de surmonter la domination dont ils font l'objet (Wise, 20005). Parmi les nombreuses sources d'inspiration des travaux sur l'empowerment, la méthode de la conscientisation développée par le Brésilien Paulo Freire dans son ouvrage Pédagogie des opprimées publié en 1968 occupe une place de choix (Freire, 1974)

La grande majorité des ouvrages sur l'empowerment y font d'ailleurs références. Partant de la « conscience dominée » des milieux ruraux brésiliens, expression de la « *domination qu'un petit nombre de gens exerce dans chaque société sur la grande masse du peuple* » Paulo Freire veut atteindre la « conscience libérée ». Il prône une méthode d'éducation active qui « aide l'homme à prendre conscience de sa problématique, de sa condition de personne, donc de sujet » et lui permet d'acquérir « *les instruments qui lui permettront de faire des choix* » et feront « *qu'il se politisera lui-même* » (Freire, 1974). « *Le but de l'éducateur », souligne-t-il, « n'est pas seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui, les moyens de transformer le monde dans lequel il vit* » (p. 9).

Le concept de « prise de conscience critique » développé par Freire, qui permet de passer de la compréhension à l'action dans un contexte d'oppression, séduit rapidement les chercheurs et les intervenants américains mais aussi les activistes et les organisations non gouvernementales impliquées dans le développement international. A partir de la fin des années 1960, le modèle dominant qui réduit le développement à la croissance économique est, en effet, de plus en plus critiqué. L'échec des politiques et programmes de développement conduit un nombre croissant de chercheurs et d'organisations non gouvernementales (ONG) à militer pour une prise en compte des dimensions sociales du développement. Sur la base des premières évaluations des projets de développement menées sur le terrain, notamment par des anthropologues, ils proposent des modèles alternatifs de développement fondés sur le « développement endogène » et « auto centré » (Tommasoli, 2004). On dénonce le principe asymétrique du transfert des technologies, la planification top down où le flux d'information et les décisions suivent un mouvement du haut vers le bas, à laquelle on oppose les *« initiatives par le bas* » (approches bottom-up) où les destinataires des projets d'aide au développement doivent être considérés comme des acteurs plutôt que des récipiendaires passifs. La création en 1976 de la « *Fondation internationale pour un autre développement* » (IFAD en anglais) témoigne de la dénonciation grandissante au Nord comme au Sud des méfaits du modèle de développement « vertical » où le « *pouvoir politique, économique échappe à la base* » (FIPAD ,1980, p. 19). Aboutissement des revendications exprimées notamment lors de la conférence sur l'environnement à Stockholm en 1972 et dans le rapport Dag Hammarskjöld de 1975 intitulé que faire un autre développement (Friedman ,1992), le projet Tiers système que lance l'IFAD en 1976 revendique un modèle alternatif de développement ancré dans « l'espace local », la « communauté de base », « qu'elle soit géographique ou organisationnelle » (FIPAD, 1980, p. 12). Il vise à « améliorer les méthodes par lesquelles sont prises les décisions politiques de manière à faciliter localement et nationalement l'exercice et le contrôle du pouvoir par la base » (p. 19) afin que les hommes reprennent « aux intérêts économiques le pouvoir autonome qui leur appartient » (p. 20).

La réflexion sur le renforcement du pouvoir des individus, des communautés comme élément central d'un modèle de développement alternatif est donc largement entamée à la fin des années 1970, même si elle se cantonne encore, comme le souligne Friedman (1992), à un nombre restreint d'universitaires et de professionnels du développement. Il faudra, en effet, attendre le milieu des années 1980 pour que le terme empowerment soit formellement employé dans le champ du développement.

2.1.2. Le concept d'empowerment

Le terme « **Empowerment»** est très évocateur. II traduit l'idée générale d'un gain de pouvoir, d'un contrôle accru des individus et des groupes sur leur destinée Toutefois le sens et la précision donnés au mot empowerment sont très variables, ce qui peut créer beaucoup de confusion. Définir le concept pose en raison de ses composantes à la fois psychologiques et politiques, des formes multiples qu'il peut prendre selon les personnes et les contextes, et parce qu'il comporte plusieurs niveaux d'analyse : individus, voisinages, communautés, organisations (Breton, 1994 ; Rappaport, 1985 ; Swift et Levin, 1987 ; 1990),

Non seulement le concept est-il difficile à définir, mais on critique fréquemment l'utilisation réductrice ou qui en est faite, ce qui entrave sa capacité à dépasser le niveau des changements individuels (Breton, 1994 ; Piger, 1993 ; Staples, 1990'. Swift et Levin, 1987) Les dimensions reliées aux rapports de domination et la sphère politique, qui sont aussi cœur de l'empowerment, sont souvent esquivées au profit d'un langage dépouillé de toutes allusions aux inégalités structurelles et à leur légitimation.

L'apparition du concept d'empowermert en psychologie communautaire est en partie redevable à Rappaport (1987). Les critiques cinglantes qu'il adressait à l'endroit de la logique technico-scientifique dominant le champ de la prévention en santé mentale ont été maintes fois citées. Il signifiait alors ses réserves envers la prévention, ses programmes standardisés, et son langage qui révèle si clairement la différence de statut entre l'expert et la « personne à risque ». Pour Rappaport, l'idée de la prévention avait fait son temps, tandis que le concept d'empowerment était porteur d'un Imaginaire et d'une façon de penser les problèmes sociaux et leurs solutions capables d'insuffler un dynamisme nouveau en psychologie communautaire. D'une vision centralisatrice il fallait maintenant passer au local.

A l'acceptation que les solutions pour un même problème peuvent varier selon les contextes et les expériences, et à la reconnaissance du fort potentiel d'empowerment résidant dans l'approche d'entraide. Depuis, le concept d'empowerment a acquis ses lettres de noblesse en psychologie

communautaire. Cette discipline a su enrichir le versant psychologique de ce processus de gain de pouvoir, tout en comprenant l'importance de sa dimension sociopolitique.

La personne engagée dans un processus d'empowerment se transforme à maints égards et c'est pourquoi plusieurs processus considèrent l'empowerment comme un processus de développement. L'accent est ici placé sur l'estime de soi, la motivation.

Le lieu de contrôle, et les habiletés, cognitives dont celles de faire des choix de planifier et de résoudre des problèmes. Zimmerrnan (1990) a cependant insisté sur I' importance de faire une différence entre conception individualiste de l'empowerment et l'empowerment psychologique. La première traite l'empowerment comme une variable de la personnalité et néglige le contexte, La seconde réfère au niveau individuel d'analyse mais adopte une analyse contextuelle et reconnaît les liens entre les niveaux individuels et collectifs. Le développement prend place dans un environnement qui doit lui être favorable et permettre aux compétences de se manifester (rappaport, 1981). Cette perspective écologique, soit la prise en compte simultanée de la personne et de son contexte, empêche de blâmer la victime d'un côté, ou de concevoir les changements environnementaux ou structuraux comme des panacées, de l'autre (Lee, 1994).

La notion de « *réallocation* » du pouvoir permettant d'accéder à plus d'opportunités et de ressources reçoit aussi beaucoup d'attention (Breton, 1994, Swift et Levin, 1987). Ce manque de pouvoir n'est pas d'abord considéré comme un problème individuel, causé par des déficiences personnelles. Il est le plus souvent d'origine structurelle, lié à l'appartenance à un groupe sans pouvoir subissant l'action de forces répressives (Lee, 1994) et incapable de participer activement à la construction des arrangements sociaux qui déterminent ses conditions de vie (Mullender et Ward, 1991 ; Staples, 1990 ; Swift et Levin- 1987). L'œuvre de Ryan (1971) est mise à l'honneur par les théoriciens de l'empowerment qui refusent de faire porter sur les personnes le blâme pour des problèmes qui résultent de processus sociaux et économiques hors de leur contrôle.

L'approche « *conscientisante* » développée par Freire (1971, 1974) est souvent évoquée dans les écrits sur l'empowerment (Breton, 1994 ; Lee, 1994', Staples, 1990 ; Swift et Levin, 1987), Si les définitions de l'empowerment mettent l'accent sur l'idée d'un accroissement du pouvoir et du contrôle sur nos vies. Le modèle d'intervention développé par Freire pour lutter contre l'oppression repose sur la Conscientisation. Le but des pratiques de conscientisation est de favoriser une distance critique à l'égard des conditions d'existence, des situations d'exploitation ou de domination, afin de s'engager ensuite dans une action collective de transformation des rapports sociaux (Ampleman et Doré, 1983).

Considérant que les obstacles à l'empowerment sont souvent de nature structurelle, le recours à la conscientisation peut s'avérer indispensable dans la poursuite de changements de politique.

Enfin une approche d'empowerment se veut porteuse d'une transformation profonde des rapports entre intervenants et usagers (Rappaport, 1981). Elle favorise le dépassement du modèle technocratique dominant dans les services sociaux qui induit chez les usagers des rapports de consommation passifs (Bélanger et Lévesque, 1991 ; Crozier, 1987 ; Rappaport, 1981), au profit de rapports permettant à la personne d'agir en citoyenne active et de se sentir responsable d'elle-même et de la qualité de son environnement (Bretton, 1994 ; Staples, 1990, P.31).

2.1.3. Approches axées sur l'empowerment en service social

Toute discussion sur l'empowerment part du constat que certaines collectivités et certaines personnes ne possèdent pas, ou ont la perception de ne pas posséder, le pouvoir sur les ressources dont elles ont besoin pour assurer leur bien-être. Toute approche axée sur l'empowerment est fondée sur la croyance que les personnes, tant individuellement que collectivement, ont ou peuvent acquérir les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer l'accès à ces ressources, voire même les contrôler.

L'idée que les êtres humains soient capables d'agir pour assurer leur bien-être est intrinsèque au service social (Grosser et Mondros, 1985 ; Laforest, 1984 p28 ; Rothman, 1995 p22). Une approche axée sur l'empowerment cherche ainsi en service social à soutenir les individus et les collectivités dans leurs démarches pour se procurer le pouvoir dont elles ont besoin. La pratique qui en découle comprend cinq éléments essentiels : une collaboration partenariale avec les clients et clientes et avec les mandants constituent ; une interventions misant sur leurs capacités, leurs forces et leurs ressources ; une cible de travail double, c'est-à-dire à la fois sur l'individu et sur son environnement ; un postulat opérationnel qui conçoit les clients et clientes comme sujets actifs et comme des ayants droit plutôt que comme des bénéficiaires ; une orientation consciente des énergies professionnelles vers des individus et des groupes historiquement ou actuellement opprimés (Mullender et Ward, 1991 p 23 ; Simon, 1 994 p8-24)

L'approche d'empowerment tranche ainsi avec les philosophies axées sur la bienfaisance et la charité, car elle entrevoit le rapport entre tous les individus, y compris celui entre intervenants et usagers, comme étant fondé sur la réciprocité et étant foncièrement égalitaire (Weick, 1981, p180-1 82). D'une certaine façon, l'empowerment, c'est l'antithèse du paternalisme (Staples, 1990, p 30).

Un examen d'ouvrages en service social traitant de l'empowerment permet de constater que les éléments identifiés par Simon peuvent se retrouver, explicitement ou implicitement, à l'intérieur de plusieurs approches utilisées dans les méthodes du service social bien que ces approches ne lui soient pas exclusives.

- Le traitement individuel

Dans une approche d'empowerment, le traitement individuel renvoie davantage à la psychologie communautaire qu'aux autres approches psychologiques ou psychosociales. L'intervention aura pour but d'aider la personne à développer, « par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'il lui est possible d'exercer un plus grand contrôle sur les aspects de sa réalité psychologique et sociale qui sont importants pour elles » (Le Bossé et Lavallée, 1 993 p 17). Il s'agit « d'une réappropriation active du pouvoir thérapeutique » par l'individu et de la mise en route d'un processus continu de contrôle sur une ou plusieurs sphères de sa vie. La modification de la relation de pouvoir de l'individu avec l'intervenant ou l'intervenante et la modification de la relation de pouvoir de l'individu avec son environnement sont donc simultanément visées.

C'est dans l'approche structurelle que l'empowerment se retrouve de façon explicite comme fondement de l'intervention de traitement individuel. L'approche structurelle est fondée sur le postulat que, typiquement, les pratiques du service social maintiennent le pouvoir de l'intervenant au détriment de celui du client ou de la cliente. Ces pratiques peuvent toutefois être modifiées par le partage d'informations avec le client ou la cliente et par l'implication de celui-ci ou celle-ci dans les décisions concernant l'intervention à son égard. L'effet de l'approche structurelle sera donc d'accroître le pouvoir du client dans sa relation avec l'intervenant et d'augmenter la capacité du client d'être actif dans la relation d'« aide » (Moreau, 1989, p79-82).

- Le service social des groupes.

En matière de service social des groupes, il existe différents cadres conceptuels. À titre d'exemple, Lee propose un travail d'empowerment à partir du groupe d'entraide dans lequel l'objectif sera :

a. D'amener chaque membre du groupe à se percevoir comme agent de changement [causal agent] et l'intervenant comme partenaire ;

b. D'aider les individus à percevoir la structure de pouvoir comme multipolaire et donc influençable (1 991, p12). Les méthodes sont teintées des mêmes couleurs que l'approche structurelle : relation d'aide axée sur la collaboration, la confiance et le partage du pouvoir ; définition du problème par le client ou la cliente ; identification des forces du client pour s'en

servir comme fondements de l'intervention ; implication active du client dans le processus de changement...

Le cadre conceptuel suggéré par Mullender et Ward (1991), le modèle du groupe autogéré, est une intervention planifiée avec minutie, où les membres du groupe sont des partenaires de l'intervenant ou de l'intervenante dans toutes les facettes de l'intervention : élaboration des normes de fonctionnement, définition et analyse des problèmes, identification des objectifs. Les étapes préparatoires à l'action sont perçues comme cruciales, car elles permettent l'analyse sociale et la perspective écologique requises pour comprendre l'oppression vécue par les personnes participantes. A l'intérieur du groupe, les problèmes personnels peuvent se transposer en préoccupations collectives et le pouvoir peut se voir simultanément augmenté et partagé. Le passage à l'action est également déterminant, car chaque résultat aura tendance à renforcer l'estime de soi de chaque membre du groupe. Au bout du compte, l'évaluation continue de l'intervention se transforme en reformulation de l'analyse de départ et en identification des suites à donner. C'est ainsi que le groupe prend en charge l'intervention et atteint un stade d'empowerment.

Le groupe constitue donc un lieu privilégié pour l'empowerment et ce thème est fréquemment développé par d'autres auteurs (Hirayama et Hirayama, 1 985 ; Pernell, 1 985). L'avantage comparatif du groupe par rapport au traitement individuel repose sur le fait que l'activité collective permet d'élever plus facilement le niveau de conscientisation par rapport à l'oppression, par exemple à travers l'expérimentation du pouvoir à l'intérieur du processus d'aide. De plus, le groupe permet une relation de collaboration entre les membres, qui englobe la réciprocité et l'engagement mutuel entre chaque membre ainsi qu'un partage du pouvoir et de la lutte à mener (Lee, 1 991, p12).

- L'organisation communautaire

L'empowerment serait un thème autant implicite qu'explicite dans la littérature contemporaine sur l'organisation communautaire (Mizrahi et Morrison, 1993, p5). Contrairement aux méthodes précédentes, aucun cadre conceptuel précis n'est proposé car, de façon générale, l'empowerment est perçu comme faisant partie intrinsèque de cette méthode (Kahn, 1991, p 2 ; Mondros et Wilson, 1 994, p4 ; Rothman, 1 995, p45). Les écrits recensés révèlent toutefois des nuances selon la stratégie d'organisation communautaire utilisée, action sociale, planning social, développement local de type communautaire.

Une étude aux Etats-Unis révèle que le but premier des organisations communautaires appartenant au modèle de l'action sociale (Mondros et Wilson, 1 994) est l'accumulation et l'exercice du pouvoir. Cet objectif peut s'avérer autant implicite qu'explicite, car, en cherchant le changement social, ces groupes visent simultanément le pouvoir (Rothman,1 995, p32). Deux variables

influencent de façon déterminante les organisations d'action sociale. Il s'agit du type d'intervention adopté ; grassroots model, lobbying model ; mobilizing model ; et le champ dans lequel l'action est menée. D'une certaine façon, le choix de l'intervention découle d'abord du domaine, car c'est lui qui délimite le nombre potentiel de membres. Il s'agit d'un facteur clé, car le pouvoir d'une organisation d'action sociale repose en bonne partie sur le nombre de personnes qui l'appuient. Les modèles de lobbying et d'action politique (mobilizing) ne s'inscrivent toutefois pas dans une approche axée sur l'empowerment, car ni l'un ni l'autre ne perçoit le contrôle de l'intervention par les membres comme facteur significatif pour atteindre ses buts. Seul le modèle communautaire (grassroots) ; qui s'apparente à l'action communautaire de défense des droits sociaux (Mayer et Panel raymond, 1 991) offre des possibilités sur ce plan malgré des contradictions importantes, car l'empowerment des membres y constitue l'objectif « interne » principal (Mondros et Wilson, 1 994, p227-251).

En planning social, le lien avec l'empowerment se fait à partir de la participation du milieu dans les décisions touchant l'organisation et la distribution des services. Une étude récente confirme que la participation des clients dans les décisions des organismes publics donne lieu à de meilleures interventions et à de meilleurs programmes (Itzhaky et York, 1994). Malheureusement, le nombre trop considérable de facteurs sous-jacents à cette participation n'a pas permis aux chercheurs de préciser davantage ce phénomène. Pour leur part, Hardina et Malott (1993) sont arrivées à la conclusion que l'empowerment des conseils d'administration des organismes parapublics de service sociaux requiert des membres qui, à la fois, ont le sentiment de maîtriser les problématiques et possèdent vraiment les compétences nécessaires pour prendre les décisions qui s'imposent. Cela fait en sorte que le milieu est souvent représenté par des gens qui font déjà partie de l'élite détenant le pouvoir et que les personnes représentant les usagers sont très limitées dans leur capacité d'influencer les décisions. Pour ces auteurs, le discours étatique d'empowerment peut en réalité dissimuler un but de coptation des populations démunies ou de transfert de responsabilités — un thème repris par Panet-Raymond et Bourque (1 991) dans leur analyse de la relation asymétrique entre les organismes publics et parapublics et les organisations communautaires, relation qu'ils surnomment « partenariat ». Hardina et Malott, tout comme Itzhaky et York, concluent que d'autres recherches sont nécessaires dans ce domaine. Tout compte fait, les effets d'empowerment semblent se limiter ici au partage d'informations et à l'ouverture des dispositifs de consultation pour recueillir l'opinion des clients (Rothman, 1995, p42).

Bien que ce qui précède soit en accord avec la façon dont Rothman perçoit le planning social (structures formelles, activités techniques...), l'impression est donnée que ce modèle est limité aux institutions publiques et parapubliques ; opinion mise en avant par Doucet et Favreau (1991, p64),

mais non par Rothman (1995, p30). De fait, il existe une parenté certaine entre le planning social et d'autres stratégies d'organisation de services, telle que le « function transfer » décrit par Grosser et Mondros (1 985 : 1 69). Dans chaque cas, l'amélioration du bien-être repose sur les services techniques offerts par des structures détenant l'expertise. Ces services peuvent être exploités par des organismes de tout genre, incluant les organisations communautaires. Il est donc possible que la fraction du mouvement populaire et communautaire québécois offrant des services sur une base autonome (Bélanger et Lévesque, 1 992, p720 ; Doré, 1992, p143) emprunte elle aussi la voie du planning social. Est-ce que cela veut dire que ses effets d'empowerment seront aussi limités que ceux du secteur parapublic ? La question clé est celle du contrôle des services et l'empowerment se joue sur ce plan. A titre d'exemple, les mécanismes de participation dans les cliniques populaires de santé (Bélanger et Lévesque, 1 992, p721-722) rendent possible un contrôle réel qui ne se retrouve pas dans des établissements parapublics, les CLSC en particulier (Hardina et Malott, 1993, p7-10). En somme, la question d'empowerment est moins liée à la mise sur pied du service comme telle qu'au contrôle du milieu et à la possibilité pour les usagers et usagères des services d'y participer activement.

Le dernier modèle d'organisation communautaire, le développement local de type communautaire, s'insère directement dans le créneau de l'empowerment, car il contient tous les éléments essentiels relevés par Simon : participation de différentes couches de la population à la définition et à la résolution de leurs problèmes, rôle joué par le ou la praticienne de catalyseur, coordonnateur ou formateur selon le cas, conception du rôle du système client comme participant dans un processus d'interaction pour résoudre les problèmes (Doucet et Favreau, 1991, p30-31 ; Rothman et Tropman, 1987, p10). . . Selon Miller (1 991), l'empowerment doit être un but explicite pour chaque projet de développement local, à défaut de quoi on court le risque de pallier les problèmes au lieu de changer la situation. Il faut aussi dépasser l'idée simpliste de l'autonomie complète de l'individu nouvellement apte à pêcher, car le proverbe chinois omet hélas ! de dire qu'il ne peut s'appliquer que si de l'eau potable coule dans la rivière, que si des poissons s'y trouvent, que si l'on possède une canne à pêche, un hameçon ou deux et de l'appât. Bref, on ne peut pas fonctionner de façon autonome sans les ressources nécessaires. Selon Miller, le pêcheur empowered aura non seulement le contrôle de ces ressources, il sera même disposé à partager ce contrôle. Cette vision du développement axée sur l'empowerment est également mise en avant par d'autres auteurs (Abrahams, 1992 ; Friedmann, 1 992) et elle lui confère, en bout de piste, un cachet politique fondé sur des principes de coopération et de solidarité, qui sont les bases d'une société plus juste et équitable.

2.1.4. Empowerment et intervention sociale

L'intervention distingue le service social des autres disciplines qui s'intéressent à l'être humain dans son environnement social. Compte tenu que le service social est né de la lutte contre la pauvreté, il s'en suit qu'un regard doit être porté sur son action, sur son front afin de mieux fixer la ou les façons d'intervenir sur la pauvreté et l'exclusion sociale (les journées d'animation 2003 « L'Empowerment et l'intervention sociale »)

Sur le plan de l'action du service social en lien avec la pauvreté, l'absence d'emprise sur les ressources ainsi que sur l'intervention demeure une préoccupation de premier ordre. Avoir une emprise ou encore, contrôler, c'est exercer un pouvoir, et le manque de pouvoir individuel et collectif figure parmi les dimensions constitutives de la pauvreté telles que proposées dans les modèles de Bihr et Pfefferrkorn et de Clavel (1998) sur le plan des individus et de Swack et Mason (1987) et de Favreau et Frechette (1995) sur le plan des communautés. Avoir une emprise requiert, chez l'individu ou la communauté concernée, une capacité d'agir concrètement et de façon autonome. Or le mot empowerment est utilisé pour désigner cette capacité d'action ainsi que le processus pour l'atteindre, c'est-à-dire le processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer. Il s'agit d'un élément central de plusieurs conceptualisations et pratiques dans les champs de la psychologie communautaire, la santé publique, la prévention, le développement international, le développement économique communautaire et, bien sûr, le service social (les journées d'animation 2003 « L'Empowerment et l'intervention sociale »).

2.1.5. Les types d'empowerment et les liens entre chacun

Le concept d'empowerment correspond à un point de convergence des philosophies axées sur l'idée que les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent. Pour plusieurs auteurs, l'idée qu'un individu ou une collectivité soit capable d'agir pour assurer son bien-être est intrinsèque au service social. Mais l'approche axée sur l'empowerment tranche avec celle axée sur la bienfaisance, car elle voit le rapport entre tous les individus, y compris celui entre les intervenants et intervenantes et les usagers et usagères, comme étant fondé sur la réciprocité et foncièrement égalitaire.

Au Québec, l'empowerment renvoie à un courant d'intervention connu sous différents vocables français : prise en charge, appropriation, emprise et émancipation. De façon générale, l'empowerment conjugue :

a. Un sentiment de pouvoir personnel à une capacité d'influencer le comportement d'autres personnes ; et

b. une orientation axée sur l'accroissement des forces existantes des individus et des communautés à un cadre d'analyse écologique et sur l'idée que le pouvoir ne constitue pas une denrée rare.

L'empowerment est fondé sur la prémisse que les compétences requises pour effectuer le changement visé sont déjà présentes ou, au moins, que le potentiel pour les acquérir existe. Il y a au moins trois types d'empowerment, chacun ayant des caractéristiques propres

- **L'Empowerment individuel**, qui correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe ;
- **L'Empowerment communautaire** c'est-à-dire la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu ;
- **L'empowerment organisationnel**, qui correspond à la fois au processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et à la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou un groupe devient empowered.

Le pouvoir ici renvoie à la capacité que possède un individu ou un système de faire trois choses :

1. Choisir librement (ce qui requiert la présence d'au moins une alternative) ;
2. Transformer son choix en une décision ; et
3. Agir en fonction de sa décision tout en étant prêt à assumer les conséquences de sa décision. Le pouvoir se situe donc dans un cadre d'action et, être empowered, c'est prendre le risque d'agir, c'est oser étaler ses compétences en public. La plupart des écrits sur l'empowerment considèrent que le développement des capacités de choisir et de décider constitue le processus d'empowerment et que l'acquisition d'une capacité d'agir est l'étape finale du processus, donc l'état d'empowerment. Ainsi, l'empowerment se rapproche du concept de compétence utilisé dans la sphère de l'éducation (défini comme étant la capacité qu'a un individu d'accomplir une tâche donnée).

❖ L'EMPOWERMENT ÍNDÍVÍDUEL.

L'empowerment individuel opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique. Il s'agit d'un enchaînement simultané d'étapes sur chaque

plan qui, dans leur ensemble et de par leur interaction, forment le passage d'un état sans pouvoir à un état où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix.
Chaque composante est multidimensionnelle :

- **la participation** comporte deux volets, l'un sur le plan psychologique (droit de parole, incluant le droit de la refuser, et participation aux décisions, car l'exercice réel du pouvoir s'exprime dans les décisions, soit de façon positive lorsqu'on donne son accord, soit de façon négative lorsqu'on refuse son consentement) et l'autre sur le plan pratique (capacité de contribuer et d'assumer les conséquences de sa participation, ce qui implique la capacité d'agir de façon rationnelle et la propension à s'engager);
- **Les compétences** sont avant tout techniques ; elles impliquent les connaissances et les habiletés permettant, d'une part, la participation et, d'autre part, l'exécution de l'action, et elles peuvent se traduire tant par l'acquisition de nouvelles compétences que par la réévaluation de celles déjà possédées ;
- **l'estime de soi** renvoie à une transformation psychologique par laquelle un individu arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi); donc à se percevoir comme possédant une capacité d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs, selon le cas, mais qui requiert la valorisation de sa contribution à l'atteinte des objectifs, aussi minime soit-elle, par d'autres personnes;
- **La conscience critique** comprend le développement d'une conscience de groupe (conscience collective), la réduction de l'auto culpabilisation (conscience sociale) et l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement (conscience politique).

- **COMPOSANTES DU PROCESSUS D'EMPOWERMENT ÍNDÍVÍDUEL**

Les composantes du processus d'empowerment individuel s'entrelacent à l'image d'un câble confectionné de quatre cordes qui se renforcent mutuellement. Ce renforcement réciproque se réalise progressivement sur un continuum qui varie en fonction d'un nombre considérable de variables. Bien que ne soit pas claire la façon dont agissent les composantes les unes sur les autres, on peut penser que c'est l'interaction des composantes qui caractérise l'empowerment, car chacune semble jouer un rôle précis à l'intérieur du processus. Il en découle que l'absence d'une composante aurait pour effet de réduire sinon d'annuler la portée de l'empowerment. De plus, puisque les différentes dimensions sont en interaction et en mutation continuelle, l'empowerment individuel serait donc un éternel renouveau.

Sur le plan psychologique les écrits sur la dimension psychologique de l'empowerment identifient quatre éléments clés :

a. L'augmentation de l'efficacité personnelle ;
b. Le développement d'une conscience de groupe ;
c. La réduction de l'auto culpabilisation ;
d. L'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement.

En fait, des transformations psychologiques sont nécessaires pour passer de l'apathie et du désespoir à l'action, pour contourner les effets pervers des interventions sociales axées sur la bienfaisance ou sur l'épidémiologie et pour surmonter les évaluations négatives déjà intériorisées et incorporées, les stigmatisations collectives et les stéréotypes sociaux négatifs ; bref, les indicateurs symboliques de l'exclusion.

Un grand nombre de personnes renferment en elles-mêmes des blocages indirects qui sont le produit de déficiences structurelles de pouvoir, c'est-à-dire lorsqu'elles sont exclues sur le plan social ou économique tout simplement parce qu'elles font partie d'un groupe social spécifique telles les femmes, les gays et les lesbiennes, les autochtones, les personnes de race noire... Or même si certains membres d'un tel groupe s'approprient individuellement un degré de pouvoir et de compétence, la majorité des membres du même groupe demeurent généralement opprimés.

Le développement d'une conscience critique serait requis pour surmonter les obstacles psychologiques, car elle permet de comprendre que les problèmes ne sont pas tous individuels, ni dans leurs causes ni dans leurs solutions. Dans la pratique, la croissance d'une conscience critique s'avère un cheminement psychologique s'orientant vers des changements structurels socioéconomiques ou politiques. L'empowerment doit, en effet, déboucher sur l'action pour résoudre les problèmes et modifier l'environnement. Pour plusieurs, l'empowerment est surtout une finalité, dans le sens qu'il vise des Changements structurels afin de répartir le pouvoir de façon plus équitable L'empowerment, bref, est devenu de plus en plus reconnu comme le fondement d'une intervention auprès de communautés disempowered. Ainsi, parce que les personnes vivant dans la pauvreté sont souvent collectivement culpabilisées et stigmatisées par la société plus large, et il s'ensuit que, pour ces personnes, l'empowerment peut constituer un antidote aux humiliations de la part des mieux nantis.

Les facteurs structurants

Puisqu'une personne ne peut pas faire ce cheminement pour quelqu'un d'autre, la démarche de l'individu engagé dans le processus d'empowerment débute par sa participation volontaire et

repose sur elle. Il en découle qu'une approche axée sur l'empowerment doit favoriser, non pas diriger ou encore moins imposer, cette progression. Dans cette perspective, l'intervention sociale doit se fonder sur le soutien et la solidarité, car les individus doivent trouver leurs propres réponses. L'intervention sociale axée sur l'empowerment s'inspire généralement de l'éducation populaire, car elle repose sur le questionnement et non pas sur des solutions pensées par d'autres.

Pour la réalisation du processus d'empowerment individuel, il faut trois ressources minimales : l'interaction, le temps et quelque chose ayant une grande valeur aux yeux de l'individu concerné.

L'interaction fait référence aux actions et aux réactions découlant des processus interpersonnels. Ceci renvoie à l'idée que le groupe constitue le lieu privilégié de l'empowerment des individus car, à l'intérieur d'un groupe, les problèmes personnels peuvent se transposer en préoccupations collectives et le pouvoir peut se voir simultanément augmenté et partagé. Logiquement, le processus d'empowerment individuel requiert un moyen pour s'assurer que la capacité d'agir dépasse la seule dimension psychologique. Afin de bien jouer son rôle, ce dispositif représente :

- Un groupe, une organisation, une communauté
- Doit garantir l'interaction telle qu'elle est définie ici, et il doit également s'avérer un lieu,

a. Où l'on se préoccupe autant des processus que des résultats ;

b. Où les membres du groupe partagent un système de valeurs articulé à l'intérieur d'une vision commune ;

c. Qui est ouvert au changement, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes,

d. Où règne une atmosphère d'apprentissage et qui offre la possibilité aux individus de développer leurs compétences et leurs habiletés,

e. Qui offre des occasions aux individus de contribuer au développement du groupe, de l'organisation ou de la communauté par le biais d'actions concrètes bien planifiées et coordonnées (ce qui passe, en fait, par le développement de leurs compétences et de leurs habiletés).

f. Où s'exerce sur les plans organisationnel, instrumental et social, un leadership solide de type consensuel qui, simultanément, motive et soutient les individus.

De façon générale, lorsque les objectifs sont pareils, il n'y a pas de raison de douter qu'un processus collectif d'empowerment vécu à l'intérieur d'un groupe ne s'échelonnera pas sur les

mêmes continuums que l'individuel, sauf qu'il sera influencé par un plus grand nombre de variables, telle la qualité du leadership, les ressources disponibles et les stratégies adoptées. Sur le plan des ressources, celles-ci doivent être disponibles à même le groupe pour soutenir les projets des membres. Elles peuvent être matérielles liées à la condition humaine (nourriture, vêtements, logement) ou aux situations particulières (transport adapté, garde d'enfants), inhérentes à l'action (équipement, outillage) financières (pour se procurer les ressources matérielles) ou informationnelles (les renseignements, les connaissances et les contacts dont dispose l'organisation). Sur le plan organisationnel, on encourage les structures démocratiques, car elles favorisent la participation tout en l'encadrant plus ou moins formellement, selon le cas.

Sur le plan temporel, le processus se situe dans le long terme, car on ne peut ni hâter ni forcer l'empowerment, on ne peut que le favoriser. De façon générale, le processus d'empowerment ne se réalise pas du jour au lendemain en raison des nombreuses étapes à franchir sur chacun des quatre plans. Certes ; le processus est souvent même plus important que les résultats tangibles de l'action, car les efforts que déploient les personnes augmentent leur sentiment d'appropriation du pouvoir. De plus, un processus peut aussi avoir pour but la réparation des « ruptures » antérieures, telles la stigmatisation et la culpabilisation. Cependant, l'investissement considérable de temps constitue une limitation importante.

Sur un autre plan, l'appropriation du pouvoir ne peut pas se réaliser sans qu'un individu possède quelque chose à risquer des connaissances, un bien, de l'argent. C'est à-dire quelque chose à laquelle il ou elle attribue une grande valeur.

L'exercice du pouvoir reposera sur l'action d'utiliser ou non cette chose, au risque de la perdre, et le sens du risque constitue un élément fondamental du processus d'empowerment. Il ne s'agit pas ici d'associer l'empowerment à un jeu de fortune, mais plutôt de voir le passage de la décision à l'action comme nécessitant une dimension de risque calculé qu'on appelle « investir » dans le champ de l'économie et qui se trouve comme enjeu principal du développement. Une décision où on ne risque rien témoigne-telle vraiment de l'exercice d'un pouvoir ? Et pas n'importe quel « investissement » : ne faut-il pas risquer son propre capital ? Dans une telle perspective, on peut se demander si un travail social qui cherche à réduire les risques comme c'est le cas plus souvent qu'autrement peut s'avérer compatible avec une perspective d'empowerment.

- **L'ÍNTERVENTÍON VÍSANT L'EMPOWERMENT ÍNDÍVÍDUEL**

Sur le plan de l'intervention, parmi les conditions jugées essentielles pour encadrer une pratique sociale visant l'empowerment, il y a l'identification de la justice sociale comme but poursuivi, l'orientation de la dynamique d'entraide dans ce sens et la reconnaissance du processus de conscientisation comme processus politique de libération. En plus, afin de prévenir le développement d'une relation de pouvoir entre la personne qui intervient et celle dans le besoin, les intervenants et les intervenantes doivent également souscrire au principe d'autodétermination des individus (ce qui implique moins de certitude dans leur expertise), utiliser la persuasion plutôt que la coercition, avoir la compassion comme qualité essentielle, partager toute l'information avec les individus et les faire participer aux décisions qui les concernent. Bref, il faut dépasser la simple complicité entre le client ou la cliente et l'intervenant ou l'intervenante pour permettre à l'individu d'exercer un véritable pouvoir non seulement en fonction des objectifs visés par l'intervention sociale, mais aussi sur l'intervention elle-même.

❖ L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAÍRE

Un deuxième type d'empowerment est l'empowerment communautaire qui, de façon générale, correspond au moyen par lequel des communautés augmentent leur pouvoir collectif. Il s'agit d'un cheminement vécu simultanément par la collectivité et par les individus qui en sont membres. Il s'avère ainsi d'un processus complexe reposant sur plusieurs éléments critiques présents dans une communauté dont :

- **La participation** afin de permettre à tous les membres de la communauté de participer à sa vie et aux systèmes en intégrant, dans les espaces décisionnels, des individus non perçus comme leaders naturels et en assurant l'équité dans la redistribution du pouvoir ;
- **Les compétences** dimension qui renvoie à la connaissance et à la reconnaissance des forces du milieu, à une imputabilité qui favorise la compétence des individus et de la communauté, à la capacité de mailler les ressources locales, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent, aux habiletés consensuelles et décisionnelles, à la gestion du changement et des transitions, à l'autogestion de son développement et au renforcement des réseaux naturels, communautaires et professionnels de soutien aux individus;
- **La communication** se traduisant par l'interaction positive, l'expression de points de vue divergents ancrée dans la confiance, la circulation large, libre et efficace de l'information générale, l'accès à l'information requise pour réussir des projets spécifiques et la transparence dans les processus décisionnels ;

- **Le capital communautaire** c'est-à-dire la réserve de sentiment d'appartenance
- À la fois à la communauté et à l'environnement
- Et de conscience de la citoyenneté possédée par chacun de ses membres, assurant l'entraide sur le plan individuel et permettant l'action sur des questions sociétales plus larges.

Pris séparément, chaque élément de l'empowerment communautaire doit contribuer au renversement d'un état de disempowerment et, de façon conjuguée, ils doivent permettre l'appropriation d'un pouvoir absent ou perdu, soit pour toute la communauté, soit pour une de ses parties.

La communauté : On peut définir une communauté comme un ensemble de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis qui ont une interaction sociale ainsi que des liens psychologiques entre elles et avec le lieu qu'elles habitent. Il en existe différentes sortes:

a. la communauté géographique ;

b. la communauté de solidarité axée sur une identité commune

c. le réseau social

d. la communauté d'intérêts,

e. l'espace de vie partagé.

Certaines communautés de même type peuvent exister à l'intérieur d'une plus grande Communauté par exemple, des quartiers à l'intérieur d'une ville et il s'ensuit que les individus peuvent être membres à la fois de plusieurs sortes de communautés.

Une communauté est ainsi plus qu'un simple groupe de personnes et l'empowerment communautaire ne veut pas dire l'empowerment de n'importe quel groupe, il s'agit vraiment de l'empowerment d'une communauté pour les raisons suivantes:

a. Une communauté possède une existence qui lui est propre (celle du groupe varie en fonction des personnes qui le constituent),

b. Les opérations d'une communauté ne dépendent pas d'une intervention sociale,

c. Les membres d'une communauté forment un ensemble et possèdent ainsi, par le biais de la communauté, des connaissances, habiletés et capacités collectives (dans le groupe, celles-ci renvoient toujours aux individus qui le composent),

d. Un groupe ne peut pas, en tant que tel, devenir empowered ce sont les personnes qui constituent le groupe qui le deviennent, à des degrés variant selon l'individu tandis qu'une communauté peut le devenir

✓ **Les liens entre l'Empowerment individuel et communautaire**

Il existe des rapprochements entre l'empowerment individuel et l'empowerment communautaire. L'empowerment communautaire constitue ni plus ni moins le véhicule de l'empowerment individuel, car il existe une interaction réciproque entre l'empowerment d'un individu et celui de sa communauté à l'intérieur d'un processus circulaire. Ceci présuppose une certaine capacité d'action des personnes et, donc, un processus d'empowerment individuel préalable à celui de la communauté, une idée qui semble assez répandue.

❖ L'EMPOWERMENT ORGANÍSATÍONNEL.

Une communauté empowered est celle où les personnes, tant individuellement que par l'entremise d'organisations, mettent en commun leurs capacités et leurs ressources, ce qui mène, en fin de compte, à la compétence de la communauté. C'est, en fait, à partir d'organisations où participe un large éventail de personnes impliquées localement qu'il est possible de développer la compétence du milieu et de bannir les approches d'exclusion ou de discrimination.

Cette idée de la compétence de la communauté est capitale, car elle permet de comprendre le rôle de l'organisation dans les processus d'empowerment Une communauté compétente est un lieu où les différents systèmes arrivent à répondre aux besoins des individus et où les individus arrivent à utiliser les systèmes de façon efficace. Or les systèmes d'une communauté sont constitués de dispositifs formels, qui sont, en fait, les outils qu'utilise la communauté pour réaliser sa mission. Ces dispositifs prennent très souvent la forme d'organisations qui lorsqu'elles correspondent à des lieux de travail, de services, de revendication ou de loisirs, deviennent des communautés, car les personnes qui s'y trouvent partagent un intérêt et une fonction commune. Les communautés « fonctionnelles » jouent un rôle particulier, car elles servent de ponts entre les individus et la communauté dans son sens large, en tant que lieux d'intégration par exemple, parce qu'elles exercent une influence sociale. Il ne faut donc pas sous-estimer le rôle des organisations sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des individus et il s'ensuit que l'empowerment communautaire se manifeste sur -deux plans précis : sur celui de la communauté fonctionnelle c'est-à-dire l'organisation et sur celui de la communauté plus large.

Voilà donc une première dimension de l'empowerment organisationnel : l'organisation sert de lieu d'empowerment pour ses membres ou pour les autres personnes qui y participent, et développe ainsi une fonction d'empowerment communautaire. Mais que se passe-t-il lorsque les membres d'une organisation sont également des organisations dans le cas d'un regroupement, par exemple, ou d'un organisme de concertation ? Peut-on penser que les organisations peuvent parcourir elles

aussi un processus d'empowerment individuel ? Or la réponse, est oui car, à l'instar des individus, les organisations constituent des systèmes autonomes et possèdent une existence qui leur est propre. Cependant, compte tenu du fait que les caractéristiques d'une organisation diffèrent de celles d'un individu, le cheminement permettant à l'organisation d'acquérir une capacité d'action est différente aussi.

Ce cheminement propre aux organisations constitue la deuxième dimension de l'empowerment organisationnel et opère, lui aussi, sur quatre plans ::

- **La participation**, où la situation ressemble à celle d'un individu, car une organisation peut participer aux décisions qui l'intéressent, en particulier dans les organismes dont elle est membre ;
- **Les compétences**, qui sont celles mises à contribution par les individus dans son giron, telles les membres de ses instances décisionnelles, de ses comités et de son personnel, et on peut penser qu'il peut se faire un transfert de savoirs entre les différents membres de l'organisation ;
- **La reconnaissance**, qui renvoie au cheminement par lequel l'organisation arrive à la reconnaissance de sa propre légitimité et de ses compétences et qui passe par la façon dont ses membres la perçoivent et, par la suite, par la reconnaissance par le milieu qui l'entoure,
- **La conscience critique**, c'est-à-dire la capacité d'analyse de l'organisation quant à la clarification des enjeux pour ses membres et pour la population en général.

L'évolution d'une organisation sur le plan de l'empowerment peut ainsi se faire de façon analogue au cheminement de l'individu mais avec des composantes particulières, avec un nombre considérable de dimensions pour chacune de ces composantes et avec des questionnements qu'on ne soupçonne pas sur le plan individuel. Par exemple, la tentation de reproduire des modèles existants semble assez forte, notamment lorsqu'ils répondent aux besoins des programmes publics, ce qui peut entraîner la mise sur pied d'organisations « par le haut ». Peut-on parler de l'empowerment de l'organisation mise sur pied dans une telle situation ? Sera-t-elle reconnue par la population, par son milieu ?

La reconnaissance par les autres est d'ailleurs capitale sur le plan de l'empowerment organisationnel. Bref, l'organisation ne pourra pas saisir les occasions qui lui sont offertes si elle ne manifeste pas à la fois une compétence et une crédibilité. Par exemple, on peut croire que la légitimité d'une organisation serait en partie liée à son origine, le fait d'être une initiative du milieu pouvant favoriser sa reconnaissance. Mais la légitimité semble également liée à la capacité de se définir, à se distinguer d'autres organisations. De plus, la reconnaissance est souvent perçue

comme préalable au financement, car un bailleur de fonds ne finance pas un organisme qui ne lui inspire pas confiance sauf pour des raisons politiques ou pour l'image. Or l'effet de reconnaissance par le financement apparaît indéniable, car la reconnaissance publique se traduisant dans un langage que tout le monde connaît celui de l'argent semble ouvrir la porte à des actions publiques permettant à l'organisation d'afficher ses compétences au grand jour. Finalement, si l'achalandage constitue une reconnaissance de la compétence d'un commerce, dans une organisation communautaire c'est semblable, et ça se traduit par la participation des membres ou de la population selon le cas à ses activités et à ses instances.

- **Les organismes de concertation.** S'il ne faut pas sous-estimer le rôle des organisations communautaires sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des individus, il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle des organisations intermédiaires, c'est-à-dire les lieux de concertation, sur

Le plan du développement et du maintien de l'autonomie des organisations qui en sont membres. Cette idée renvoie au lien assez étroit qui existe entre la concertation et le développement de certaines composantes de l'empowerment communautaire, en particulier, sur les plans

- De **la participation** : en provoquant des activités de concertation, les Organisations intermédiaires et les regroupements créent des espaces de participation pour les organismes concernés ;
- De **la communication** : par la circulation de l'information, notamment celle provenant de l'extérieur à laquelle le milieu n'a pas souvent accès, ainsi que par l'analyse de l'information et son utilisation pour se mobiliser en conséquence, si nécessaire, mais également par l'encouragement à l'expression de toutes sortes de points de vue, meme-ceux qui s'opposent et qui se heurtent ;
- Du **capital communautaire** : par l'articulation et la promotion d'une vision commune, permettant au milieu de définir ses priorités ainsi que les droits et les responsabilités de ses membres là où il a de l'emprise et favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance.

La concertation peut ainsi s'avérer avantageuse de plusieurs façons, notamment sur le plan de l'émergence d'une force collective. Cependant, il ne faut pas s'illusionner quant à la portée réelle de la concertation sur le plan de l'empowerment communautaire. Par exemple, la participation à la concertation peut s'avérer utilitariste, non pas axée sur la convergence d'intérêts en vue d'une

action collective mais plutôt sur les retombées positives en échange d'une participation. Par contre, d'autres y adhèrent pour des raisons tout aussi pragmatiques mais moins mercantiles. Inévitablement, la diversité des buts poursuivis engendre des tensions, tel le malaise qui peut se produire lorsqu'une organisation participante refuse de donner son aval à un point de vue partagé par la majorité des autres membres. Il s'ensuit que la concertation requiert une compétence sur le plan de la gestion des conflits qui va de pair avec la capacité d'animer des rencontres et de favoriser la participation de tous les acteurs concernés.

Toujours sur le plan des limites, l'efficacité du maillage des ressources locales dépasse la simple bonne volonté des personnes qui représentent les diverses organisations et les faiblesses des individus peuvent souvent constituer de véritables obstacles à une concertation réussie. Peut-on réellement espérer créer une communauté empowered lorsque les personnes qui représentent les organisations sont peu ou pas empowered elles-mêmes ? D'un autre côté, si la participation se limite à des personnes qui ont déjà une capacité d'action, les autres ne deviendront jamais empowered. Quel cercle vicieux !

Pour s'en sortir, il faut que les autorités en place aient une ouverture d'esprit suffisamment large pour consentir à l'accession de nouvelles personnes là où les décisions se prennent et pour les soutenir durant leur processus d'empowerment.

Le territoire constitue également un élément important pour les organisations sur le plan de la concertation, car cette dernière est très souvent déterminée en fonction d'une communauté géographique. Les organisations intermédiaires doivent fréquemment conjuguer avec le fait que les services de certains de leurs membres soient offerts à des populations habitant un ou plusieurs territoires avoisinants ainsi avec les séparations territoriales sur le plan de la programmation qui diffèrent d'un gouvernement à l'autre (municipal, provincial, fédéral). De nombreuses questions surgissent. Comment réaliser l'empowerment communautaire lorsque le territoire de l'organisation intermédiaire change et ne correspond plus à celui de la communauté qu'elle desservait antérieurement ? Pire, que faire lorsque le nouveau territoire est imposé par l'État ou un bailleur de fond ? Le sentiment d'appartenance à un milieu se heurte souvent aux volontés des administrations qui prônent l'efficacité dans la mise en œuvre des services et des programmes avec, par exemple, l'imposition des arrondissements plutôt que les quartiers comme délimitation territoriale ou avec l'imposition de fusionner avec d'autres communautés géographiques.

Les services rendus par une organisation intermédiaire soulèvent également des interrogations. Par

Exemple, lorsque l'organisation intermédiaire détient la clé de l'accès à une ressource, à

l'instar du traitement individuel, une relation de pouvoir aurait pu facilement s'installer entre elle et les organisations qui en ont besoin. Une telle relation peut devenir encore plus délicate lorsque l'organisation intermédiaire devient réellement propriétaire d'une ressource requise par d'autres, ce qui est, de fait, une situation assez fréquente de nos jours. En effet, plusieurs organisations intermédiaires possèdent une variété de ressources financières et matérielles ainsi que de l'information spécifique et des connaissances spécialisées. Que dire alors quand l'organisation intermédiaire participe aux instances de l'organisme à qui elle a fourni l'assistance technique ou d'autres services ! Les organisations intermédiaires ne sont pas toujours conscientes, en effet, des accrocs potentiels sur le plan du développement de l'empowerment.

Généralement, l'empowerment communautaire doit développer un réseau de soutien aux individus. Ne serait-il pas aussi important de développer un réseau de soutien aux organisations ou aux entreprises vu le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans sa consolidation ? Si oui, ne pourrait-on pas soupçonner que les plus douées des organisations et des entreprises prendraient avantage d'un tel soutien en premier et que les plus faibles ne pourraient en tirer profit réellement à moins d'une animation ou d'une intervention spécifique ? L'idée d'une approche fondée sur le renforcement des maillons faibles de la chaîne sociale apparaît donc cruciale, et elle ne doit pas viser seulement les individus, car ces derniers ne sont pas les seuls responsables du bien-être de la communauté. Ainsi, le « dépannage » tant des organisations que des individus peut avoir sa place dans une perspective d'empowerment pourvu, bien sûr, que l'assistance s'inscrive dans un axe de développement de l'autonomie et d'emprise sur les ressources.

Cependant, même si le service peut constituer une porte d'entrée à l'organisation intermédiaire, on peut douter de l'efficacité d'en faire un critère d'adhésion, car le sentiment d'appartenance axé sur la consommation n'inspire aucune solidarité. De plus, même si le développement d'un sentiment d'appartenance dépasse la simple prise de conscience collective, celle-ci ne peut pas être réduite à une seule mise en contexte, car il ne s'agit pas seulement de comprendre qu'on fait partie d'un tout, mais aussi d'avoir le sentiment -que c'est notre « affaire ». À ce titre, des activités de réflexion peuvent permettre aux différents acteurs de développer une vision commune des objectifs à atteindre à partir d'un diagnostic commun. De fait, une communauté d'esprit se traduisant par une même façon de concevoir le problème de départ s'avère une composante fondamentale de tout processus de développement local. Est-il possible de réaliser l'empowerment communautaire sans une communauté d'esprit quant aux objectifs ? Ne faut-il pas partager la conception des problèmes à régler ? En fin de compte, on peut croire que les réflexions portant sur des sujets davantage d'ordre stratégique auront des effets beaucoup plus profonds que

celles portant sur des questions plutôt techniques. Sur le plan de l'empowerment, la mise en œuvre d'activités de réflexion semble constituer des services essentiels à offrir.

En somme, la concertation peut s'avérer un facteur structurant de l'empowerment communautaire et le rôle d'une organisation intermédiaire sur le plan de l'empowerment

communautaire pourrait comprendre les fonctions suivantes

a. Animer la concertation des acteurs concernés et leur laisser toute la place pour poursuivre la démarche de façon formelle et informelle en encourageant la diversité des points de vue et en résolvant les conflits inévitables ;

b. Assurer la communication d'une information pertinente à tous les organismes concernés ainsi qu'aux organismes qui ne sont pas intéressés par la problématique ;

c. Articuler ainsi que promouvoir une vision commune, afin de soutenir le développement d'un sentiment d'appartenance, et organiser des activités de réflexion dans ce même but ;

d. Voir à ce que les organisations et les entreprises aient accès aux ressources tout en assurant le développement de leur autonomie.

Vue d'ensemble de l'empowerment :

Le rôle de l'organisation dans les processus d'empowerment est aussi capital qu'il est complexe. Capital, parce que l'organisation est à la fois le lieu où l'empowerment individuel se réalise et l'engin de l'empowerment communautaire. Complexe, parce que l'organisation s'avère elle-même un lieu de pouvoir, ce qui lui confère, d'une certaine façon, un statut de communauté, et parce qu'elle constitue un système autonome qui pourra, à l'instar de ce que vivent ses membres, se retrouver dans une situation de disempowerment et se voir obligée de franchir toutes les étapes du processus d'empowerment individuel. Or, pour les organisations ayant une position stratégique au niveau du développement économique et social, la situation est encore plus compliquée dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, car les processus d'empowerment qu'elles favoriseront ainsi que ceux qu'elles parcourront devront se réaliser sur deux plans simultanément l'économique et le social afin que puisse se renverser la spirale ascendante de la pauvreté.

Les organisations peuvent constituer, à la fois, le moyen et les fins de l'action communautaire, car elles représentent des lieux où peuvent se réaliser la participation et se développer un sentiment d'appartenance, des habiletés et la capacité d'analyse. De telles

organisations peuvent également offrir aux personnes qui représentent les populations traditionnellement exclues des instances décisionnelles la possibilité de prendre part aux décisions les affectant et de faire reconnaître les intérêts particuliers de leurs mandants qui risquent d'avoir été réduits ou écartés par des interventions antérieures. La mise sur pied d'organisations représentatives et capables d'assurer leur propre survie est donc une tâche fondamentale de l'action communautaire.

Certes, le rôle des organisations dans les processus d'empowerment mérite d'être précisé davantage. Au niveau de la participation et des compétences, par exemple, l'évolution de l'empowerment organisationnel semble étroitement liée aux capacités des personnes peuplant ses instances vitales, en particulier les membres de ses structures opératoires et décisionnelles. Un va-et-vient constant entre les plages individuelles et organisationnelles semble donc s'avérer une caractéristique de ce phénomène. Une autre oscillation, cette fois-ci entre l'organisation et la communauté, semble également faire partie intrinsèque de l'empowerment organisationnel. La position citoyenne de l'organisation sur le plan sociétal apparaît ainsi assez clairement. La figure 2 met en évidence le rôle de la communauté fonctionnelle joué par l'organisation sur le plan de l'empowerment individuel (espace à l'intérieur duquel l'empowerment individuel peut se produire) tout en signalant les composantes de son propre processus d'empowerment face à la communauté ou à la société plus large. In fine l'empowerment comporte deux dimensions fondamentales à savoir :

- La dimension du POWER « pouvoir » ou puissance qui se traduit par un acte
- La dimension d'un processus d'apprentissage ou d'action (be empowered)

Figure 1: l'Empowerment individuel, l'Empowerment organisationnel et L'Empowerment communautaire

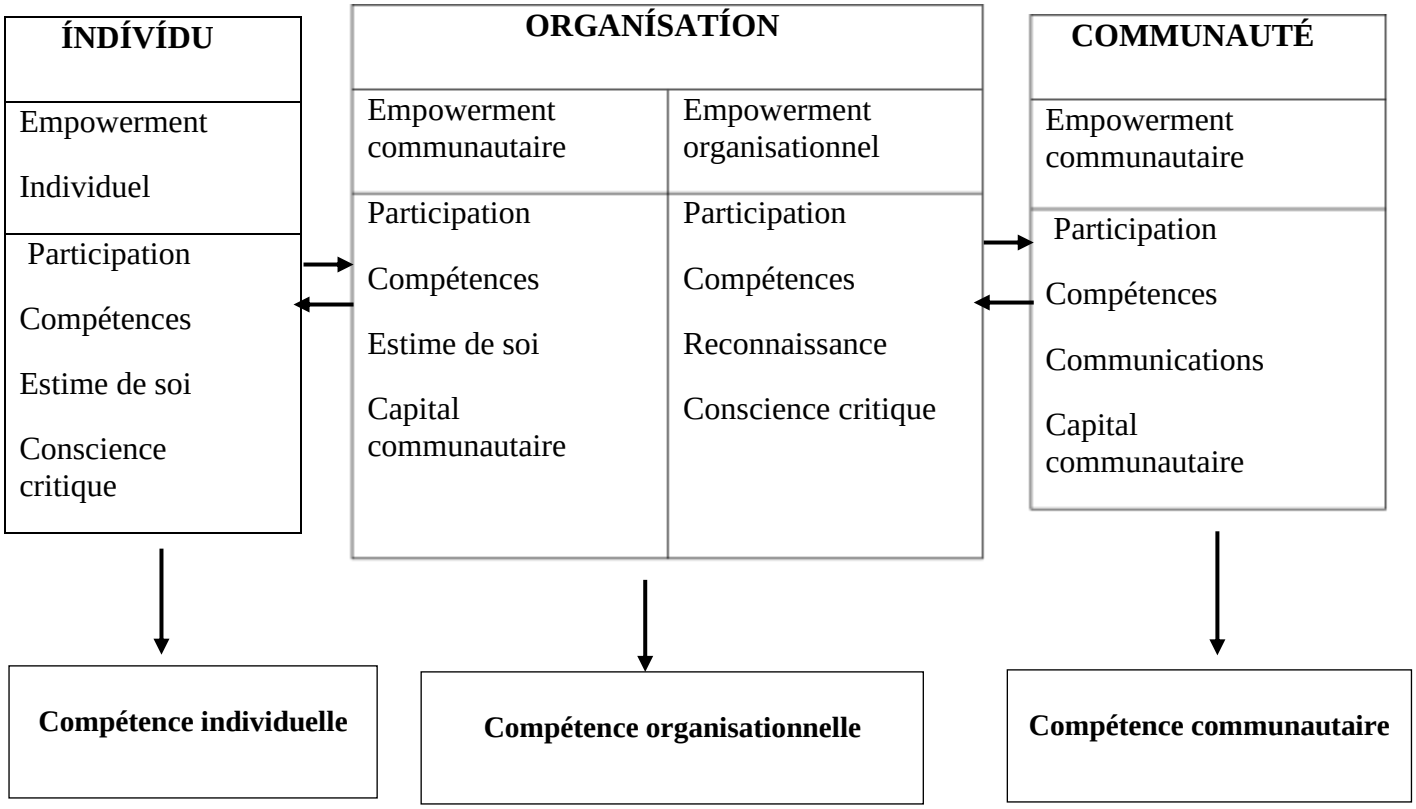

Source : les journées d'animation 2003, P37

2.2. THÉORÍES RATACHÉES À L'ÉTUDE

2.2.1. La théorie de l'autodétermination.

La théorie de l'autodétermination stipule que l'être humain a une tendance naturelle au développement de soi et à la recherche du bien-être (Déci et Ryan, 1985). Cette tendance se manifeste par le fait d'être pro-actif, orienté vers l'avenir et animé par trois besoins psychologiques fondamentaux (Carré, 2010). Ces trois besoins sont universels et interviennent quels que soient les domaines d'activités humaines (Déci et Ryan, 2000). Il s'agit du besoin d'autonomie (l), de compétence (2) et d'appartenance sociale (3). Le besoin d'autonomie correspond au besoin de se sentir libre de ses choix et de ses actions, autrement dit, de se sentir l'auteur de ses décisions et de ses actes. Le besoin de compétence est défini comme le besoin de se sentir capable d'interagir efficacement avec son environnement et de prendre en charge personnellement ses actes. Le besoin d'appartenance sociale renvoie au besoin de se sentir accepté par les autres et d'entretenir avec eux des relations satisfaisantes. Ces trois besoins psychologiques fondamentaux se réfèrent à un « ressenti » personnel, c'est-à-dire à une perception et donc à une interprétation subjective de la réalité.

La théorie de l'autodétermination soutient que l'individu cherche activement à combler ces trois besoins dans son interaction avec l'environnement ; ce dernier pouvant, selon les cas, soutenir ou entraver la satisfaction de ces besoins (Déci et Ryan, 2000 ; Laguardia et Ryan, 2000 ; Vallerand, Carbonneau et Lafrenière, 2009 ; Jézégou, 2011, 2013).

2.2.1.1. Le postulat théorique

Cette théorie met l'accent sur l'interaction entre la personne et l'environnement, la motivation est définie comme un construit hypothétique utilisé pour décrire « les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement » (Vallerand & Thill, 1993). Les forces internes renvoient à la quête personnelle de satisfaction des trois besoins fondamentaux tandis que les forces externes résultent de l'influence exercée par des facteurs environnementaux (Jézégou, 2013). Les forces externes que nous qualifions de « positives contribuent à satisfaire les trois besoins fondamentaux. En revanche les forces externes que nous appelons « négatives » entravent la satisfaction de ces trois besoins. Les interactions existantes entre ces forces internes et externes poussent la personne à agir (déclenchement) et dirige ses comportements dans le sens qu'il convient, c'est-à-dire vers un but à atteindre (direction). Elles lui fournissent l'énergie nécessaire aux efforts physiques, cognitifs et émotifs dans ses comportements (intensité) ; enfin, elles lui permettent de maintenir dans le temps la direction et l'intensité de ses comportements (persistance).

Nous présenterons ici, quelques-uns des principaux éléments de la théorie de l'autodétermination et examinons les recherches, théoriques et appliquées, qui ont été effectuées. Nous établissons d'abord la distinction entre les divers types de motivation, discussion traditionnelle pour ce qui a trait à la TAD, laquelle a commencé par la distinction entre la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque.

2.2.1.2. Motivation intrinsèque et motivation extrinsèque

On est en présence d'une motivation intrinsèque lorsque l'individu fait une activité parce qu'il la trouve intéressante et qu'elle lui apporte satisfaction ou plaisir. L'individu qui agit sous l'impulsion de la motivation intrinsèque le fait parce que l'activité elle-même est pour lui source de gratification. La personne est intéressée à ce qu'elle fait et manifeste de la curiosité, explorant de nouveaux stimuli et travaillant à maîtriser des défis toujours plus grands (Déci, 1975 ; White, 1959). La motivation extrinsèque, par opposition, implique que l'individu entreprend une activité en fonction d'une conséquence qui lui est extérieure. Parmi les exemples les plus évidents de motivation extrinsèque figure le cas où l'individu agit avant tout pour obtenir une récompense ou

pour éviter une punition. De nombreuses théories autres que la TAD utilisent la distinction intrinsèque/extrinsèque, mais elles maintiennent systématiquement que ces deux types de motivation peuvent s'additionner pour produire la motivation totale (Atkinson, 1964 ; Porter et Lawler, 1968). Au début des années 1970, d'importantes recherches ont été menées sur la motivation humaine intrinsèque et ont cherché à vérifier cet effet cumulatif : on a donc examiné si l'attribution de récompenses à des personnes qui effectuaient une activité pour laquelle elles éprouvaient un intérêt naturel influençait leur motivation intrinsèque à l'égard de cette activité (Déci, 1971). Le raisonnement était le suivant : si le niveau de motivation intrinsèque diminuait ou augmentait par l'ajout de récompenses, cela signifierait que les deux types de motivation n'avaient pas d'effet cumulatif. Si les récompenses avaient comme effet de diminuer la motivation intrinsèque, cela indiquerait que les deux types de motivation avaient tendance à s'annuler plutôt que d'être cumulatifs ou de concourir à créer une synergie.

En 1999, plus de cent expériences avaient déjà été publiées sur cette question, et les résultats d'une méta-analyse ont confirmé que, en général, les récompenses diminuaient la motivation intrinsèque chez des personnes de différents groupes d'âge, et cela, pour un vaste éventail d'activités, de primes et de récompenses occasionnelles (Déci et al 1999). En d'autres mots, quand des personnes recevaient une récompense, telle qu'une prime en argent ou un prix, pour une activité qui les intéressait déjà intrinsèquement, leur motivation intrinsèque pour cette activité avait tendance à s'effriter. Autrement dit, les récompenses les amenaient à perdre de l'intérêt pour cette activité. Toutefois, il faut mentionner que certaines conditions limitaient la portée de cette conclusion. Par exemple, les récompenses qui ne dépendaient pas de l'activité ou qui n'y étaient pas spécifiquement reliées, ou encore celles qui ne dépendaient pas de l'atteinte d'un certain niveau, n'avaient pas tendance à nuire à la motivation intrinsèque pour l'activité concernée, étant donné que les sujets ne percevaient pas ces récompenses comme un facteur visant à régir leur comportement. Malgré ces importantes restrictions, la méta-analyse a quand même conclu que les récompenses tangibles ont tendance à diminuer la motivation intrinsèque, de telle sorte que les deux types de motivation ne sont pas cumulatifs et que la motivation totale n'est probablement pas le meilleur indicateur pour prédire la qualité des comportements et des expériences des personnes.

Plusieurs études subséquentes ont permis d'étudier les effets d'autres facteurs externes sur la motivation intrinsèque, et on a constaté que plusieurs de ces facteurs, incluant les menaces de punition (Déci et Cascio, 1972), les échéances (Amabile et al, 1976) et la surveillance (Plant et Ryan, 1985), amoindrissaient la motivation intrinsèque. Par contre, on a constaté que la possibilité de faire des choix augmentait la motivation intrinsèque (Zuckerman et al,

1978). Dans l'interprétation de ces conclusions, nous avons soutenu que lorsqu'une personne est motivée de l'intérieur, elle éprouve un sentiment d'autodétermination, pour autant que son besoin d'autonomie soit satisfait. Donc, quand les personnes sont récompensées, menacées, surveillées ou évaluées, elles ont le sentiment qu'on fait pression sur elles et qu'on cherche à leur imposer un comportement, ce qui diminue la satisfaction de leur besoin d'autonomie, tandis que si on leur donne la capacité de choisir, elles en éprouvent un sentiment accru d'autodétermination, et, partant, une plus grande satisfaction (Déci et Ryan, 2000).

On a aussi constaté que, dans bien des cas, contrairement à ce qui se passe avec les récompenses matérielles, la rétroaction positive sur le rendement de l'individu renforce sa motivation intrinsèque plutôt que de la diminuer (Déci et al., 1999). Cela semble dû au fait que l'individu, tout en n'ayant pas l'impression d'être contrôlé, reçoit ainsi un message qui renforce son sentiment de compétence et qui comble chez lui ce besoin. Nous nous référons ici aux cas où le message de compétence transmis a une fonction informative, sans être contraignant. Aussi, des études ont montré que la rétroaction négative tend généralement à nuire à la motivation intrinsèque, étant donné qu'elle entrave chez l'individu son besoin de compétence (Vallerand et Reid, 1984), le laissant dans un état d'amotivation c'est-à-dire dans un état de très faible motivation, intrinsèque ou extrinsèque.

2.2.1.3. L’avenir de la théorie de l’autodétermination au travail et son influence sur l’empowerment communautaire.

L’intérêt principal du concept de l’empowerment communautaire est qu’il permet de cerner de près une réalité importante : des personnes ayant des conditions de vie incapacitantes (chômage, pauvreté, marginalité, etc…), prennent leurs affaires en main et font avancer leur cause. Ces personnes tirent de cette activité un sentiment positif de contrôle sur leur propre vie qui les éloigne progressivement du vécu d’impuissance et de détresse psychologiques que ces conditions de vie entrainent normalement. La notion d’empowerment telle qu’elle est utilisée dans les sciences sociales est fondamentalement construite autour de cette réalité. (Yan et Marguérite, 1993).

Cependant, la motivation l’un des éléments essentiels de la TAD est une préoccupation centrale du monde du travail, puisque son intensité et sa qualité permettent de mieux décrire, expliquer et tenter de prédire différentes conséquences psychologiques, physiques, comportementales et économiques. La TAD est une théorie particulièrement utile à cet égard puisqu’elle identifie différentes sources de satisfaction des besoins, le mécanisme permettant d’influencer la motivation (la satisfaction des besoins d’autonomie, de compétence et d’affiliation sociale), les différents types de motivation en tant que tels (intrinsèque et extrinsèque) et des conséquences pertinentes pour le

monde du travail. (Jacques, et al ; 2008). Cependant, cette motivation apparait dans des éléments en lien avec l'empowerment communautaire notamment sur les compétences et le capital communautaire, qui sont une marque de réserve de sentiment d'appartenance ; à la fois à la communauté et à l'environnement. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'empowerment communautaire se situe à l'interface du psychologique et du social. Nous remarquerons ici qu'il existe quelques besoins psychologiques qui satisfont ou diminuent, ou qui mettent en péril la santé psychologique lorsqu'un individu est insatisfait ou encore frustré. Pour un fonctionnement psychologique optimal, la TAD identifie trois besoins psychologiques, innés et universels, qui doivent être satisfaits : celui d'autonomie, c'est-à-dire, se sentir libre d'initier et de réguler ses propres comportements en plus d'agir en conformité avec ses valeurs ; celui de la compétence qui nous permet de se sentir efficace dans l'atteinte de ses buts et celui d'affiliation sociale c'est-à-dire avoir des contacts sociaux enrichissants, et sentir que l'on appartient à un groupe.(Jacques, et al ; 2008).

2.2.2. La théorie des capabilités

Développée depuis plus de 25 ans, l'approche par les capabilités se situe dans la continuité des travaux du philosophe John Rawls et de sa remise en cause du paradigme utilitariste, tout en refusant d'endosser la base informationnelle proposée par ce dernier ; les biens premiers, pour évaluer le bien-être humain et les arrangements sociaux. L'argument principal présenté par Amartya Sen est que l'évaluation du statut des individus au sein de la société doit nécessairement dépasser l'utilité, le revenu, les droits et les autres ressources, qu'il considère comme inadéquats, pour s'orienter vers les libertés et les opportunités d'être et de faire ce que les individus « ont raison de valoriser », en d'autres termes la qualité de leur vie (quality of life). En ce sens, l'approche par les capabilités, si elle ne peut être considérée comme une théorie de la justice, offre un cadre d'analyse pertinent à l'analyse des états sociaux en se situant dans la lignée de penseurs comme Aristote ou Adam Smith. Toutefois, sans « s'appuyer sur une conception particulière de la vie bonne » (Arnsperger et Van Parijs, 2000), Sen cherche à justifier théoriquement l'espace d'évaluation permettant de porter un jugement sur la qualité de vie d'un individu, de mener des comparaisons interpersonnelles de bien-être ou d'évaluer les politiques économiques et sociales, qui ne repose ni sur l'utilité, ni sur les biens premiers ou les ressources en général. Il propose de s'orienter vers une évaluation qui tienne compte non seulement de l'hétérogénéité des individus composant la société mais également du pluralisme des conceptions de la vie bonne (Bertin.,2007)

Cette approche propose de juger la qualité de la vie à partir de ce que les individus sont en mesure de réaliser vraiment, ce que Sen appelle les états (beings) et actions (doings) et qui constituent l'ensemble des fonctionnements (functionings). Les fonctionnements pertinents peuvent aller du plus élémentaire (être en bonne santé, pouvoir manger), aux plus complexes (prendre part à la vie de la communauté, être digne à ses propres veux). L'ensemble des fonctionnements potentiels que l'individu peut réaliser est appelé capabilité (capability) et représente la liberté de fonctionner de l'individu. La capabilité est, par conséquent, un ensemble des vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie (Sen, 1992). Elle représente la liberté que possède un individu de mener l'existence qu'il a raison de vouloir mener. Ainsi, pour juger de la qualité de vie d'un individu' il ne saurait être suffisant de considérer seulement les fonctionnements effectivement accomplis, puisque ne s'intéresser qu'à ces derniers, c'est porter un jugement sur les résultats et non sur l'ensemble des opportunités d'atteindre ce résultat. C'est également ignorer l'importance des libertés dans la quotidienneté de la vie humaine.

Pour Sen, si les fonctionnements accomplis constituent son bien-être, la capabilité d'accomplir des fonctionnements constituera sa liberté, ses possibilités réelles de jouir du bien-être (Sen, 1992). En ce sens, l'approche par les capabilités peut être classée parmi les théories des opportunités puisqu'elle ne cherche à retenir ni les ressources ni les résultats atteints pour juger de la qualité de vie mais bien des opportunités réelles qui s'offrent aux individus de mener le type de vie qu'ils ont choisi. Dans cette logique, l'idéal de justice prend une tournure nouvelle avec l'approche par les capabilités puisqu'elle suppose d'aller au-delà d'une réduction des écarts de ressources ou de résultats et prône une réduction des écarts de libertés entre les individus (Bertin, 2008).

2.2.2.1. Le postulat théorique.

La capabilité d'une personne est l'étendue des possibilités réelles que possède un individu de faire et d'être ou encore, comme Sen l'a dit dans Inequality reexamined : « la capabilité d'une personne reflète les combinaisons alternatives de fonctionnements que cette personne peut réaliser, et parmi lesquelles elle peut en choisir quelques-unes » (Sen, 1 992, p, 67). En d'autres termes, la liberté que possède l'individu de choisir parmi tous ses fonctionnements potentiels ceux qui vont lui permettre de satisfaire ce qu'il attend de sa vie. On peut dire que la capabilité est donc tous les fonctionnements potentiels qui peuvent aller du plus simple comme « se nourrir décemment » au plus compliqué comme vivre une vie digne d'être vécue (Razafimahatratra , 2019). L'approche par les capabilités vise à renforcer le pouvoir des individus à choisir eux-mêmes la vie qu'ils aspirent à mener (Doucet, 2020).

L'approche par les capabilités suggère que l'évaluation du bien-être individuel et l'évaluation des arrangements sociaux partent de ce que les individus sont réellement libres et capables de faire (Farvaque. 2008). Ainsi, elle propose d'évaluer les situations individuelles et sociales à partir de l'espace de liberté réelle dont bénéficient les personnes pour choisir et mener à bien des projets auxquels elles accordent de la valeur en termes de parcours de formation et d'insertion dans le cadre de cette recherche (Brotcorne. 2015).

Cette base d'évaluation, qu'est l'étendue de liberté réelle, est appelée « capabilité » par Sen. Elle constitue la notion centrale de sa théorie. Toutefois, cette liberté réelle n'est pas une fin en soi ; elle vise l'épanouissement humain. Comme le note Munck (2008), le potentiel d'épanouissement constitue une dimension fondamentale des capabilités.

La notion de capabilité se distingue d'une seconde notion fondamentale dans l'approche, celle appelée « accomplissements » (functionnings), c'est-à-dire ce qu'une personne réalise effectivement ; ses choix et ses actes. Les deux notions de capabilités et d'accomplissements sont étroitement liées. En effet, les capabilités d'une personne constituent l'ensemble des accomplissements ou réalisations qu'une personne a la possibilité réelle d'atteindre au cours de sa vie. Autrement dit, sa capabilité est sa liberté réelle de réaliser un de ces accomplissements accessibles, Pour illustrer, admettons que le fait de « faire une formation professionnelle » soit un accomplissement, c'est-à-dire le résultat de l'action. Lorsque l'on adopte l'approche par les capabilités, ce que l'on va tenter de saisir en priorité, c'est l'étendue de la liberté réelle dont bénéficiait l'individu au moment de son choix, c'est-à-dire ici d'entamer cette formation en particulier. Dans ce cas-ci, la question est de savoir de combien d'alternatives de qualité cet individu disposait-il réellement lors de son choix. Il pouvait certes choisir de faire cette formation particulière, mais avait-il d'autres options de qualité comme continuer ou reprendre le travail, ou s'occuper -de ses enfants ou entamer un autre type de formation, etc. Celui-ci a finalement choisi l'option « formation ». Si la formation choisie est l'accomplissement, les capabilités sont ici l'étendue des opportunités, des alternatives dont disposait cet individu en amont de ce choix. C'est ce qui est appelé l'espace de liberté individuelle. Les capabilités d'un individu seront donc d'autant plus grandes que cet espace d'options alternatives réellement accessibles est grand (Brotcorne, 2015).

2.2.2.2. Présentation de l'approche par les capabilités

La liberté de choisir, au cœur de la réflexion de Sen, est certes fonction des ressources auxquelles peut accéder une personne, mais aussi de sa capacité à convertir ces ressources en bien-

être réel. Cette capacité de conversion dépend d'un ensemble de facteurs comprenant les caractéristiques personnelles mais aussi le contexte dans lequel les personnes évoluent (Sen, 1 999 ; Robeyns. 2005). En d'autres termes, la capabilité cherche à évaluer la liberté réelle dont disposent les individus pour atteindre les différentes dimensions qui composent leur bien-être, défini selon leurs propres valeurs. Ces dimensions regroupent par exemple la santé, l'éducation la participation politique, l'autonomie, etc. L'approche par les capabilités offre donc un cadre d'analyse pour évaluer la qualité de vie qui est pertinent autant pour les pays du Nord que pour les pays du Sud et ce cadre d'analyse est multidimensionnel (GSDR, 20 15).

La capabilité n'est ni une théorie transcendantale de la justice (Sen 2009). Ni une théorie de la justice distributive (Ballet et al., 2013). Sen (2009) opte pour une approche de la justice qui est « comparative ». Une approche comparative de la justice requiert simplement une évaluation de l'ensemble de capabilités des personnes ou des groupes sociaux et de sa progression. Dans cette perspective. L'injustice peut être considérée comme une réduction des capabilités dans le temps et dans l'espace (Ballet et al., 2013). Les capabilités constituent ici la « base informationnelle de justice » à prendre en compte pour déterminer les injustices et les inégalités. Cette base est plus large que le revenu ou l'utilité ou les biens premiers qui ignorent les facteurs de conversion et donc les vulnérabilités individuelles et collectives et qui ne prennent pas en compte la liberté de choix. Dans ce cadre, la justice sociale se déplace vers la recherche de l'équité de capabilités au niveau intra et inter générationnel (GSDR. 2015).

La théorie des capabilités comprend deux concepts centraux, soit les capabilités (capabilities) et les fonctionnements (functionings). Les premières représentent les possibilités réelles des personnes d'être ce qu'elles aimeraient être et de faire ce qu'elles aimeraient faire.
Il s'agit essentiellement d'un ensemble de possibilités et d'options, constituant les divers fonctionnements qu'une personne peut choisir de réaliser de manière effective. Les fonctionnements représentent ainsi ce qu'une personne désire faire ou être et se manifestent sous la forme d'actions entreprises par la personne, suite à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs capabilités.

La théorie vise à déterminer ce que chaque personne est capable de faire et d'être. En évaluant ce qu'elle est vraiment en mesure de faire, qu'elle choisisse ou non de le faire. Ainsi, l'approche ne se focalise pas sur le « résultat final » ou sur les fonctionnements réalisés, mais plutôt sur les possibilités réelles que les individus possèdent ; possibilités parmi lesquelles un individu peut choisir une option qu'il valorise et réaliser cette dernière. Sen préconise de se concentrer sur le « résultat global » et d'étudier la manière dont les choix sont faits par les personnes, en tenant compte « des autres solutions qu'elles auraient pu choisir, dans les limites de leur capacité réelle à le faire ». Dans

le but de démontrer l'importance de se concentrer sur le « résultat global » plutôt que sur le « résultat final », Sen appuie ses propos en prenant l'exemple de deux individus ne se nourrissant pas. Ces deux individus ont les mêmes fonctionnements- puisqu'ils ne se nourrissent pas. Cependant, le premier individu, ayant fait le choix de jeûner. Possède un ensemble de capabilités nettement plus riche que le second, qui est victime de la famine et qui n'a pas la possibilité de manger parmi les capabilités qui sont à sa disposition.

Les possibilités faisant parties de l'ensemble des capabilités de chaque individu, sont corrélées avec la capacité de ce dernier à convertir ses ressources, ses biens ou ses droits formels en diverses capabilités. En effet, les capabilités représentent « des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique qui vont différer d'un individu à l'autre.

2.2.2.3. L'interaction des capabilités sur l'empowerment communautaire.

L'Empowerment implique une forme d'action concrète. C'est du moins ce qui se dégage clairement des écrits recensés. Certains auteurs en font même un élément indissociable de la notion d'Empowerment. En fait, les caractéristiques psychologiques de l'Empowerment et de l'action semblent s'articuler autour de la notion de « prise de conscience ». Witham, par exemple, associe prioritairement l'Empowerment au développement d'une conscience critique et au développement de compétences qui s'actualisent dans l'action. C'est l'intégration de la prise de conscience et de la praxis qui permet le développement de l'Empowerment. Cette position constitue d'ailleurs l'un des éléments fondamentaux de la notion de « conscientisation ». Concrètement, cela signifie que pour vivre de l'empowerment, une personne doit initier des actions susceptibles de lui procurer la base expérientielle nécessaire à la prise de conscience des liens qui existent entre son environnement et son vécu personnel. Si l'action est nécessaire, il apparait également qu'elle peut prendre des formes très différentes selon les milieux dans lesquels elle développe. (Yan, et Marguérite 1993).

Au même moment, la perspective dite des « capabilités » se constitue autour des théorisations d'Amartya sen dans les années 1980 et est reconduite dans les rapports et initiatives de développement de la banque mondiale dans les années 1990. Cette perspective de l'empowerment à travers les capabilités prend les contrepoids des conceptualisations des situations de déficit de pouvoir axées sur les enjeux de contrôle des ressources et de recadrage cognitif pour insister sur le caractère différentiel et singularisé de la conversion individuelle des ressources (Sen, 2000) en réalisations effectives répondant aux besoins humains de base (se nourrir, se loger, se vêtir, etc.). En

ce sens, les capabilités se définissent comme des « libertés substantielles » (Nussbaum, 2012, P. 39), à savoir « ce que les personnes ont réellement les moyens de faire et d'être » (Nussbaum, 2008, P.19). Sen, ses continuatrices et ses continuateurs insistent de plus sur l'importance de favoriser la liberté d'accomplissement par la mise en place d'une « structure d'opportunités » philosophiquement alignée sur le libéralisme social de manière à ce qu'il soit possible que les individus puissent capitaliser sur diverses capacités dans la conduite de leur vie. Cette perspective postule non seulement que le bonheur individuel passe par l'aménagement d'un éventail diversifié de cheminements possibles, mais encore que ces orientations soient en accord avec un style de vie choisi, puisqu'en définitive le simple fait de pouvoir disposer de la liberté réelle de choisir, constituerait une valeur intrinsèque fondamentale de l'existence humaine (Nussbaum, 2012, P.45-46).

Il ressort de tout ceci qu'en réalité, les notions des capabilités et de l'empowerment communautaire intègrent aussi bien l'une comme l'autre, des termes comme le bien-être, la liberté, qui apparaît comme la fin ultime du sous-développement, mais aussi comme étant son principal moyen. Il est clairement défini qu'il se dégage un sentiment de pouvoir qui apparait dans les deux expressions et qui permet à des individus en quête des meilleures conditions de vie, de prendre leur destin en mains propre dans l'optique de s'offrir par eux même la qualité de vie qui est nécessaire pour eux même et pour les générations futures.

L'examen de la littérature récente associée à l'empowerment témoigne de la popularité croissante de ce concept. L'attrait pour cette notion tient probablement au fait qu'il s'agit d'un indicateur de bien-être potentiellement plus complet que ceux qui sont actuellement utilisés en sciences humaines ainsi qu'à sa portée politique pour des intervenants soucieux de mener une action fructueuse dans le milieu. Il reste que les projets et rapports d'interventions utilisant l'Empowerment comme objectif partiel ou unique se multiplient rapidement sans qu'il se dégage une compréhension commune de cette notion. Chaque auteur, lorsqu'il ne recourt pas à sa propre définition ou omet simplement d'en donner une, s'appuie sur l'une ou l'autre des définitions disponibles dans la littérature. La confusion qui entoure cette notion est augmentée par la grande variété des points de vue et le caractère parfois antinomique des définitions suggérées. Dans un tel contexte, une étude approfondie de la réalité recouverte par la notion d'empowerment ne pourra qu'aider à la clarification de ce concept. Dans la perspective du développement de la psychologie communautaire, l'approfondissement de la notion d'empowerment s'inscrit dans l'effort de conceptualisation initié par rappaport en vue de promouvoir ce concept à titre de champ d'intérêt principal de la discipline. Cette initiative constitue un élément important dans l'édification en

cours d'un cadre théorique propre à la psychologie communautaire, condition indispensable à son développement futur. Au-delà de la pertinence contextuelle et disciplinaire d'une telle étude, il faut souligner le potentiel réformateur de la notion d'empowerment. S'il s'avère que nous sommes en présence d'une réalité souhaitable pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour les personnes qui se trouvent dans des conditions de vie incapacitantes, cela aura des implications importantes sur notre compréhension de la réalité sociale et sur les interventions qui en découlent. A titre d'exemple, un tel constat devrait conduire à terme à une remise en question « scientifique » de la répartition des pouvoirs ; telle qu'elle existe actuellement dans nos sociétés occidentales.

DEUXÍÈME PARTÍE : CADRE MÉTHODOLOGÍQUE ET EMPÍRÍQUE DE L'ÉTUDE

CHAPÍTRE 3 : MÉTHODOLOGÍE DE LA RECHERCHE

Dans notre travail de recherche, les considérations méthodologues portent sur la description aussi bien de la méthode, que des instruments de recherche et du champ géographique d'investigation. Ce chapitre reprend donc la question de recherche, le paradigme de l'étude, il présente également le type de recherche, la population d'étude, les techniques d'échantillonnage, l'échantillon et les instruments de collecte des données.

3.1. RAPPEL DE LA QUESTÍON DE RECHERCHE.

Sous ce titre, nous nous proposons de rappeler la question de recherche qui la sous-tend afin d'expliciter nos variables. Ainsi, pensons-nous se comprendra mieux notre démarche.

3.1.1. Rappel de la question de recherche

Nous voulons, au moyen de cette recherche, explorer l'influence des facteurs évaluant l'Empowerment communautaire chez les cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de soa ; d'où notre question générale est : **quel est l'état de l'Empowerment communautaire des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de soa ?**

3.1.2. Positionnement épistémologique et paradigme de l'étude.

Cette recherche se veut clairement inscrite dans le champ disciplinaire des sciences de l'éducation et chevauche entre la psychologie communautaire, l'économie et l'action communautaire, et dans les sciences sociales en général, il est généralement admis qu'une recherche se doit de s'appuyer sur un corps de savoirs à partir duquel elle va produire son savoir. Eu égard de la nature de l'objet d'étude, du problème de recherche, des questions, et objectifs de recherche et des théories qui ont été mobilisés, cette recherche a une visée compréhensive et s'inscrit par conséquent dans le paradigme interprétatif (Cresswell, 1998 ; Descheneaux et Laflamme, 2007)

Cette approche scientifique s'appuie sur les postulats suivants :

Une croyance selon laquelle les individus cherchent à comprendre le monde dans lequel ils vivent et développent des significations différentes selon leurs propres expériences. Le chercheur a pour rôle de rendre compte de la complexité et de la diversité de ces significations.

Le chercheur a pour rôle de faire émerger du sens à partir de l'interprétation qu'il propose en se basant sur les significations du monde communiquées par les participants.

-L'objectif de la recherche consiste à s'appuyer sur la perspective des participants et à étudier les interactions entre participants ainsi que les contextes sociaux, historiques et culturels.

3.1.2.1. Description de la variable de l'étude

Notre recherche avec une seule variable est appelée une étude univariée, ce qui signifie que l'étude se concentre sur l'analyse et la relation d'une seule variable à la fois. Ici nous ressortons la variable Empowerment communautaire en modalités et en indicateurs.

VARÍABLES	MODALÍTÉS	ÍNDÍCATEURS
EMPOWERMENT COMMUNAUTAÍRE	**Participation**	**Taux de participation, Niveau d'engagement, diversité des participants, accessibilité, qualité de la participation**
	Compétence	**La pensée critique, la gestion de l'information, la créativité et l'innovation, la communication, la collaboration,**
	Communication	**Indicateur d'activité, indicateur d'efficacité ou de performance, indicateur d'engagement**
	Capital communautaire	**Réseaux sociaux, confiance, participation civique, engagement associatif, norme social, capital institutionnel,**

Source : notre étude

3.2. SÍTE DE L'ÉTUDE

Notre étude se déroule dans l'arrondissement de Soa, plus précisément dans le bassin de production du village Abondo. Ce bassin de production comporte les villages tels que Essimel, Abondo, et Essong Mitsang. Nous, nous sommes appesantis sur le cas du village Abondo pour essayer de comprendre la problématique liée à notre étude. Cette localité regorge des planteurs de cacao, ce qui nous a permis de mener à bien cette recherche, d'où nous avions pu tirer une population d'étude qui présente toutes les caractéristiques auxquelles nous aurons recours dans la suite des analyses de notre étude.

3.3. POPULATÍON ET ÉCHANTÍLLON D'ÉTUDE

Sous ce titre, nous commencerons par présenter la population d'étude avant de nous intéresser à l'échantillon lui-même.

3.3.1. Population d'étude

Selon Angers (1992), la population d'étude désigne l'ensemble d'éléments qui ont une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments et sur lesquels porte l'investigation. Vu l'intitulé de notre travail, la population qui nous intéresse est l'ensemble des personnes qui vivent de la culture du cacao, communément appelés cacaoculteurs.

3.3.2. Technique d'échantillonnage utilisée

L'échantillonnage est un processus par lequel on choisit un certain nombre d'éléments dans une population de telle manière que les éléments choisis représentent ladite population. Il s'agit d'une notion importante en recherche, car lorsqu'on ne peut pas saisir un phénomène dans son ensemble, il est nécessaire d'opérer des mesures en nombre fini, afin de représenter ledit phénomène. Á en croire Bacher repris par Rossi et al. ; (1992, p.27), « les techniques d'échantillonnage ont toutes pour objet, le choix, dans une population définie que l'on veut décrire, un certain nombre d'éléments qui devront présenter les mêmes caractéristiques que la population ». En d'autres termes, l'échantillonnage est la sélection d'une partie dans un tout. L'échantillon, est la forme réduite de la population mère puisqu'avant les mêmes caractéristiques. C'est un ensemble d'individus extraits d'une population initiale de manière aléatoire ou non, de façon à ce qu'il soit représentatif de cette population.

Dans la présente étude, nous avons procédé à un échantillonnage à choix raisonné dans les GIC et autres coopératives. Il s'est agi de tirer une portion de la population de telle manière que chaque membre y ait une chance égale d'être sélectionné. Ce procédé est considéré comme le meilleur moyen de sélectionner un échantillon représentatif.

PRÉSENTATÍON DES CACAOCULTEURS AYANT PRIÍS PART Á NOTRE ÉTUDE

Arrondissement	Poste Agricole	Village	Noms et Prénoms du Chef d'Exploitation	Téléphone	Types d'Exploitants (1=Oui, 2=Non)		Organisation d'appartenance du Chef d'Exploitation	Filière	Superficie en Hectare
					Individuel	Membre d'une OP			
SOA	ABONDO	ABONDO	AUDREY		OUI		PROCAVA/SOCOOPROCA	CACAO	2
			CHRISTOPHE		OUI	OUI	SOCOOPROCA	CACAO	6
			RICHARD	698598970	OUI		SOCOOPROCA	CACAO	5
			DAVID	679465222	OUI		SOCOOPROCA	CACAO	4
			BORIS	664.87.90.56	OUI	OUI	SOCOOPROCA	CACAO	10
			MATHIEU		OUI		SOCOOPROCA	CACAO	6
			MAXIME		OUI		SOCOOPROCA	CACAO	7
			FRANCOIS		OUI		SOCOOPROCA	CACAO	2
			AMELIE		OUI		SOCOOPROCA	CACAO	3
			ROSE		OUI		SOCOOPROCA	CACAO	4
			EMILE		OUI	OUI	SOCOOPROCA	CACAO	4

Source : notre enquête de terrain

3.3.3. Méthode et type de l'étude

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour la méthode qualitative. Elle permet de comprendre en profondeur les perceptions et les expériences des cacaoculteurs concernant leur niveau d'implication en ce qui concerne le développement de leur localité. Notre étude est de type exploratoire, car elle est utilisée pour étudier un problème de recherche qui n'est pas clairement définie, elle est menée pour mieux comprendre le problème de recherche existant mais ne faisant pas de résultats concluants.

3.4. ÍNSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNÉES DE L'ÉTUDE

À cette étape de la recherche, le chercheur présente ou expose les méthodes ou les paradigmes auxquels il recourt, puis décrit les instruments ou techniques qui seront utilisées.

Divers instruments servent à mesurer les variables d'étude. Ces instruments peuvent fournir des informations de type qualitatif (entretiens, observation, etc.) ou des informations de type quantitatif (questionnaire, échelles de mesure, etc.). Dans notre cas, notre étude porte sur le type qualitatif.

3.4.1. Réalisation des entretiens

Selon Blanchet (1987), l'entretien de recherche est un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé conduit et enregistré par l'interviewer, ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewer sur un thème défini dans le cadre de la recherche. L'entretien est donc une situation d'échange conversationnel dans laquelle un interlocuteur, enquêteur ou clinicien, extrait une information d'un enquêté ou d'un patient, information initialement inscrite dans la biographie de l'auteur. Les interviewés ont été choisis en fonction de leur implication dans le processus lié à l'Empowerment communautaire et au développement de leur localité. Il s'agit des planteurs de cacao du village Abondo. Interroger le cacaoculteur nous a permis de cerner les avantages et les inconvénients liés à la filière cacao en général.

Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits par thème. Afin de renforcer la validité de la recherche (Baumard et al., 2007 ; Chabaud et Ngijol, 2010), tous les entretiens ont été

effectués ayant recours aux mêmes thèmes, dans le même ordre et avec la même méthode d'introduction ou de reformulation.

3.4.2. Présentation du guide entretien

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de faire usage d'un entretien semi-directif. Nous avons choisi ce modèle d'entretien compte tenu non seulement de sa spécificité, mais également, de celle des planteurs à étudier et de la qualité des données dont nous postulions la collecte. Nous menions une étude qualitative et par conséquent nécessitant aussi la collecte des données saisissables dans leur contenu. Par ailleurs, la qualité des informations recherchées dépendait de la façon dont les différents points devaient être abordés et dont l'interviewé serait guidé vers les situations et les comportements à décrire.

Dans son élaboration, notre guide d'entretien est composé de cinq (05) thèmes ainsi qu'il suit :

- Thème 1 l'Empowerment communautaire
- Thème 2 : la participation communautaire
- Thème 3 : les compétences liées à l'Empowerment
- Thème 4 : la communication
- Thème 5 : le capital communautaire

Nous nous sommes basés sur les quatre (04) composantes de l'Empowerment communautaire pour établir notre guide d'entretien ; en faisant le lien de chaque articulation avec le développement dans la localité.

3.5. LA DÉMARCHE DE COLLECTE DE DONNÉES

Sous ce titre, notre travail se décomposera en deux phases : une dite de pré-validation du guide d'entretien qui est la pré-enquête et l'autre la collecte des données proprement dite : c'est l'enquête. La première phase sera effective une fois que le guide d'entretien sera validé par le directeur de recherche ; puis suivra immédiatement la phase de collecte proprement dit.

3.5.1. La pré-enquête

Nous avons réalisé notre pré-enquête en début du mois de Septembre 2023 auprès de Onze (11) planteurs, de la communauté des cacaoculteurs du village Abondo.

3.5.2. Enquête proprement dite

L'enquête s'est déroulée pendant la compagne cacaoyère à savoir d'Octobre 2023 à février 2024. En effet, selon notre échantillon, qui était constitué de 11 sujets, la passation des entretiens s'est déroulée dans de bonnes conditions. Ainsi nous avons eu cinq (05) planteurs ; qui ont effectivement répondu à tous nos critères d'entretien.

3.6. TECHNÍQUES D'ANALYSE DES DONNÉES

Les différentes articulations qui constituaient notre instrument de collecte nous ont permis au moment du dépouillement d'avoir recours à une analyse qualitative. Ce qui nous a donné l'occasion pour ce qui est de l'analyse, de délaisser les calculs et de nous orienter vers une analyse psychologique des observations recueillies. Grâce à elle nous nous sommes intéressés à certains cas ou indices qui nous aurons permis d'évaluer certains phénomènes non moins négligeables.

En effet, la méthode que nous avons adoptée, à partir de laquelle il est difficile de généraliser, est pertinente à notre avis pour « mettre en évidence des faits nouveaux et difficiles d'accès pour la science. Notre objectif, à travers l'étape de l'analyse, était de rendre compte, avec profondeur, des « divers aspects de la situation pour en faire paraître les éléments significatifs et les liens qui les unissent, dans un effort pour en saisir la dynamique particulière » (Mucchielli, 1996). Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode de codification et de catégorisation qui nous a permis de segmenter les divers passages de l'entretien en des catégories propres à notre objet. Ces catégories sont en quelque sorte des bribes de réponses à nos questionnements. Ainsi, « la visée de l'analyse qualitative est de donner sens, de comprendre des phénomènes sociaux et humains complexes. Par conséquent, les enjeux de l'analyse qualitative sont ceux d'une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de pratiques » (Mukamurera, et al. 2006).

3.6.1. Les techniques d'analyse

Pour analyser les données qualitatives de cette étude, nous avons eu recours à l'analyse de contenu. Par analyse de contenu, l'on peut entendre une méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. Pour Berelson (1952), elle se définit comme *« une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication »*. L'objectif est d'analyser le matériel d'enquête collecté à l'occasion d'observations, d'entretiens individuels ; les comportements, les mots, les gestes, ce qui n'est pas dit et qui est sous-entendu.

Bardin (1977), soutient que « l'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications ». Pour cet auteur, la procédure comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos. Ensuite, il y a l'intervention d'un chargé d'étude pour utiliser l'instrument d'analyse et décoder ce qui a été dit. Enfin, l'analyse établit le sens du discours. Souvent les difficultés sont de rassembler des informations ambiguës, incomplètes, et contradictoires, d'interpréter les similitudes et les différences entre les répondants et de parvenir à une analyse objective.

3.6.2. L'analyse de contenu de l'étude

Le choix d'une technique spécifique et le sens de l'interprétation repose à la fois sur la nature du document, les questions qui structurent la recherche ainsi que sur les fondements épistémologiques qui animent le chercheur. Pour ce qui relève de cette étude, nous avons procédé en trois étapes essentielles : la retranscription des données, le codage des informations et le traitement des données.

Avant de commencer l'analyse, la première étape fait l'inventaire des informations recueillies et on les met en forme par écrit. Ce texte (appelé verbatim) représente les données brutes de l'enquête. La retranscription organise le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement des enregistrements audio ou vidéo, il est préférable de les mettre à plat par écrit pour en faciliter la lecture et en avoir une trace fidèle (Auerbach et Silverstein, 2003). Les données qualitatives se présentent sous la forme de textes (de mots, phrases, expression du langage, ou d'informations symboliques (gestes, ton de la voix,

impressions…). Elles peuvent correspondre à une retranscription d'une interview, à des notes d'observations sur le terrain, à des documents écrits de nature diverse (récits, compte-rendu, réponses à des questions). Selon les objectifs de l'étude, ces données sont destinées, une fois analysées, à documenter, à décrire et à évaluer en détail une situation, un phénomène ou une décision, à comparer, à mettre en relation et à expliquer les causes, à prédire les comportements et les facteurs de succès et d'échecs. Dans cette perspective, nous avons retranscrit nos interviews. Ainsi que le préconisent Blanchet et Gotman (2010), chaque entretien était codé sur la base de ces catégories, en relation avec les objectifs poursuivis. Nous pouvions alors compter les occurrences pour identifier les thématiques les plus fréquentes. Là, nous avons analysé les différents traitements d'un même thème dans les verbatims de tous les planteurs, pour en rechercher la cohérence inter-entretien.

CHAPÍTRE 4 : PRÉSENTATÍON, ANALYSE, ÍNTERPRÉTATÍON ET DÍSCUSSÍON DES RÉSULTATS

Le présent chapitre se propose de faire une description analytique. Sa dimension analytique présente les différentes analyses de contenu qui auront conduits à nos résultats. L'objectif ici consiste à présenter les résultats obtenus en fonction de chacune de nos propositions de recherche. Pour des raisons d'anonymat, nous avons opté pour des noms d'emprunts pour des raisons de confidentialité en ce qui concerne les cacaoculteurs qui ont accepté de prendre part à cette étude.

4.1. PRÉSENTATÍON ET ANALYSE DES RÉSULTATS.

Cette étude a été le préalable de cette partie. Elle a permis d'organiser les données recueillies afin d'aboutir à un plan d'analyse. Elle est passée par la prise de contact des données recueillies, un découpage des entrevues par thèmes sera effectif pour mieux expliquer les résultats obtenus sur le terrain**.**

4.1.1. Présentation des résultats par thème.

Pour des raisons de confidentialité, les noms ci-dessous sont des noms d'emprunts pour préserver l'anonymat des planteurs.

4.1.1.1. Thème 1 sur l'Empowerment communautaire.

Après une reformulation des thèmes pour faciliter la compréhension aux planteurs, tous se sont mis d'accord pour dire qu'avec certaines formalités, ils se sentiraient mieux à l'aise s'ils pouvaient eux même prendre le contrôle sur leur propre vie, en d'autres termes, à agir sur leur propre environnement à décider, et à influencer par eux même les décisions qui les concernent pour une réelle autonomisation. Il faut préciser ici que l'Empowerment dans un village repose sur plusieurs aspects à savoir ; renforcer la communauté locale et à favoriser son développement.

- L'Empowerment tel que vu par les cacaoculteurs au niveau communautaire ; se traduit par l'« autonomisation » ou la « capacitation » et se réfère à un processus par lequel les membres d'une communauté acquièrent les compétences, les connaissances nécessaires pour prendre des décisions et agir en fonction de leurs propres choix. Ce pouvoir vise à renforcer leur pouvoir d'agir et à favoriser leur participation active dans la société.

- Les aspects clés de l'empowerment reposent sur plusieurs éléments qui contribuent à renforcer la communauté locale et à favoriser son développement. Ceci dit au niveau communautaire, tous pensent qu'une autonomisation dans leur chaine de valeur ; leur permettrai de prendre en main le destin de leur propre localité.

Entre autres les aspects clés de l'Empowerment ou de l'autonomisation des planteurs reposent sur la participation, l'autonomie et la transformation sociale, tout en tenant compte des spécificités liées à chaque contexte.

Pour Richard, *« la culture du cacao nous a fait grandir, depuis l'époque de nos parents jusqu'à maintenant, c'est grâce à cet argent que nous vivons dans ce village et nous aide à subvenir à tous nos besoins, nous pouvons dire que chacun s'occupe de sa plantation et de ses problèmes »*

Ce dernier fait ressortir ici le soutien mutuel d'une part comme un aspect clé, car dit-il les membres de la communauté s'entraident en partageant des ressources, des connaissances et des compétences essentiels pour renforcer le tissu social et l'autonomie collective.

Pour Boris et David « *nous sommes nés, nous avons trouvé le cacao, on continue d'utiliser les plantations familiales, tout en essayant de les agrandir autant que possible, malgré l'absence d'une main d'œuvre qualifiée, nous vivons avec les revenues issues du cacao ».*

Pour ces deux il est plus qu'important de former et d'éduquer pour aider les membres de la communauté à acquérir de nouvelles compétences dans la filière cacao.

Pour Audrey et Christophe, *« nous nous débrouillons à résoudre nos problèmes avec l'argent du cacao, avec la vie chère et l'augmentation des prix sur le marché, nous pensons que l'augmentation du prix du cacao va encore plus nous aider dans ce sens ».*

Ces derniers quant à eux font allusion à la participation citoyenne, car d'après eux, les revenus issus de la vente du cacao peuvent contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des populations de leur localité.

4.1.1.2. Thème 2 sur la participation communautaire.

Les indicateurs de participation sont des mesures qui permettent d'évaluer et de quantifier la manière dont, les individus, les groupes ou les communautés s'impliquent dans des processus décisionnels, des projets ou des activités.

- S’agissant des mécanismes d’entraide et de collaboration des cacaoculteurs dans la prise des décisions communautaires :

Pour Richard, *« il est primordial de regrouper les cacaoculteurs, en organisation telle que les GIC ou Coopératives, créer des caisses de développement pour penser au développement du village, la création d’un comité de développement pour mettre sur pied des mécanismes de développement visant à améliorer les infrastructures, les points d’eau, soutenir les écoles avec les tables et du matériel didactique pour les enseignants »*

Ici il met en exergue le regroupement des cacaoculteurs en coopératives ou en associations pour mutualiser leurs ressources, partager des informations et prendre des décisions collectives. Ces structures permettent de renforcer leur pouvoir de négociation et d’accéder à des services de soutien bénéfiques pour tous les cacaoculteurs.

Pour Audrey, et Christophe, *« ces mécanismes se manifestent aussi par les ventes groupées du cacao par les planteurs, ce qui favorise un esprit de groupe et les permet de se mobiliser ensemble et de créer une caisse communautaire qui va les permettre de faire une épargne. »*

Pour ces derniers la mise sur pieds d’un système de crédit et d’épargne communautaire peut aider les cacaoculteurs à financer leurs activités agricoles ; tout en leur permettant de se soutenir mutuellement.

Pour David et Boris, *« cela peut également se manifester à travers la création des GIC et Coopératives pour bénéficier de certains avantages comme les ristournes liées aux ventes du cacao, et des produits pour entretenir leurs plantations. »*

L’analyse faite par ceux-ci insiste sur le partage des ressources d’une part telles que les outils, les semences et les connaissances techniques, réduisant ainsi les couts individuels et d’améliorer la productivité, et d’autre part les formations et ateliers de renforcement des capacités, souvent organisés par des membres expérimentés de la communauté ; pour améliorer les compétences des cacaoculteurs en matière de gestion agricole, de techniques de culture et de gestion financière.

- Pour que la contribution effective chez les cacaoculteurs soit un atout pour le développement de votre localité.

De prime à bord, une contribution effective des cacaoculteurs pourrait être un avantage considérable pour lutter contre le sous-développement dans le village Abondo.

De ce fait pour Richard *« une production de cacao bien organisée et efficace peut générer des revenus importants pour toute la communauté, stimulant ainsi l'économie locale, en créant des emplois dans le domaine de la culture, mais aussi dans la transformation et la commercialisation du cacao »*

Pour Audrey et Christophe, ils pensent que *« les revenus générés par la vente des fèves de cacao peuvent être réinvestis dans des infrastructures locales telles que les routes, les écoles et les centres de santé d'une part et d'autre part penser aussi au développement des compétences à travers les ateliers organisés pour les cacaoculteurs dans le souci d'améliorer leurs compétences techniques et de gestion, pouvant ainsi avoir des effets positifs sur d'autres secteurs de l'économie locale »*

David et Christophe quant à leur tour estiment que *« les mécanismes de collaboration et d'entraide comme les coopératives peuvent renforcer les liens sociaux et la solidarité même au sein de la communauté, et finissent par ajouter qu'une gestion durable des plantations de cacao peut contribuer à la préservation de l'environnement local, en promouvant des pratiques agricoles respectueuses de l'écosystème »*

En somme, une contribution effective des cacaoculteurs peut avoir une incidence positive sur plusieurs aspects du développement local.

4.1.1.3. Thème 3 : Les compétences liées à l'Empowerment

Elles sont un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que les individus acquièrent et appliquent pour réussir dans divers contextes tels que l'apprentissage, le monde du travail et la vie quotidienne.

- L'efficacité des compétences acquises dans le processus d'Empowerment peut conduire les cacaoculteurs au développement de leur village selon qu'il suit :

Pour Richard et Boris ; *« l'efficacité des cacaoculteurs relative à l'Empowerment se manifeste par les formations car beaucoup de planteurs ne sont pas édifiés sur la culture du cacao et ses transformations, le rajeunissement des plantations pour une bonne production dans l'avenir. Ils ajoutent aussi que ceux qui acquièrent des connaissances sur les meilleures pratiques agricoles, la gestion des ressources naturelles et les techniques de commercialisation*

peuvent améliorer la productivité et la qualité de leur cacao, pouvant créer une économie locale plus dynamique »

David et Audrey *« ajoutent à leur tour qu'il faut aussi les accompagner dans la lutte contre les capsides de façon générale pour en faire bénéficier tout le monde et non de manière individuelle, car un manque d'entretien des plantations entraine également une mauvaise production. Ces derniers ressortent ici l'utilisation efficace des outils agricoles, la gestion des plantations leur permettant d'optimiser leurs opérations, car une meilleure gestion des cultures peut également réduire les pertes et augmenter les rendements »*

Pour Christophe, *« l'on doit davantage se former sur les mécanismes de vente du cacao, un meilleur entretien des champs est capital pour une bonne production et un bon rendement, valoriser l'activité cacaoyère elle-même, l'achat du matériel de séchage tel que les bâches pour sécher le cacao bref l'acquisition du matériel par chaque planteur dans son activité lui est favorable et diminue les dépenses en location de matériel. »*

En combinant ces compétences, il ressort que les cacaoculteurs peuvent non seulement améliorer leur propre situation économique, mais aussi contribuer de manière significative au développement global de leur village ; ils peuvent devenir des leaders dans leur communauté, inspirant d'autres à suivre leur exemple et à participer activement au développement local.

- Les expériences et qualifications dans la chaine de valeur sont importantes pour lutter contre la pauvreté dans le quotidien des cacaoculteurs du village Abondo.

Richard et Boris *« pensent que si les cacaoculteurs possèdent des compétences avancées en agriculture, cela peut lui permettre de bien pratiquer et entretenir sa plantation, car il va beaucoup produire, et il aura une bonne récolte de son champ lui permettant ainsi de vendre à des prix avantageux augmentant ainsi ses revenus »*

David et Audrey *« estiment qu'à ce jour, il faut déjà que l'Etat encourage les cacaoculteurs à penser de plus en plus à la transformation locale de la fève de cacao, en chocolat ou même en beurre de cacao, ceci leur permettra aussi de diversifier leurs sources de revenus, réduisant leur dépendance à la seule vente de fèves brutes, et pourra également créer quelques emplois »*

Christophe quant à lui *« ajoute que l'on doit aussi apprendre aux cacaoculteurs à bien gérer son argent, l'encourager à l'épargne et à investir pour améliorer sa prochaine*

production ; ceci peut être possible en mettant à contribution les cacaoculteurs qui ont de l'expérience et qui acceptent d'accompagner les autres »

En résumé, les expériences et qualifications tout au long de la chaine de valeur du cacao jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des cacaoculteurs et dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.

4.1.1.4. Thème 4 : La communication liée à l'Empowerment

- S'agissant du type de communication utilisé par les cacaoculteurs pendant l'activité :

Richard *« évoque ici les réunions régulières, souvent organisées par les coopératives ou associations permettant aux cacaoculteurs de discuter des défis, de partager des informations et de prendre des décisions collectives »*

Boris et David à leur tour *« parlent des ateliers organisés pour transmettre des connaissances techniques et des compétences pratiques, ils ajoutent également des documents écrits tels que des guides et fiches techniques qui sont souvent distribués pour fournir des informations sur les meilleures pratiques agricoles, ainsi que les techniques de transformation »*

Christophe et Audrey ajoutent à cette longue liste *« l'avènement des réseaux, plates formes en ligne, téléphone et messagerie, tout ceci leur permettant de communiquer beaucoup plus rapidement, de manière efficace, en se tenant informer des dernières nouvelles et tendances dans le secteur »*

Tous sont unanimes sur le fait que les planteurs qui appartiennent à des GIC ou des Coopératives sont au même niveau en termes d'information ce qui leur permet de suivre ensemble, tout en entretenant leurs plantations ; par rapport à ceux qui n'appartiennent à aucune organisation ou les informations liées à leur activité se passent de bouche à oreilles, pour les plus chanceux, ils reçoivent des convocations.

Cette communication est essentielle pour évaluer l'efficacité des stratégies de communication, cela leur permet de renforcer la collaboration et l'entraide au sein des communautés de cacaoculteurs, contribuant ainsi à leur succès collectif.

- Les échanges entre les cacaoculteurs sont assez efficaces dans le processus de développement de votre chaine de valeur

Pour Richard, Boris et David, *« cette efficacité peut se faire ressentir au niveau de la qualité de la communication avec des échanges clairs et réguliers, permettant de partager des informations cruciales sur les meilleures pratiques agricoles, les techniques de transformation, les opportunités de marché ; l'accès à l'information ; permettant aux cacaoculteurs de rester informer de nouvelles technologies et tendances du marché ; pour finir ces trois mettent l'accent sur la collaboration et l'entraide au sein des coopératives et des associations, pouvant conduire à des innovations et à des améliorations continues dans la chaine de valeur »*

Christophe et Audrey quant à eux *« disent qu'il faut une véritable formation continue pour permettre aux cacaoculteurs non formés de développer leurs compétences et de rester compétitif, car ces échanges sont très bénéfiques entre eux ; sans oublier ici l'utilisation des technologies de communication modernes juste pour améliorer la rapidité et l'efficacité des échanges »*

En définitive, les échanges entre les cacaoculteurs sont un élément clé du développement de la chaine de valeur ; lorsqu'ils sont bien organisés et soutenus par des infrastructures adéquates, ils peuvent considérablement améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations cacaoyères.

- La transmission des connaissances par un grand nombre de cacaoculteurs a un impact sur le développement de votre activité et de votre localité

Richard parle de la diffusion des meilleures pratiques *« lorsque les cacaoculteurs partagent leurs connaissances et leurs expériences, ils diffusent les meilleures pratiques agricoles, ce qui peut améliorer la productivité et la qualité des cultures »*

Boris et David « *ajoutent à ceci l'innovation collective, notamment les échanges réguliers permettant d'introduire et d'adopter de nouvelles techniques et technologies plus rapidement ; le renforcement des compétences à travers la formation continue et le partage des savoir – faire pour permettre aux cacaoculteurs de développer des compétences essentielles en gestion, en transformation et commercialisation du cacao »*

Christophe et Audrey *« évoquent l'accès au marché comme une meilleure compréhension des exigences de qualité pour que les cacaoculteurs puissent avoir des bons produits à des bons prix, et pour finir tendre vers un accroissement des revenus améliorant ainsi le développement économique et social de la localité, les cacaoculteurs pouvant investir dans des infrastructures*

locales, des services de santé et d'éducation, améliorant ainsi la qualité de vie de toute la communauté »

Cette transmission des connaissances, nous le pensons est un levier puissant pour le développement durable et inclusif des communautés de cacaoculteurs.

4.1.1.5. Thème 5 : le capital communautaire

C'est un concept qui se réfère aux ressources offertes aux individus, par l'entremise de leurs relations sociales. Il englobe les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux sociaux, les normes et la confiance qui facilitent la coordination et la coopération au sein d'une communauté.

- La communauté de solidarité axée sur une identité commune joue un rôle important dans le processus de développement de votre localité à travers la cacaoculture

David et Audrey *« pensent qu'a la tête des organisations telles que les GIC ; les Coopératives ; les Associations de développement, nous devons avoir de bons leaders posés, humbles et capables d'impulser un véritable changement à travers leurs idées et leur engagement au sein de la communauté. »*

Pour eux, il faut un renforcement de la cohésion sociale d'une part à travers un sentiment d'appartenance et de solidarité parmi les cacaoculteurs facilitant ainsi l'entraide, et la collaboration, et d'autre part une mobilisation des ressources locales, humaines, financières ou matérielles pouvant déboucher sur la mise en place de systèmes de crédit communautaires, de coopératives ou de projets d'infrastructure.

Boris *« pense aussi que le partage des expériences est aussi assez important en ce qui concerne l'activité cacaoyère. »*

Pour lui, le partage des connaissances et des compétences semble être une identité commune et peut contribuer à l'amélioration des pratiques agricoles, augmenter les rendements et diversifier les sources de revenus.

Richard et Christophe *« pensent qu'il faut aimer son activité, sa localité, avoir un esprit de développement en soi, et un esprit d'initiative. »*

A l'analyse faite, nous pensons qu'une batterie de mesures peut être envisager ici pour protéger l'activité cacaoyère notamment avec un plaidoyer et une négociation pouvant conduire à de

meilleures conditions de marché, à des subventions ou à des programmes de soutien ; une innovation et adaptation conduisant les communautés à une solidarité beaucoup plus résilientes et capables d'innover face aux défis.

Nous retenons ici qu'une communauté de solidarité axée sur une identité commune peut grandement contribuer au développement durable et inclusif de la localité à travers la cacaoculture.

- Les cacaoculteurs sont disposés à mettre ensemble leurs efforts pour une amélioration des conditions de vie des populations

De manière individuelle chacun des participants a tenu a donné son avis sur cette partie ; c'est ainsi que Richard faisant allusion à la reconnaissance des avantages collectifs *« conseille les cacaoculteurs à une collaboration pouvant conduire à des avantages économiques et sociaux significatifs, tels que les prix de vente plus élevés, un meilleur accès au marché et des conditions de travail améliorées »*

Boris ajoute qu'il faut une existence rélle et concrète de coopératives et d'associations *« en ces termes, la formation de coopératives et d'associations montre une volonté collective de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs, tout ceci facilitant une mutualisation des ressources et une prise de décisions collectives »*

David prône une initiative de développement communautaire *« comme il le dit si bien, il est davantage important que de nombreuses communautés de cacaoculteurs participent à des projets de développement local, tels que la construction des salles de classes, des marchés, une amélioration des services de santé et d'éducation et la promotion de pratiques agricoles durables »*

Christophe pense qu'il faut un soutien des partenaires dans la chaine de valeur cacao à savoir les ONG et les gouvernements *« il encourage ainsi une collaboration entre les cacaoculteurs en offrant des formations, des subventions et des ressources pour des futurs projets communautaires »*

Pour le dernier intervenant, Audrey pour des pressions communes *« il dit que les défis auxquels font face les cacaoculteurs à savoir les fluctuations des prix du cacao, les changements climatiques et les maladies des plantes doivent pousser les cacaoculteurs à travailler ensemble pour trouver des solutions durables »*

Tout ceci nous amène à penser qu'à l'avenir il faudrait une forte mobilisation et disposition des cacaoculteurs à unir leurs forces pour améliorer les conditions de vie des populations. Cette collaboration est essentielle pour le développement durable et la résilience des communautés.

- Le rôle du capital communautaire dans le développement de votre localité

Richard prône le renforcement des liens sociaux *« en disant que le capital communautaire favorise la cohésion sociale et la solidarité au sein de la communauté contribuant à une entraide plus efficace »*

Boris est pour une mobilisation des ressources *« dit-il une communauté de cacaoculteurs unie est plus capable de mobiliser des ressources locales, humaines, financières ou matérielles »*
David est pour un partage des connaissances *«il estime que le capital communautaire facilite aussi le partage des connaissances et des compétences entre les membres de la communauté, augmentant ainsi les rendements et pouvant diversifier les sources de revenus »*

Christophe opte pour l'innovation et l'adaptation *« en ce sens que pour lui, les communautés solidaires sont souvent plus résilientes et capables d'innover face aux défis ; pouvant adopter de nouvelles stratégies pour faire face à toute difficulté ; ce qui va leur permettre d'avoir un rendement beaucoup plus efficace »*

Audrey la gouvernance locale est un atout majeur *« car pour lui le capital communautaire renforce la gouvernance locale en permettant une prise de décision collective et inclusive ; conduisant ainsi à des projets de développement mieux adaptés aux besoins de la communauté »*

En définitive, nous retenons que le capital communautaire est un levier puissant agissant pour le développement durable et inclusif des localités. Il permet de renforcer la résilience, d'améliorer les conditions de vie et de promouvoir un développement économique harmonieux.

4.1.2. TABLEAU DES RÉSULTATS

		S1 : Richard	S2 : Boris	S3 : David	S4 : Christophe	S5 : Audrey
THÈMES	**SOUS-THÈMES**	Autonomisation ou capacitation, acquisition des compétences nécessaires pour la prise des décisions et renforcer leur pouvoir d'agir.	Autonomisation ou capacitation, acquisition des compétences nécessaires pour la prise des décisions et renforcer leur pouvoir d'agir	Autonomisation ou capacitation, acquisition des compétences nécessaires pour la prise des décisions et renforcer leur pouvoir d'agir	Autonomisation ou capacitation, acquisition des compétences nécessaires pour la prise des décisions et renforcer leur pouvoir d'agir	Autonomisation ou capacitation, acquisition des compétences nécessaires pour la prise des décisions et renforcer leur pouvoir d'agir
L'Empowerment communautaire	L'empowerment au niveau communautaire					
	Les aspects clés de l'empowerment communautaire	Soutien mutuel, entraide, partage des ressources, et connaissances	Former les cacaoculteurs aux nouvelles compétences dans la filière cacao	Former les cacaoculteurs aux nouvelles compétences dans la filière cacao	Participation citoyene.	Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de la localité.
La participation communautaire	Les mécanismes d'entraide et de collaboration des cacaoculteurs dans la prise des décisions communautaires	Regroupement des cacaoculteurs en coopérative ou associations	Mise sur pieds d'un système de crédit et d'épargne communautaire	Soutien mutuel dans le financement des activités agricoles	Partage des ressources, des semences pour améliorer la productivité	Formation et ateliers de renforcement des capacités en gestion agricole, technique de culture et gestion

						financière.
	Une contribution effective chez les cacaoculteurs soit un atout pour le développement de votre localité	Une contribution tous azimut des cacaoculteurs est un avantage considérable contre le sous-développement	Une contribution effective des cacaoculteurs de la localité aura sans doute une incidence positive sur différents aspects du développement de la localité.	Une contribution effective des cacaoculteurs de la localité aura sans doute une incidence positive sur différents aspects du développement de la localité.	Une contribution effective des cacaoculteurs de la localité aura sans doute une incidence positive sur différents aspects du développement de la localité.	Une contribution effective des cacaoculteurs de la localité aura sans doute une incidence positive sur différents aspects du développement de la localité.
Les compétences liées à l'empowerment communautaire	L'efficacité des compétences acquises dans le processus d'empowerment peuvent conduire les cacaoculteurs à etre efficace dans le développement du village	Amélioration de leur propre situation économique	Les cacaoculteurs peuvent devenir des leaders dans la communauté	Les cacaoculteurs peuven devenir de véritables leaders pour le changement des comportements	Cacaoculteurs comme acteurs du changement local	Cacaoculteurs comme acteurs du changement local
	Les expériences et qualifications dans la chaine de valeur sont importantes pour lutter contre la pauvreté dans le	Les expériences et qualifications obtenues tout au long de la chaine de valeur cacao jouent un role essentiel	Les expériences et qualifications améliorent les conditions de vie des cacaoculteurs	Les expériences et qualifications améliorent les conditions de vie des cacaoculteurs	Les expériences et qualifications améliorent les conditions de vie des cacaoculteurs	Les expériences et qualifications améliorent les conditions de vie des cacaoculteurs

	quotidien des cacaoculteurs					
L'accès à la communication	Le type de communication le plus souvent utilisé chez les cacaoculteurs pendant l'activité	Reunions régulières pour les cacaoculteurs qui sont dans les OBC	Ateliers de formation pour transmettre certains documents et autres informations	Ateliers de formation pour transmettre des connaissances, fiches techniques	L'avènement des réseaux sociaux est un atout, pour la communication	Les convocations sont également un moyen de communication
	Les échanges entre les cacaoculteurs sont assez efficaces dans le processus de développement de votre chaine de valeur	Partage des informations cruciales agricoles	Les techniques de transformation sont une opportunité de marché	Collaboration et entraide au sein des coopératives et associations pour améliorer la cahaine de valeur cacao	L'utilisation des technologies de communication peut améliorer l'efficacité des échanges.	Infrastructures adéquates peuvent améliorer la productivité et la rentabilité des expolitations cacaoyères.
	La transmission des connaissances par un grand nombre de cacaoculteurs a un impact dans le développement de votre activité et de votre localité	Diffusion des meilleures pratiques.	Innovation collective, formation continue, et transformation, commrcialisation du cacao.	Innovation collective, formation continue, et transformation, commrcialisation du cacao.	L'accès au marché comme une meilleure compréhension des exigences de qualité, pour avoir de bons produits à de bons prix	Cette transmission des connaissances est un puissant levier pour le développement durable et inclusif des communautés de cacaoculteurs
Le capital communautaire	La communauté de solidarité axée sur une	Protéger l'activité cacaoyère,	Partage des connaissances et des compétences	Renforcement de la cohésion sociale,	Mobilisation des ressources financières,	Subvention et capacité de résilience

	identité commune joue un role important dans le processus de développement de votre localité à travers la cacaoculture	Plaidoye	comme identité commune, contribuant à l'amélioration des pratiques agricoles, augmenter les rendements et diversifier les sources de revenus	mobilisation des ressources locales et humaines	matérièlles, mise en place des systèmes de crédit communautaire, de coopératives ou de projets d'infrastructure	
	Les cacaoculteurs sont disposés à mettre ensemble leurs efforts pour une amélioration des conditions de vie des populations	Collaboration pouvant conduire à des avantages économiques et sociaux	Présence réelle et concrète des des coopératives et associations. Résilience des communautés	Promotion d'une initiative de développement communautaire	Soutien des parténaires dans la chaine de valeur cacao comme les ONG, et le gouvernenment	A cause des pressions communes il faut travailler ensemble, pour trouver des solutions durables.
	Le rôle de ce capital communautaire dans le développement de votre localité	Renforcement des liens sociaux	Mobilisation des ressources	Partage des connaissances	Innovation et adaptation	Promouvoir la gouvernance locale.

Source : notre étude

4.2. ÍNTERPRÉTATÍON ET DÍSCUSSÍON DES RÉSULTATS.

Dans cette partie nous allons interpréter et discuter les résultats obtenus au regard des éléments théoriques consignés dans la première partie du travail. Pour ce faire, nous revenons sur l'objectif principal qui a guidé notre étude, au regard de la discussion que nous mènerons pour chaque composante de l'Empowerment communautaire. En effet, pour expliquer le problème soulevé par notre étude nous nous sommes attardés sur la théorie principale qui ici est celle de l'Autodétermination.

La théorie de l'autodétermination stipule que l'être humain a une tendance naturelle au développement de soi et à la recherche de son bien être (Déci & Ryan, 1985). Cette tendance se manifeste par le fait d'être pro-actif, orienté vers l'avenir et animé par trois besoins psychologiques fondamentaux (Carré, 2010). Ces trois besoins sont universels et interviennent quels que soient les domaines d'activités humaines (Déci & Ryan. 2000). Il s'agit du besoin d'autonomie (l), de compétence (2) et d'appartenance sociale (3). Le besoin d'autonomie correspond au besoin de se sentir libre de ses choix et de ses actions, autrement dit, de se sentir l'auteur de ses décisions et de ses actes. Le besoin de compétence est défini comme le besoin de se sentir capable d'interagir efficacement avec son environnement et de prendre en charge personnellement ses actes. Le besoin d'appartenance sociale renvoie au besoin de se sentir accepté par les autres et d'entretenir avec eux des relations satisfaisantes. Ces trois besoins psychologiques fondamentaux se réfèrent à un « ressenti » personnel, c'est-à-dire à une perception et donc à une interprétation subjective de la réalité.

Il nous a été donné de constater que cette théorie est en rapport avec les éléments de l'Empowerment communautaire suivant, entre autres la participation communautaire à travers laquelle les individus et les groupes ou communautés s'impliquent dans des processus décisionnels des projets ou des activités ; et du capital communautaire qui permet aux individus de se partager leurs expériences en se mettant ensemble.

La deuxième théorie en lien avec l'Empowerment communautaire est la théorie des capabilités elle stipule qu'une personne est l'étendue des possibilités réelles que possède un individu de faire et d'être ou encore, comme Sen l'a dit dans Inequality reexamined : « la capabilité d'une personne reflète les combinaisons alternatives de fonctionnements que cette personne peut réaliser, et parmi lesquelles elle peut en choisir quelques-unes » (Sen, 1 992). En d'autres termes, la liberté que possède l'individu de choisir parmi tous ses fonctionnements

potentiels ceux qui vont lui permettre de satisfaire ce qu'il attend de sa vie. On peut dire que la capabilité est donc tous les fonctionnements potentiels qui peuvent aller du plus simple comme « se nourrir décemment » au plus compliqué comme vivre une vie digne d'être vécue (Razafimahatratra, 2019). L'approche par les capabilités vise à renforcer le pouvoir des individus à choisir eux-mêmes la vie qu'ils aspirent mener (Doucet, 2020).

L'approche par les capabilités suggère que l'évaluation du bien-être individuel et l'évaluation des arrangements sociaux partent de ce que les individus sont réellement libres et capables de faire (Farvaque. 2008). Ainsi, elle propose d'évaluer les situations individuelles et sociales à partir de l'espace de liberté réelle dont bénéficient les personnes pour choisir et mener à bien des projets auxquels elles accordent de la valeur en termes de parcours de formation et d'insertion dans le cadre de cette recherche (Brotcome. 2015).

Cette théorie des capabilités rassemble comme éléments de l'Empowerment Communautaire, les compétences qui sont un ensemble de connaissances, d'habilités et d'attitudes que les individus acquièrent et appliquent pour réussir dans divers contextes tels que l'apprentissage, le monde du travail et la vie quotidienne et la communication comme élément essentielle pour évaluer l'efficacité des stratégies de communication.

4.3. LES SUGGESTÍONS

Pour cette étude nous avons pu relever quelques suggestions pour accompagner les cacaoculteurs du village Abondo à participer de manière efficace pour sortir leur localité du sous-développement il s'agira entre autres des éléments suivants :

- Formation et éducation ; à travers
    - Les programmes de formation, il s'agira ici d'organiser des sessions de formation sur les meilleures pratiques agricoles, plus précisément la culture du cacao, la gestion financière et l'entrepreneuriat.
    - L'éducation des jeunes, encourager les enfants et les jeunes afin qu'ils puissent acquérir des compétences diversifiées et contribuer à la communauté.
- Coopératives et associations, à travers

- La création de Coopératives au travers desquelles nous allons former des coopératives pour faciliter l'accès aux ressources, aux financements et aux marchés.
- Le renforcement des associations locales pour qu'elles puissent mieux représenter les intérêts des cacaoculteurs.

- Diversification des revenus avec en prime ;
  - La pratique et l'introduction des cultures alternatives pour diversifier les sources de revenus et réduire la dépendance au cacao.
  - Les activités génératrices de revenus, à travers la promotion des activités comme l'artisanat, l'élevage ou le tourisme rural.
- L'Accès aux marchés et aux financements peut se faire avec :
  - L'amélioration des infrastructures, il est question ici d'investir dans les infrastructures locales pour faciliter l'accès aux marchés.
  - Les microcrédits et financements, mettre ici en place des systèmes de microcrédit pour aider les cacaoculteurs à investir dans leurs exploitations.
- Promouvoir le développement communautaire,
  - Encourager les projets communautaires comme la construction d'écoles, de centres de santé et d'infrastructures de base.
  - La participation communautaire, impliquer ici les cacaoculteurs dans les décisions locales pour renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité.
- Sensibilisation et plaidoyer à travers ;
  - Les campagnes de sensibilisation, pour les droits des cacaoculteurs et aux enjeux environnementaux.
  - Les plaidoyers auprès des autorités, ici il s'agit de travailler avec les autorités locales et nationales pour obtenir un soutien et des politiques favorables aux cacaoculteurs.

Ces initiatives peuvent aider à renforcer l'autonomie des cacaoculteurs et à promouvoir un développement durable et inclusif pour le village Abondo.

CONCLUSÍON GÉNÉRALE

Le travail que nous nous sommes proposé de mener a porté sur l'Empowerment Communautaire des Cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa. Au terme de cette recherche, il serait convenable de faire un bref rappel de notre problématique et des questions secondaires qui l'ont conduite. En effet, il nous a été donné de constater que malgré l'importance de la chaine de valeur cacao, les planteurs de cacao se retrouvent toujours à vivre dans des conditions de vie misérables. Notre étude s'est donnée pour objectif d'évaluer le niveau et les conditions de vie de ces cacaoculteurs.

Cependant, les planteurs de cette petite localité ont jadis abandonné les plantations lorsque le prix du cacao était relativement bas et ne leur permettait pas de vivre de leur activité, ils n'avaient pas de plan d'action annuel ; de par le fait qu'ils ne géraient pas bien et qu'ils ne produisaient déjà pas assez ; et le prix de vente du cacao était inférieur aux couts de production et ils ne valorisaient pas tout le potentiel économique du cacao. Ces derniers s'étaient donc livrés à d'autres activités comme la vente des terres, et pour certains à la pratique d'autres cultures à l'instar du maïs, et de la banane plantain.

Avec l'augmentation récente du prix du cacao, beaucoup de planteurs sont revenus dans la filière, tentant cependant de rénover et de réhabiliter les anciennes plantations jadis abandonnées. L'un des points essentiels de cette nouveauté a été la libéralisation du secteur du cacao par l'état en rendant le producteur autonome, il est important de le souligner ici que l'état a longuement accompagné les planteurs de cacao à travers de nombreux projets via le MINADER et continue à le faire tant bien que mal aujourd'hui avec le FODECC et le GUICHET PRODUCTEUR.

Il est important de le relever ici que la filière cacao au Cameroun est gérée par deux ministères à savoir le MINADER à travers (SIF CACAO) pour l'aspect technique et le MINCOMMERCE à travers le (FODECC) pour l'aspect économique, voire commercialisation.
Cependant avec la nouvelle augmentation du prix du cacao, il y'a un espoir pour les planteurs et par ricochet pour le développement du village Abondo. Ce développement ne peut se faire que s'ils se mettent réellement ensemble autour des GIC, des Coopératives, des Associations de développement, des Organisations à base communautaire, éviter les ventes individuelles et privilégier les ventes groupées, afin d'éviter les mauvaises ventes et les abus de tout genre auprès des planteurs. Cette étude nous a aussi permis de constater que, malgré le prix à la hausse du cacao, les cacaoculteurs pourront dorénavant vivre décemment et subvenir à leurs besoins, et

développer leur localité. Nonobstant cette situation notons aussi une légère augmentation du cout de la vie dans ces localités ou le cacao a connu un envol, le prix des produits phytosanitaires a également connu une légère augmentation et toutes les autres charges relatives à l'entretien des plantations ont connu par la même occasion un changement. Certes le prix du cacao a augmenté mais il nous a été donné de constater aussi une espèce de rééquilibrage des charges et de tout ce qui gravite autour de la filière cacao ; il ne fait aucun doute que la chaine de valeur cacao parait être un avenir prometteur pour les populations paysannes.

RÉFÉRENCES BÍBLÍOGRAPHÍQUES

Alary V., (1996). *Incertitude et prise de risque en période d'ajustement. Le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994*. [Thèse de doctorat, université paris I-Panthéon Sorbonne], France, (p. 530- 535).

Alary, V., Courade, G., et Janin, P. (2013*). Permanence et flexibilité des cacaoculteurs béti à l'heure des ajustements.* (p. 5-6)

Assoumou., (1977). *L'économie du Cacao. Agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique tropicale*. Paris, France, jean-pièrre Delarge. (p.10-15).

Bacqué M-H, et Biewener C. (2013). *L'Empowerment, une pratique émancipatrice, politique et société, paris : La découverte.* (p.175).

Bertin, A. (2008). L'approche par les capabilités d'Amartya Sen, *une voie nouvelle pour le socialisme libéral.* Cahiers du GRETHA. (p.17).

Binet J, (1956), *budgets familiaux des planteurs de cacao au cameroun*, paris, ORSTOM, Coll. « L'homme d'outre-mer », n°3, (p. 153-154).

Calvès, A. E., et Colin, A. (2009). *« Empowerment : Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement »*, revue tiers monde, N° 200, (p.735-749).

Cameroun actuel. (2024, septembre 19). www.camerounactuel.com

Courade G, Grangeret I, et Janin P, (1991), *« la liquidation des joyaux du prince : les enjeux de la libération de la filière café-cacao au Cameroun* », politique africaine, n°44 , (p. 121-128).

Dallaire N., (2012), *« Comment se porte la conscience critique dans les pratiques d'Empowerment des travailleurs ?* » Intervention, n° 136, (p. 6-17).

Dallaire, N., et Chamberland, C. (2023). *Empowerment, crises et modernité. Canadian journal of community mental health.* Retrieved form www.cjcmh.com

Déci, E, et Ryan, R. (2000). *The what and why of goal poursuits: humans needs the self determination of behavior,* psychological Inquiry, (p, 227- 268).

Déci, E.L. et Ryan, R.M. (2008). *Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie.* Psychologie canadiènne, N°49. (p, 24-34).

Delage, A., Quénard, C., et Le Gall, J. (2016*). Empowerment ressources géographiques pour les enseignants.* Géo confluences.

Folefack D.P., (2010). *Pauvreté et répartition des revenus en zone cacaoyère du Cameroun.* Tropicultura, N° 28, (P : 5-9).

Forest, J., et Mageau, G. (2008). *La motivation au travail selon la théorie de l'autodétermination.* Psychologie Québec, (p. 25).

Fountain, A.C., et Huetz – Adams, F. (2002). *Baromètre du cacao,* voice, (p. 130-131)

Friedman J., (1992), *Empowerment : the politics of Alternance Development.* Cambridge (Mass), Blackwell, (p.196).

Guillaume L, Boutinot L ; P.Goglio, et S. Bassanaga (2019) ; *value chain analysis for development*, agrinatura. (P 13-70)

Guillaume L, Boutinot L ; P.Goglio, et S. Bassanaga, (2020) ; *value chain analysis for development*, agrinatura. (P 3)

Idriss, P. (2022, 19 Juillet). *Le cacao, une culture coloniale*. (www.lavoixdupaysan.net)

Institut National de la statistique. (2016). *Enquête Camerounaise auprès des ménages* (ECAM4) ; rapport thématique de l'INS ; note d'orientation. (P. 12-17)

Investir au Cameroun (2021), *le Cameroun l'autre pays du cacao,* N°113, (p.10).

Jézégou, A. (2015). *La théorie de l'autodétermination, aspects fondamentaux*. Université de Lille, (p.7).

Laforest, Jacques (1984). *« La nature du service social (la compétence des travailleurs sociaux) »,* Intervention, mai, n° 68 (p, 22-32).

Le Bossé, Y.D., et Lavallée, M. (1993). *« Empowerment et Psychologie communautaire : apercu historique et perspectives d'avenir* », cahiers internationaux de psychologie sociale vol. 18, n°2, (p ,7-20).

Le Bossé, Yann (2008). *« L'Empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien* », Nouvelles pratiques sociales, vol. 21, N° 1, (p, 137-149).

Le Bossé , Y ; (2009*) Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social :* Nouvelles pratiques sociales, vol 21, p.174-190.

Lescuyer, G., Boutinot, L., Goglio, P., et Bassanaga, S. (2020*). Analyse de la chaine de valeur du cacao au Cameroun,* wagenigen university et research. (p.6).

Manga Essouma F., (2013). *Systèmes agroforestiers à base de cacaoyers : Dynamiques et stratégies des acteurs à akongo* (région du centre-Cameroun). Univertsité de yaoundé 1, Cameroun, (p.105-107).

Manga, L. (2013), *Fiche technique, de la chaine de valeur cacao : de l'agriculteur au consommateur,* collection TAER (p.5-12).

MINADER. (2019), *situations des projets du MINADER sous financement du fonds de développement des filières cacao et café (FODECC*). (p. 4-12).

MINEPAT, (2020). *Stratégie nationale de développement 2020-2030,* (p.225).

Ninacs, W.A. (1995). « *Empowerment et service social : Approches et enjeux », Service Social,* Vol. 44, N° 1, (p, 69-93).

Ninacs, William A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, [Thèse de Doctorat, Québec, Université Laval], (p.330-332).

Nlend Nkott AL., Mathé S., Temple L., Mathé L. (2020) *Analyse multi-niveau des freins à l'adoption de la certification du cacao au Cameroun.* Economie Rurale, (p.367-370).

Nussbaum, Martha C. (2008). *Femmes et développement humain : l'approche des capabilités,* Paris, des femmes- Antoinette Fouque, (p. 440-444).

Nussbaum, Martha C. (2012). Capabilités : *Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris, Climats, (p.300).

Paquet, Y., Carbonneau, N., et Vallerand, R.J. (2016). *La théorie de l'autodétermination, aspects théoriques et appliquées.*, De boek supérieur s.a, (p.335).

Pédelahore, P. (2014) *Systèmes agroforestiers à cacaoyers et transition capitaliste* : *l'exemple du centre* -Cameroun N°.321, (p.66).

Rappaport J. (1984) : *Temrs of empowerment/ exemplars of prevention : toward a theory for community psychology,* American Journal of Community Psychology, 15(5). (p, 121-144).

République du Cameroun. (2021) *Stratégie de développement du secteur rural/plan national d'investissement agricole* SDSR/PNIA 2020 – 2030. (p.302).

Rivard, M., et Ninacs, W.A. (2003). *L'Empowerment et l'intervention sociale* ; les journées d'animation, (p.47).

Sen, A. (1992) *Inequality re-examined*. Oxford : Clarendon Press, trad. De paul Chemla, Repenser l'inégalité. Paris : Seuil, 2000.(p.17).

Sen, Amartya K. (2000). *Repenser l'inégalité*, trad. De Paul Chemla, Paris, Seuil, (p.281).

Voufo, M.P. (2024, 10 Avril*). Ce qui justifie la hausse du prix du cacao*. La voix du paysan. (www.lavoixdupaysan.net)

Zimmerman M., (1995), *« Psychological Empowerment : Issues and Illustrations »,* Américan journal of Community Psychological, vol. 23, n°5, (p, 581-599).

TEXTES JURIDIQUES.

Décret du 02 septembre 2014 ; ce décret précise les conditions et modalités de commercialisation des fèves de cacao.

Loi N° 20004 / 029 du 30 décembre 2004, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 95 / 11 du 27 juillet 1995 portant organisation du commerce du commerce du cacao et du café.

Loi n° 2003/007 du 10 juillet régissant les activités du sous-secteur engrais, c'est-à-dire la production, l'importattion, l'exportation, le conditionnement, la ditribution et l'utilisation des engrais.

Loi N° 95 / 11 du 27 juillet 1995 cette loi organise le commerce du cacao et café.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
*****
Paix – Travail – Patrie
*****
UNIVERSITE DE YAOUNDE I
*****
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
*****
DEPARTEMENT D'EDUCATION SPECIALISEE

REPUBLIC OF CAMEROON
*****
Peace – Work – Fatherland
*****
UNIVERSITY OF YAOUNDE I
*****
FACULTY OF EDUCATION
*****
DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

Le Doyen
The Dean

N° 368 /24/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **MBASSI MBILONGO Désiré Parfait,** Matricule **21V3664** est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : ***EDUCATION SPECIALISEE,*** Filière : ***INTERVENTION, ORIENTATION ET EDUCATION EXTRASCOLAIRE*** Option ***: INTERVENTION ET ACTION COMMUNAUTAIRE.***

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du **Pr NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue.** Son sujet est intitulé : ***« L'empowerment communautaire chez les cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de Soa ».***

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 23 JUIL. 2024

Pour le Doyen et par ordre

Le Vice-Doyen

DONGO Etienne
Professeur

Annexe 2 : guide d'entretien

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
****
UNIVERSITE DE YAOUNDE I
****
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCE 2HUMAINE, SOCIALE ET EDUCATIVE
****
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
****
DEPARTEMENT D'EDUCATION SPECIALISEE

S
F **E**

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
****
UNIVERSITY OF YAOUNDE I
****
CENTRE FOR SEARCHING IN DOCTORAL TRAINING IN HUMAN SOCIAL AND EDUCATIVE SCIENCES
****
FACULTY OF EDUCATION OF SCIENCES
DEPARTMENT OF SPECIALISED EDUCATION

GUÍDE D'ENTRETÍEN

Madame/Monsieur, je mène une étude dans le cadre de ma recherche universitaire sur le thème : ***« l'Empowerment communautaire des cacaoculteurs du village Abondo dans l'arrondissement de soa*** *» Ainsi, je vous prie de bien vouloir répondre en toute sincérité à ce guide d'entretien et je vous assure de la confidentialité des informations que je vais obtenir de vous, selon le code de déontologie de la profession de psychologue professionnel en écologie humaine*

1° Informations sociodémographiques du participant

- *Date et lieu de l'entretien……*
- *Heure de début ……*
- *Heure de fin ……*
- *Age du répondant ……*
- *Région d'origine ……*
- *Profession ……*
- *Religion ……*

Pendant cet entretien, je voudrais aborder avec vous certains aspects relevant de l'approche purement économique, basée sur le revenu monétaire pour estimer l'incidence de la pauvreté chez les cacaoculteurs dans votre localité.

***ÍNTRODUCTÍON** : Présenter l'objectif de l'étude à l'interviewé, lui expliquer le concept d'Empowerment communautaire dans le contexte des cacaoculteurs du village Abondo.*

Contexte : *Décris brièvement le village Abondo, son économie, en mettant l'accent sur l'industrie du cacao. (Le cacaoculteur)*

_____

- *Les défis spécifiques auxquels les cacaoculteurs de votre localité sont confrontés en termes d'Empowerment communautaire (le cacaoculteur)*

Thème 1 : **L'Empowerment communautaire**

- Défini l'Empowerment au niveau communautaire
- Les aspects clés de l'Empowerment que vous observez dans votre localité

_____

Thème 2 : LA PARTÍCÍPATÍON COMMUNAUTAÍRE

- Les mécanismes d'entraide et de collaboration des cacaoculteurs dans la prise des décisions communautaires _____
_
- Une contribution effective chez les cacaoculteurs soit un atout pour le développement de votre localité

_____

- Si oui comment _____
- Si non pourquoi _____

Thème 3 : LES COMPÉTENCES LÍÉES Á L'Empowerment chez les cacaoculteurs dans votre localité

- Les compétences acquises (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans le processus d'Empowerment peuvent conduire les cacaoculteurs à être efficace dans le développement du village _____
- Les expériences et qualifications dans la chaine de valeur sont importantes pour lutter contre la pauvreté dans le quotidien des cacaoculteurs

_____

Thème 4 : LA COMMUNÍCATÍON

- Le type de communication le plus souvent utilisé chez les cacaoculteurs pendant l'activité _____
- Les échanges entre les cacaoculteurs sont assez efficaces dans le processus de développement de votre chaine de valeur _____
- La transmission des connaissances par un grand nombre de cacaoculteurs a un impact dans le développement de votre activité et de votre localité _____

Thème 5 : Le CAPÍTAL COMMUNAUTAÍRE

- La communauté de solidarité axée sur une identité commune joue un rôle important dans le processus de développement de votre localité à travers la cacaoculture _____
  _____
- Les cacaoculteurs sont disposés à mettre ensemble leurs efforts pour une amélioration des conditions de vie des populations _____
- Le rôle de ce capital communautaire dans le développement de votre localité _____

TABLE DES MATÍÈRES

SOMMAÍRE i

REMERCÍEMENTS iii

LÍSTE DES ABRÉVIATIONS, SÍGLES ET ACRONYMES iv

LÍSTE DES TABLEAUX vi

LÍSTE DES FÍGURES vii

RÉSUMÉ viii

ABSTRACT ix

ÍNTRODUCTÍON GÉNÉRALE 1

0.1. CONTEXTE ET JUSTÍFÍCATÍON DU CHOÍX DU SUJET. 2

0.1.1. JUSTÍFÍCATÍON DU CHOÍX DE L'ÉTUDE. 4

0.1.2. FORMULATÍON ET POSÍTÍON DU PROBLÈME 5

0.2. QUESTÍON DE RECHERCHE PRÍNCÍPALE 9

0.2.1. QUESTÍONS DE RECHERCHE SPÉCÍFÍQUES. 9

0.2.2. OBJECTÍF DE RECHERCHE 10

0.2.3. OBJECTÍFS SPÉCÍFÍQUES DE RECHERCHE 10

0.2.4. ÍNTÉRÊT DE L'ÉTUDE. 10

0.3. DÉLÍMÍTATÍON DU SUJET 11

0.4. PRÉSENTATÍON DU TRAVAÍL 12

PREMÍÈRE PARTÍE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORÍQUE DE L'ÉTUDE 13

CHAPÍTRE 1 : LE CACAO UNE CHAÍNE DE VALEUR AU SERVÍCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL. 14

1.1. ORÍGÍNE 17

1.2. UTÍLÍSATÍONS 17

1.3. ENTRETÍEN DE LA CACAOYÈRE 20

1.4. RÉCOLTE ET PRÉPARATÍON DU CACAO MARCHAND 22

1.4.1. Récolte : 22

1.4.2. Ecabossage 23

1.4.3. Fermentation 23
1.4.4. Séchage 24
1.4.5. Stockage du cacao marchand 24
1.5. ÉTAT DES LÍEUX DES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ AU CAMEROUN 25
1.6. RÉALÍSATÍONS TECHNÍQUES ET FÍNANCÍÈRES 2014-2018 DES PROJETS MÍNADER FÍNANCÉS PAR LE FODECC 28
1.6.1. Réalisations techniques par projet 28
1.6.2. Réalisations financières 30
1.6.3. Ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de production de qualité 32
 PERSPECTÍVES STRATÉGÍQUES DE PRODUCTÍON DU CACAO ET CAFÉ MARCHANDS 32
1.6.4. Ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques de production 32
1.6.5. Ressources financières sollicitées par les projets MINADER du portefeuille FODECC de 2014 à 2020 32
1.7. DÍFFÍCULTÉS RENCONTRÉES 33
1.8. PERSPECTÍVES TECHNÍQUES ET FÍNANCÍÈRES 2019-2020 34
1.8.5. Perspectives techniques 34
 POUR LE PPDMVCC 34
 POUR LE PAUEF2C 34
 POUR LE PALAF2C 35
 POUR LE PAGQ2C 35
1.8.6. Ressources financières additionnelles sollicitées pour la mise en œuvre des activités des quatre projets en 2019 et 2020 35
 RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á LA PRODUCTÍON ET DÍFFUSÍON DU MATÉRÍEL VÉGÉTAL CACAO ET CAFÉ (PPDMVCC) EN 2019 ET 2020 35
 RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á L'UTÍLÍSATÍON DES ENGRAÍS DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PAUEF2C) EN 2019 ET 2020 36
 RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á LA LUTTE ANTÍFONGÍQUE DANS LES FÍLÍÈRES CACAO ET CAFÉ (PALAF2C) EN 2019 ET 2020 36
 RESSOURCES ADDÍTIONNELLES SOLLÍCÍTÉES PAR LE PROJET D'APPUÍ Á LA GESTÍON DE LA QUALÍTÉ DANS LA PRODUCTÍON DU CACAO ET DES CAFÉS (PAGQ2C) EN 2019 ET 2020 36
1.9. LE CACAO UNE CULTURE SOCÍALE ET UN MARQUEUR CULTUREL 37
1.9.6. Le cacao une contribution de la chaine de valeur à la croissance économique 38

1.9.7. Campagne Cacaoyère 2023/2024 : Comprendre l'envolée du prix du kilogramme de Cacao au Cameroun. 39
CHAPÍTRE 2 : L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAÍRE AU SERVÍCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL UNE ÍNTERVENTÍON SOCÍALE et COMMUNAUTAÍRE 42
2.1. ORÍGÍNE ET ÉMERGENCE 43
2.1.1. Les travaux précurseurs des années 1960 et 1970 44
2.1.2. Le concept d'empowerment 46
2.1.3. Approches axées sur l'empowerment en service social 48
 Le service social des groupes. 49
 L'organisation communautaire 50
2.1.4. Empowerment et intervention sociale 53
2.1.5. Les types d'empowerment et les liens entre chacun 53
 L'EMPOWERMENT ÍNDÍVÍDUEL. 54
 L'ÍNTERVENTÍON VÍSANT L'EMPOWERMENT ÍNDÍVÍDUEL 58
 Les liens entre l'Empowerment individuel et communautaire 61
Source : les journées d'animation 2003, P37 68
2.2. THÉORÍES RATACHÉES À L'ÉTUDE 68
2.2.1. La théorie de l'autodétermination. 68
2.2.1.1. Le postulat théorique 69
2.2.1.2. Motivation intrinsèque et motivation extrinsèque 69
2.2.1.3. L'avenir de la théorie de l'autodétermination au travail et son influence sur l'empowerment communautaire. 71
2.2.2. La théorie des capabilités 72
2.2.2.1. Le postulat théorique. 73
2.2.2.2. Présentation de l'approche par les capabilités 74
2.2.2.3. L'interaction des capabilités sur l'empowerment communautaire 76
DEUXÍÈME PARTÍE : CADRE MÉTHODOLOGÍQUE ET EMPÍRÍQUE DE L'ÉTUDE 79
CHAPÍTRE 3 : MÉTHODOLOGÍE DE LA RECHERCHE 80
3.1. RAPPEL DE LA QUESTÍON DE RECHERCHE. 81
3.1.1. Rappel de la question de recherche 81
3.1.2. Positionnement épistémologique et paradigme de l'étude. 81
3.1.2.1. Description de la variable de l'étude 82
3.2. SÍTE DE L'ÉTUDE 83

3.3. POPULATÍON ET ÉCHANTÍLLON D'ÉTUDE 83
3.3.1. Population d'étude 83
3.3.2. Technique d'échantillonnage utilisée 83
3.3.3. Méthode et type de l'étude 86
3.4. ÍNSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNÉES DE L'ÉTUDE 86
3.4.1. Réalisation des entretiens 86
3.4.2. Présentation du guide entretien 87
3.5. LA DÉMARCHE DE COLLECTE DE DONNÉES 87
3.5.1. La pré-enquête 88
3.5.2. Enquête proprement dite 88
3.6. TECHNÍQUES D'ANALYSE DES DONNÉES 88
3.6.1. Les techniques d'analyse 89
3.6.2. L'analyse de contenu de l'étude 89
CHAPÍTRE 4 : PRÉSENTATÍON, ANALYSE, ÍNTERPRÉTATÍON ET DÍSCUSSÍON DES RÉSULTATS 91
4.1. PRÉSENTATÍON ET ANALYSE DES RÉSULTATS. 92
4.1.1. Présentation des résultats par thème. 92
4.1.1.1. Thème 1 sur l'Empowerment communautaire. 92
4.1.1.2. Thème 2 sur la participation communautaire. 93
4.1.1.3. Thème 3 : Les compétences liées à l'Empowerment 95
4.1.1.4. Thème 4 : La communication liée à l'Empowerment 97
4.1.1.5. Thème 5 : le capital communautaire 99
4.1.2. TABLEAU DES RÉSULTATS 102
4.2. ÍNTERPRÉTATÍON ET DÍSCUSSÍON DES RÉSULTATS. 106
4.3. LES SUGGESTÍONS 107
CONCLUSÍON GÉNÉRALE 108
RÉFÉRENCES BÍBLÍOGRAPHÍQUES 108
ANNEXES 108
TABLE DES MATÍÈRES 108